

Aujourd'hui: Possibilité d'averses, dégagement en fin de journée, vent
Minimum 6° Maximum 8°
Demain: Ennuagement, pluie
DETAILS PAGE A2

Aujourd'hui



B 6 TIBET

Le Dalai-Lama, chef spirituel des Tibétains, lance un appel à la désobéissance pour protester contre l'emprise chinoise sur le Tibet.

A 3 STCUM

A moins de trouver sous peu de nouvelles sources de financement, la STCUM coupera directement dans les services à la clientèle.

B 1 ELECTRICITÉ

Ayant sous-estimé leurs besoins en énergie, les États de la Nouvelle-Angleterre devront acheter davantage d'électricité au Canada.

C 1 ESCOMPTE

Le taux privilégié des grandes banques canadiennes demeurera probablement à son niveau actuel pendant encore une ou deux semaines.

Sommaire

Annonces classées C2, D9 à D18
Arts et spectacles E1 à E6
horaires E7, E8
Bandes dessinées D13
Décès, etc. D19
Economie cahier C
Êtes-vous observateur? D9
Feuilleton D11
Horoscope D10
Le monde B6
Mots croisés D17
- Mot mystère D15
Quoi faire aujourd'hui E7
Télévision E1, E2
Vivre aujourd'hui D1 à D6

TABLOID SPORTS
Mots croisés 14

Le sida aurait été introduit en Amérique par un Montréalais



Bourassa offre de « vendre » l'accord au reste du Canada

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

À Québec comme ailleurs au pays, le premier ministre Robert Bourassa est « prêt à se battre » pour faire adopter l'entente de principe sur le libre-échange, quoi qu'en pensent ses collègues libéraux d'Ottawa ou des autres provinces.

En conférence de presse hier, M. Bourassa a promis son appui sans réserve au premier ministre Mulroney, confronté aux réticences de plusieurs provinces à la suite de l'accord intervenu samedi soir à Washington.

« Je suis prêt à me battre au Québec et à l'extérieur pour en favoriser l'adoption », a lancé M. Bourassa. Il a ajouté qu'il est de son devoir d'utiliser son influence politique pour favoriser un accord économiquement rentable pour le Québec.

Pour M. Bourassa, point n'est besoin de se lancer dans une croisade pancanadienne en faveur du libre-échange, mais il entend toutefois « aller vendre » l'accord partout où il serait invité à le faire. Il n'est pas question pour lui cependant de prendre position dans une éventuelle élection fédérale dont le traité canado-américain serait l'enjeu. « Ce se-

rait rompre une tradition de 30 ans, une tradition de non-ingérence des gouvernements québécois dans les affaires fédérales », a-t-il rappelé.

Selon lui, en dépit des réticences de l'Ontario et du Manitoba, aucun autre premier ministre n'a opposé « un non final » au pacte conclu. Si certains « ajustements techniques » peuvent être encore apportés à l'accord, M. Bourassa estime toutefois que les négociations avec Washington sont à toutes fins utiles terminées. Il reste à attendre le texte légal, ce qui est prévu d'ici à trois semaines.

« Il faut aller au-delà des lignes de parti », a-t-il lancé, lorsqu'on

lui a rappelé l'opposition du premier ministre de l'Ontario, M. David Peterson, et de M. John Turner, libéraux comme lui.

S'il refuse de se prononcer sur la position de son homologue de Queen's Park, M. Bourassa fait retomber au second rang le désaccord des libéraux fédéraux. L'opposition à la Chambre des communes ne fait que jouer son rôle traditionnel en critiquant l'entente. « Ceux qui ont des responsabilités, ce sont ceux qui sont au pouvoir », a-t-il dit.

Interrogé sur le mécanisme im-

VOIR BOURASSA EN A 2
SUIVE DES INFORMATIONS EN B 1



Le premier ministre Bourassa a soutenu, hier en conférence de presse à l'Assemblée nationale, que la version préliminaire de l'accord canado-américain de libre-échange le satisfaisait pleinement.

Une adolescente d'aujourd'hui sur huit sera stérile en l'an 2000 à cause de la chlamydia

NICOLE BEAUCHAMP

En l'an 2000, une Québécoise sur huit, parmi celles qui sont aujourd'hui âgées de 18 et 25 ans, se trouvera infertile à la suite des complications causées par une infection à chlamydia.

Celle-ci, aussi sournoise que dévastatrice, arrive en tête de liste des maladies transmises sexuellement (MTS) les plus répandues.

D'après un rapport réalisé par les départements de santé communautaire (DSC) de la région

de Montréal à l'intention du ministère de la Santé, la chlamydia atteignait, de 1985 à 1986, dans la métropole, 20 p. cent des adolescentes de 14 à 19 ans et 11,5 p. cent des jeunes femmes de 20 à 24 ans.

Cette maladie se propage sans discrimination sociale jusque sur les campus universitaires. À preuve, le service de santé de l'Université de Montréal, qui administre chaque mois plus d'une centaine de tests de dépistage de la gonorrhée et de la chlamydia, enregistre un taux de 10 à 15 p. cent

pour l'infection à chlamydia chez les étudiantes reçues en consultation.

La chlamydia s'ajoutera d'ici quelques jours par décret à la liste des maladies à déclaration obligatoire au Québec, en vertu de la loi sur la protection de la santé publique. Les médecins devront alors signaler au département de santé publique tous les cas détectés.

« L'infection à chlamydia deviendra certes une maladie à déclaration obligatoire, mais pas une maladie à traitement obliga-

toire. Cela veut dire que les médicaments pour la traiter ne seront pas gratuits. Autre problème: moins de 10 p. cent des médecins pratiquant à Montréal ont accès aux tests diagnostics, qui ne coûtent pourtant pas cher », a signalé le Dr Marc Sieben, qui prenait part, hier, au lancement d'une campagne de prévention des MTS sur le campus de l'Université de Montréal.

Spécialiste des MTS et médecin-conseil au DSC de l'hôpital Charles-Lemoyne à Greenfield

VOIR CHLAMYDIA EN A 2

Un juge alourdit la poursuite contre un touriste

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

Le juge François Beaudoin, de la Cour des Sessions de la paix de Saint-Jérôme, a ajouté hier quatre accusations aux deux chefs qui pesaient contre un passager de 33 ans des lignes Nationair.

L'accusé, Jean-Guy Hudon, arrêté à l'aéroport de Mirabel en janvier dernier à l'issue d'un voyage Acapulco-Montréal, est maintenant passible de 25 ans de prison s'il est reconnu coupable d'avoir mis en danger la vie des 252 passagers et des membres de l'équipage.

Hudon, qui aurait déjà travaillé comme agent de bord, s'est présenté mardi devant le juge Beaudoin, au Palais de justice de Saint-Jérôme, pour y subir son en-

VOIR JUGE EN A 2

Raids des rebelles tamouls au Sri Lanka

d'après Reuter, AFP, UPI et AP
COLOMBO

Les séparatistes tamouls ont massacré hier près de 160 personnes de souche cinghalaise dans une série de raids de représailles dans l'est du Sri Lanka, compromettant ainsi gravement le fragile cessez-le-feu qui prévalait dans le pays depuis le 29 juillet.

En réaction à ces événements, l'Inde a autorisé ses quelque 11 000 soldats envoyés dans l'île à faire usage de leurs armes pour rétablir l'ordre dans le nord et l'est du pays, où les séparatistes tamouls sont actifs.

Le couvre-feu a été instauré hier dans ces régions. Selon des sources militaires indiennes, 2 500 soldats indiens étaient attendus en renfort dans le district de Trincomalee, également dans l'est du pays, où des opérations conjointes avec la police locale ont été lancées pour mettre fin aux attaques dirigées contre les cinghalais et désarmer les séparatistes tamouls.

Rendus furieux par le suicide collectif dimanche de 13 des leurs en détention, les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) ont attaqué un train, un bus et

VOIR RAIDS EN A 2

Loi 101: Bourassa rallie 90% de son caucus

GILBERT BRUNET
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Les députés libéraux sont à atteindre un inavouable consensus: il ne faut pas toucher à la Loi 101! Inavouable, parce que c'est la position de leur adversaire péquiste. Inavouable, surtout, parce qu'ils violent ainsi leur propre engagement électoral.

Interrogés par La Presse au cours des derniers jours, plusieurs ministres, députés et dirigeants du Parti libéral s'entendent: actuellement, l'ordre de grandeur des partisans du « statu quo en attendant le jugement de la Cour suprême » s'approche des 90 p. cent.

À leur caucus de Saint-Hyacinthe en février dernier, la division des 99 était em-

barrassante: moitié pour le respect de l'engagement — permettre l'affichage bilingue — et moitié pour le statu quo, « — source de paix sociale et de progrès économique — ».

Un embarras de taille, qui a mené à la solution classique: un comité... de taille, constitué de 12 députés dont neuf ministres, et pas les moindres puisque les Bacon, Ryan, Ciaccia, Marx, Gratton et Rémillard s'y trouvent.

À Sainte-Adèle, la semaine dernière, le comité présidé par Mme Lise Bacon, vice-premier ministre, n'avait pas encore fait rapport à l'assemblée que la division s'atténuait.

Même en l'absence du premier ministre Bourassa et même si c'est pour des motifs différents, le résultat ne change pas: on ne touche pas à la Charte de la

langue française, pas plus au litigieux chapitre de la langue d'affichage qu'aux autres.

Seule impatiente affichée, la représentante de Jacques-Cartier, Mme Joan Dougherty, se range derrière ce résultat: vaut mieux attendre la décision de la Cour suprême, incontestable par essence, que de mettre de l'avant une « demi-mesure » comme celle qu'allait proposer le comité ministériel: permettre l'affichage bilingue seulement à l'intérieur des commerces qui ont neuf employés et moins.

Ce genre d'hypothèse de compromis, l'ex-député de Notre-Dame-de-Grâce, M. Reed Scowen, l'avait laissé dépasser de sa valise en partant pour la Délégation du Québec à Londres.

Il parlait des commerces de quatre employés et moins, mais les ténors de la

communauté anglophone — Alliance Québec et The Gazette en tête — avaient tôt fait de ridiculiser le genre. Pas de compromis possible avec nos droits fondamentaux! Et moult rappels de la promesse électorale et du programme libéral.

Sondages à l'appui, c'est dorénavant la préservation de la « paix sociale » qui passe devant. Pour éviter tout débat externe, puisque le rapport Bacon ne faisait pas consensus, il a même été enlevé des mains des députés à leur sortie du « caucus » de Sainte-Adèle.

Pas question de jeter, par une fuite non pondérée, de l'huile sur le feu des anglophones, dont certains manifestent leur désenchantement en refusant de contribuer à la caisse du parti tant que l'hypothèque linguistique ne sera pas levée.

VOIR LOI 101 EN A 2

Demandez notre pochette:
« Tout sur le prêt hypothécaire »
à votre agent immobilier Royal LePage

842-5011

ROYAL LePAGE

CEST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS

Postes : Ottawa pourrait intervenir dès aujourd'hui

Les négociations ont repris hier entre la Société canadienne des postes et le syndicat des postiers, mais aucune des deux parties ne semblait optimiste quant à un éventuel accord pouvant mettre fin à ce conflit, et il est possible que le gouvernement intervienne dès aujourd'hui en proposant une loi spéciale de retour au travail.

On sait que le ministre du Travail, Pierre Cadieux, a avisé hier le Parlement qu'il soumettrait une législation en ce sens si les négociations ne progressaient pas. En vertu des règlements de la Chambre, il pourrait agir dès l'ouverture de la séance d'aujourd'hui.

Pour la seconde journée consécutive, grèves et lock-out ont maintenu dans l'inactivité quelque 6 000 employés, tandis que la tension montait sur les piquets de grève et que des actes de violence

étaient à nouveau signalés.

Le syndicat, qui compte 23 000 membres, a demandé hier la nomination d'un médiateur, et M. Cadieux a fait savoir qu'il allait étudier cette éventualité. Toutefois, Harvie Andre, le ministre responsable des Postes, a dit douter de l'utilité d'une telle intervention.

« Le syndicat demeure sur ses positions originales, qui se traduisent essentiellement par le refus de toute concession, si bien que je ne vois pas ce qu'un médiateur pourrait accomplir », a précisé M. Andre.

Postes Canada a souligné qu'elle ne reculerait pas sur la question des franchises et qu'elle demandait toujours au Syndicat des postiers du Canada de faire des concessions à ce propos.

Le président du syndicat, Jean-Claude Parrot, accuse pour sa

part la société de la Couronne de faire traîner délibérément en longueur les négociations, dans l'espoir qu'une loi spéciale et qu'un tribunal d'arbitrage lui donneront ce qu'elle ne peut obtenir par la voie de la négociation.

« L'arbitrage est toujours imposé par le gouvernement pour léser les travailleurs », a-t-il soutenu lors d'une conférence de presse.

Le négociateur patronal, M. Harold Dunstan, a nié pour sa part que la société bloque les pourparlers. Selon lui, c'est plutôt M. Parrot qui veut ralentir les travaux à la table des négociations.

Le syndicat a présenté ses dernières offres le 30 septembre. Quant à Postes Canada, elle n'a pas modifié ses positions depuis le 26 septembre.

M. Parrot, qui avait demandé

mardi soir sans succès un entretien avec le ministre du Travail, a laissé entendre que les syndiqués pourraient défer une législation de retour au travail, bien qu'aucune décision à ce sujet n'ait encore été prise. Il avait, on s'en souvient, passé deux mois en prison en 1978 pour avoir précisément refusé de se plier à une injonction de ce genre.

Bill privé

Aux Communes hier, Jim Jenson, député conservateur de London East, a soumis un bill privé proposant que le droit de grève soit supprimé aux postiers. Les bills privés, toutefois, aboutissent rarement à une législation.

Les grèves rotatives ont affecté hier la livraison du courrier à Calgary, pendant que Montréal était toujours assujéti à une grève illimitée et que des lock-out sé-

visaient dans de nombreuses régions du pays, particulièrement dans les provinces maritimes. Au Québec, Drummondville, Victoriaville, Rouvyn-Noranda et Val d'Or ont aussi été touchées.

Et tandis que les deux parties poursuivaient leur guerre des nerfs, des actes de violence éclataient sur les piquets de grève dans plusieurs centres, notamment à Halifax : au principal poste de triage de la ville, la police a été appelée à intervenir à deux reprises hier pour escorter des autobus transportant des briseurs de grève qui ont été bombardés d'oeufs et de tomates par les piqueteurs.

Le syndicat a accusé la société des Postes de provoquer la violence sur les piquets de grève afin de fournir au gouvernement l'excuse voulue pour décréter un retour au travail.

Postes Canada a immédiatement qualifié cette accusation de ridicule, même si son principal négociateur, Harold Dunston, a admis que « la dispute prenait des proportions inquiétantes ».

Enfin, la société faisait savoir hier par voie de communiqué que le volume du courrier a augmenté de 1,8 p. cent en comparaison de la même période l'année dernière. Postes Canada avait reçu 34 430 000 pièce de courrier entre 7 h le 6 octobre 1987 et 7 h le 7 octobre, à comparer à 33 812 000 pièces pour la période équivalente l'an dernier.

« Ces statistiques démontrent concrètement la confiance des Canadiens envers l'engagement de la Société d'acheminer le courrier en dépit de la grève du Syndicat des postiers du Canada », souligne le communiqué.

SUITE DE LA UNE

BOURASSA

Bourassa offre de « vendre » l'accord au reste du Canada

partiel qui devra trancher les disputes. M. Bourassa a reconnu que des secteurs comme la production du porc ou du papier journal pouvaient toujours être frappés de mesures de représailles des États-Unis.

« On ne peut pas dire que tous les secteurs susceptibles d'être frappés ne le sont plus », a-t-il admis. Mais, a-t-il ajouté, la formule choisie « nous met à l'abri des abus ».

En outre, le Canada, en voulant préserver sa prérogative de subventionner le développement régional, ne pouvait espérer que les États-Unis abolissent totalement leur système de protection tarifaire.

« On ne peut garder son gâteau et le manger, il faut choisir », a-t-il dit.

Tel que prévu par l'accord, le tribunal bipartite aura un pouvoir exécutoire, mais ses décisions seront prises à la lumière des lois du pays qui demande justice. Ainsi, si Washington décide de frapper de tarifs douaniers spéciaux un produit canadien, le

tribunal, examinant un appel d'Ottawa, devra décider si la décision de Washington respecte les lois américaines.

Même s'il est moins contraignant qu'il ne l'aurait souhaité, ce mécanisme constitue toutefois un précédent important, que les États-Unis n'avaient pas voulu concéder à leur allié d'Israël dans une entente de libre-échange, a souligné le premier ministre.

Pour M. Bourassa, les législateurs américains pourront difficilement adopter de nouvelles lois protectionnistes tout en respectant l'esprit de l'accord que vient de conclure la Maison-Blanche. Le texte de l'accord constitue « une protection » contre les projets de loi protectionnistes, croit-il.

Au surplus, les pays se sont explicitement donné plus de cinq ans pour définir, dans de nouvelles règles du jeu, ce qu'est une subvention acceptable, qui ne vient pas brouiller les lois de la concurrence.

JUGE

Un juge alourdit la poursuite contre un touriste

quête préliminaire. La Gendarmerie royale du Canada avait porté contre lui deux accusations mineures de voies de fait sur la personne d'un agent de bord, Steven Stanley, et d'un passager dont l'identité n'a pas été dévoilée.

Selon le ministère public, représenté par Me Jean-Marie Tanguay, l'accusé était déjà passablement éméché lorsqu'il est monté à bord de l'appareil. Il aurait alors voulu poursuivre sa beuverie, mais les agents de bord, jugeant qu'il avait assez bu, ont refusé de lui servir tout alcool. C'est à ce moment qu'il aurait commencé à gesticuler au grand désarroi des membres de l'équipage et des passagers.

Il aurait même ignoré les messages lumineux demandant aux passagers de rester assis, d'attacher leur ceinture et de ne pas fumer. Il aurait aussi fait la sourde oreille à la voix qui lui demandait la même chose par un haut-parleur.

Puis, alors que l'avion avait mis le cap sur Mirabel, une passagère a été prise d'un malaise tellement grave que les membres d'équipage ont jugé bon d'utiliser un masque d'oxygène pour l'aider à respirer. Les panneaux lumineux ont alors indiqué qu'il était interdit de fumer, à cause du danger que représente en plein vol le contact du feu avec l'oxygène.

À ce moment, Hudson se serait approché et aurait menacé de lancer sa cigarette sur la malade. Il a été repoussé et sa cigarette se serait éteinte. Il en aurait alors allumé une deuxième.

Finalement, l'homme, au grand soulagement des passagers, a été maîtrisé et remis entre les mains de la GRC dès que l'appareil se fut posé à Mirabel.

Après avoir entendu les témoignages, le juge Beaudoin a jugé qu'une tragédie aérienne aurait pu survenir en plein vol, et s'est dit d'avis que les accusations portées contre Jean-Guy Hudon ne correspondaient pas à la gravité de la situation. Il a donc décidé de porter quatre chefs d'accusation supplémentaires.

L'individu est donc en plus accusé de s'être livré à des voies de fait sur l'agent de bord Nathalie Lamont, d'avoir incité à servir de l'alcool, commettant ainsi une extorsion ; d'avoir mis en danger la vie, la sécurité ou la santé du public en commettant des actes illégaux, à savoir en troublant l'ordre public à bord d'un avion ; et, en quatrième lieu, il lui est reproché un méfait mettant en danger la vie d'autres personnes, en empêchant, en interrompant ou gênant l'emploi, la jouissance ou l'exploitation légitime d'un bien, à savoir le bon fonctionnement d'un avion en vol ou le bon déroulement des opérations du dit avion en vol.

Jean-Guy Hudon subira son procès devant un juge seul le 23 janvier prochain.

CHLAMYDIA

Une adolescente sur huit sera stérile à cause de la chlamydia

Park, le Dr Steben est bien au fait du rapport préparé conjointement par les DSC de Montréal et le Bureau régional des maladies infectieuses pour le ministère de la Santé. Il a aussi participé à l'étude de la Corporation des médecins ayant trait au dépistage pour enrayer l'épidémie.

« Un programme analogue à celui que vient de mettre sur pied la Californie pour contrer la propagation de la chlamydia coûterait ici environ \$1 million par année », a-t-il affirmé. Ce n'est pas une somme exorbitante en comparaison de l'impact de cette maladie sur les coûts sociaux.



PHOTO JEAN-YVES LETOURNEAU, LA PRESSE
Le Dr Marc Steben

Et le Dr Steben de débiter des chiffres quasi apocalyptiques comme ceux touchant au nombre de femmes menacées de stérilité, souvent à leur insu. C'est que la vilaine bactérie, responsable de l'infection à chlamydia, se loge et de développe dans les cellules. Hommes et femmes peuvent en être porteurs durant plusieurs années sans manifester aucun symptôme de l'infection.

Cette dernière peut entraîner des salpingites (infections des trompes de Fallope), des grossesses extra-utérines et l'infertilité chez les femmes. Les hommes, eux, risquent de contracter une infection à la prostate et aux testicules pouvant même causer la stérilité.

« Il faut dorénavant vendre le condom et l'abstinence comme des valeurs de santé, pas comme des valeurs morales », a dit le Dr Steben. C'est bien ainsi que l'entendent les associations étudiantes de l'Université de Montréal qui, de concert avec les Services aux étudiants et l'administration de l'institution, ont collaboré à l'organisation de la campagne de prévention.

Une série d'activités auront lieu tout au long de la semaine prochaine : kiosques d'information, tables rondes suivies

d'échanges avec le concours de professionnels experts en la matière qu'animerait Mme Janette Bertrand, selon la formule de son émission *Parler pour Parler*.

Se mêle à cela un brin d'humour pour mieux secouer le tabou. Les quelque 11 000 exemplaires du journal étudiant *Continuum* de cette semaine n'auront jamais disparu aussi vite des boîtes de distribution sur le campus : on avait inséré dans les plis de chacun des exemplaires un condom. Le préservatif dans son sachet bien scellé sera le prix d'entrée à une soirée disco « le sexe au latex », qui clôturera la campagne.

Le service de santé de l'Université offrira gratuitement de nouveaux examens de dépistage des MTS. « Plus de la moitié des 48 000 étudiants du campus font en effet partie du groupe des 18 à 25 ans considérés comme la population à plus haut risque. Mais nous ne connaissons pas l'incidence des MTS parmi la population étudiante. À la faveur d'ententes entre le ministère de la Santé, le Laboratoire de santé publique et le DSC de l'hôpital Sainte-Justine, nous mettrons en branle au cours des deux prochains mois un projet de recherche dans le but de cerner la prévalence des MTS chez nos étudiants », a annoncé pour sa part le Dr Jean-Guy Hébert, directeur du Service de santé.

RAIDS

Raids des rebelles tamouls au Sri Lanka

plusieurs villages cinghalais dans le nord et l'est de l'île.

Ces raids, les plus graves depuis la signature d'un accord de paix indo-srilankais le 29 juillet pour mettre fin à quatre ans de rébellion tamoule, ont causé un exode de civils cinghalais apeurés.

Selon des sources gouvernementales, ces raids ont laissé plus de 10 000 personnes sans abri. Le gouvernement de Colombo expédie actuellement des secours par la voie aérienne aux victimes des combats qui, pour la plupart, ont trouvé refuge dans des temples bouddhistes ou des postes de police.

La direction des LTTE a ordonné à ses combattants de chasser la population cinghalaise du nord et de l'est du pays.

Les Tigres, plus puissant groupe rebelle tamoul, ont répudié le cessez-le-feu après le suicide en prison de 13 de leurs militants, accusés d'avoir fait entrer des armes dans le pays. Huit soldats cinghalais ont été massacrés immédiatement après.

Ces représailles sanglantes se sont poursuivies mardi soir avec le massacre de 40 passagers cinghalais d'un train intercepté à Valachenai, alors qu'il se rendait de Batticaloa à Colombo.

Tôt hier matin, les séparatistes ont tué à coups de hache et de gourdin 20 passagers d'un autocar intercepté à Lahugala. Peu après, l'explosion d'une mine sous un camion militaire à Vakaraï (district de Polonnaruwa) faisait six morts et dix blessés, dont trois dans un état critique.

Trente-huit villageois ont été massacrés dans un village agricole du district de Trincomalee, tandis qu'un raid contre des habitations cinghalaises à Batticaloa faisait 17 morts. Les Tigres ont également investi deux villages de pêcheurs du district de Trincomalee, où 27 hommes, femmes, et enfants ont été mis en pièces.

Un seul billet remporte le gros lot du 6/49

Les numéros gagnants du tirage d'hier soir du Lotto 6/49 sont 3, 4, 6, 13, 14, 48, et le numéro complémentaire est le 40.

Il y a un gagnant du gros lot de \$1 685 485,40.

Quatre autres civils cinghalais trouvaient la mort lors d'une attaque contre leur village proche de Vavuniya.

Dans un communiqué publié à Delhi, le gouvernement indien a exprimé son « choc et sa révolition après les meurtres brutaux d'hommes, de femmes et d'enfants innocents par les LTTE ».

Selon le communiqué, la force indienne de maintien de la paix envoyée au Sri Lanka pour y assurer l'application de l'accord de paix du 29 juillet a été renforcée et « a reçu l'instruction de prendre toutes les mesures directes et décisives » pour arrêter les actes de violence.

Le ministère sri-lankais de la Défense avait auparavant annoncé que le général Depinder Singh, commandant militaire du sud de l'Inde, avait été dépêché au Sri Lanka hier pour prendre la tête des opérations contre les séparatistes tamouls.

De son côté, le gouvernement américain s'est déclaré « choqué et consterné » par la nouvelle vague de violence au Sri Lanka. M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat, a appelé les gouvernements d'Inde et Sri Lanka à prendre « des mesures efficaces » pour assurer l'application de l'accord.

LOI 101

Loi 101: Bourassa rallie 90% de son caucus

L'embarras change d'endroit. Voilà le parti gouvernemental ramené à l'époque de la Loi 22. Le lien est établi par un ministre, sous le couvert de l'anonymat : comme pour la Loi 22, c'est le premier ministre Bourassa qui tranchera et qui assumera sa décision devant les tranches de l'électorat. L'anglophone, l'allophone et la majoritaire.

Des députés ont hâte d'en sortir : puisque le problème c'est la promesse électorale, disent-ils, il faut que le prochain congrès du parti, en février, nous désengage! Puis il n'y aura plus de problème!

Le raisonnement est court. Imprudent même, puisque l'engagement électoral n'a pas été improvisé. C'est depuis 1981 qu'il tient, longtemps avant le retour de M. Bourassa à la tête du PLQ. Et c'est à l'unanimité qu'il a été reconduit, deux fois, dans les mois qui ont précédé le scrutin de 1985.

Faire le débat en congrès puis modifier éventuellement le programme, c'est périlleux, explique un dirigeant du parti. Parce que le Cour suprême peut fort bien nous dire, dans les semaines suivantes, que c'était notre position antérieure qui était la seule qui soit fondée en droit.

L'hypothèque ne serait donc pas levée mais elle serait plus lourde et transférée à une autre banque.

Depuis bientôt deux ans, le cheminement se fait. La qualité du français enseigné, même sous l'empire de la Loi 101, se dégrade. Les courbes démographiques ne cessent d'indiquer que le poids relatif du français, en Amérique du Nord, s'étiolle. Que les insultants « Sorry, I don't speak french! » se multiplient à l'ouest du boulevard Saint-Laurent.

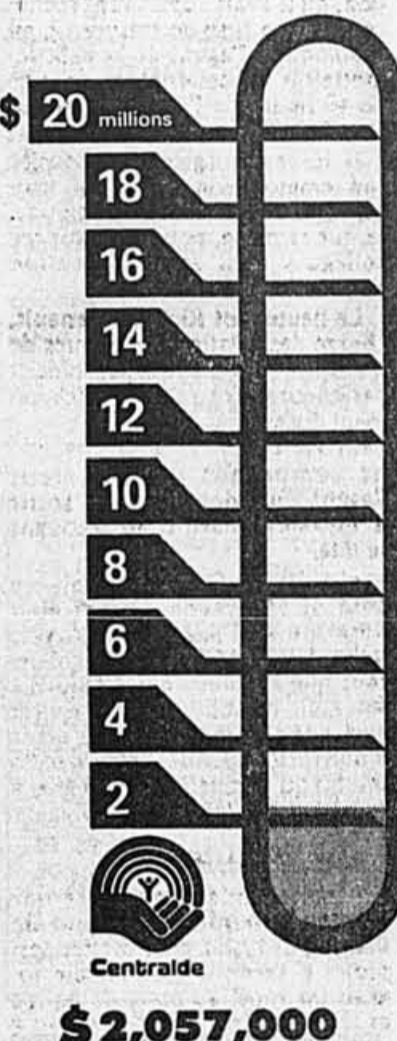
À tel point que des députés libéraux comme MM. Guy Bélanger (Laval-des-Rapides) ou Jean-Guy Lemieux (Vanier) font des professions de foi nationalistes que même les députés péquistes n'osent pas se permettre ces temps-ci.

Un engagement électoral, ce n'est pas la fin du monde, se di-

sent plusieurs députés. Mieux vaut le défaire que de sombrer avec. Après tout, les jeunes assistés sociaux et les femmes au foyer privées de rentes auraient aussi, s'ils avaient des voix comme Alliance Québec ou *The Gazette*, le droit de rappeler au gouvernement ses engagements non tenus.

Toucher à la Charte de la langue française, même timidement, cela fera des vagues. Quelque 90 députés libéraux en sont maintenant aussi convaincus que leur chef. En y ajoutant les 23 péquistes, cela fait un joyeux consensus social.

Même si elle représente encore quelques milliers de Québécois qui s'estiment traités en « citoyens de seconde zone », Mme Dougherty est bien seule. Car même si le suprême jugement lui donnait raison, la vaste majorité libérale-péquistes aurait encore l'outil du « nonobstant » en réserve de la république. De quoi rallier la dizaine d'indécis qui persistent.



Où donner son sang

La Presse et la Croix-Rouge rappellent que seulement 5 p. cent des Québécois donnent régulièrement de leur sang. Cet automne, joignez les rangs de ceux qui sauvent une vie, car les besoins de sang demeurent les mêmes qu'en tout autre temps de l'année :

- Montréal, Centre Permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 10 h à 20 h.
- Université du Québec à Montréal, avec la collaboration du comité féminin du Club Optimiste Laurentien, pavillon Judith-Jasmin, la Grande place, 1455, rue Saint-Denis, de 9 h 30 à 17 h 30.
- Saint-Léonard, à la Caisse populaire Sainte-Angele, 5250, rue Dujarié, de 14 h à 20 h.
- LaSalle, à la salle des Pas-Perdus du cégep André Laurendeau, 1111, rue Lapierre, de 9 h 30 à 15 h 30.
- Lachute, parainnée par le Club Optimiste de Lachute/Saint-André, au Centre commercial Lachute Inc., 505, rue Béthanie, de 14 h 30 à 20 h 30.

Le Lotto 6/49
Tirage d'hier
3 4 6 13 14 48 (40)

LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-1	2	nucl., av. nei
Outaouais	6	8	nucl., po. av.
Laurentides	0	5	nucl., av. nei
Cantons de l'Est	6	8	éclai., aver.
Mauricie	6	8	nucl., averse
Québec	6	8	nucl., averse
Lac-Saint-Jean	3	6	nucl., averse
Rimouski	6	12	nucl., averse
Gaspésie	6	12	nucl., averse
Bas-Comeau	6	12	nucl., averse
Sept-Îles	6	10	nucl., averse

États-Unis	Min.	Max.	N.-Orléans	Min.	Max.
Boston	13	22	N.-Orléans	11	28
Buffalo	10	16	Pittsburgh	6	14
Chicago	3	12	S. Francisco	14	31
Miami	20	30	Washington	11	21
New York	13	21	Dallas	9	27

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	8	16	Madrid	11	17
Athènes	14	26	Moscou	5	10
Acapulco	26	34	Mexico	8	23
Berlin	10	16	Oslo	10	10
Bruxelles	7	17	Paris	8	17
Buenos Aires	15	23	Rome	18	25
Copenhague	12	17	Séoul	15	24
Genève	11	16	Stockholm	10	12
Hong Kong	26	30	Tokyo	18	24
Le Caire	18	28	Trinidad	29	33
Lisbonne	16	20	Vienne	11	19
Londres	9	14			

La Quotidienne
Tirage d'hier
à trois chiffres **642**
à quatre chiffres **4023**

41-4-01
Le jeudi 8 octobre 1987

Le premier patient à recevoir un cœur Jarvik-7 à Montréal est décédé

d'après CP

Un patient de 46 ans qui avait subi la semaine dernière une greffe de cœur, après être devenu la veille le premier individu à recevoir un cœur artificiel Jarvik-7 à Montréal, n'a pu reprendre le dessus et a succombé hier.

Simone Chouinard-Ferland, porte-parole de l'Institut de cardiologie de Montréal, a précisé que l'état du malade avait graduellement empiré depuis l'opération, et qu'en dépit de

tous leurs efforts, les spécialistes n'avaient pu le sauver. Le patient, dont l'identité n'a pas été révélée à la demande expresse de sa famille, avait subi un pontage coronarien le mardi 29 septembre, mais son cœur ne s'était pas remis à battre après l'intervention. Les chirurgiens avaient donc décidé de lui implanter un cœur artificiel Jarvik-7 en attendant de lui trouver un donneur, et l'on devait prélever le lendemain même le cœur d'une jeune fille décédée des suites d'un accident.

Longueuillois abattu par les policiers qu'il avait juré de tuer

PIERRE BELLEMARE

Un jeune homme de 27 ans, Louis Grenier, qui a déjà purgé une peine d'emprisonnement de six mois, en 1978, pour vol à main armée, a été abattu à bout portant par un policier de Longueuil, au terme d'une chasse à l'homme survenue tard en soirée mardi.



Louis Grenier

Il s'est affaissé dans la cour arrière d'une maison unifamiliale, au 2552 Chatham, et le médecin appelé sur les lieux a immédiatement constaté le décès.

La victime tenait à la main l'arme du policier Pierre Guindon, qu'il avait auparavant menacé avec son fusil de calibre 12, au moment où l'agent de la paix remettait à un conducteur un avis de 48 heures, à l'intersection des rues Cherbourg et Grant.

Il lui avait également soutiré son émetteur-radio, en lui intimant l'ordre de retourner au poste, sur sa moto, pour prévenir ses collègues qu'il avait l'intention de tuer des policiers.

Le lieutenant Richard Denault, chargé des relations publiques de la police longueuilloise, n'était pas encore remis de son étonnement hier après-midi, en se rendant sur les lieux du drame. «Je ne comprends pas comment l'agent Guindon a pu se sortir d'impasse», disait-il en secouant la tête.

«Le jeune Grenier l'avait au bout de son canon, l'agent était désarmé et l'agresseur n'avait qu'un but: tuer des policiers. Sur-tout que Grenier, qui a informé son amie de son dessein, a quitté son appartement sous l'effet d'une forte quantité d'alcool et de pilules qu'il venait d'absorber», a précisé le lieutenant Denault.

Alerte générale

Ainsi, pendant que Grenier montait à bord de son auto de marque Chrysler pour mettre son projet à exécution, son amie logeait un appel au poste de police et réclamait la visite d'un agent à son appartement de la rue Gamache. Il était 21 h 20.

La jeune femme a alors informé le policier de l'obsession de Grenier et elle a aussi parlé de l'état inquiétant dans lequel il venait de quitter l'appartement.

L'alerte générale a été donnée et les agents ont commencé à ra-

tisser le secteur. Vers 22 h, Grenier surprend l'agent Guindon et, à l'aide du radio-émetteur qu'il apporte avec lui dans sa voiture, il envoie des messages au poste. Soudainement, il convoque les agents à un combat armé, au coin du Chemin de Chambly et du boulevard Jacques-Cartier, où se trouvent plusieurs établissements commerciaux.

À 23 h 29, voyant circuler lentement une auto-patrouille sur le boulevard Jacques-Cartier, le jeune Grenier, blotti contre le mur du commerce Silencieux Speedy, décharge son fusil et blesse l'agent Claude Aquin à la main droite.

Abandonnant son fusil, mais muni de l'arme de l'agent Guindon, l'agresseur s'est enfui en direction du stationnement du magasin Métro, quelques dizaines de mètres plus loin.

Pendant qu'il s'approchait d'un pâté de maisons, une deuxième auto-patrouille arrivait en trombe sur les lieux. Les policiers et Grenier, tout en courant, ont alors échangé des coups de feu. L'agent Claude Caron a été touché légèrement au bras.

Grenier s'est rapidement retrouvé face à une clôture en bois ajourée, qui encerclait la maison avoisinant le stationnement. D'un solide coup de pied, il a fait voler en éclats une des planches de la clôture.

Toujours pris en chasse par les policiers, il aura finalement fait feu trois fois avec l'arme de l'agent Guindon avant d'être atteint mortellement sur la pelouse du 2552 Chatham.

L'agent Aquin devait subir une intervention, hier, à l'hôpital Pierre-Boucher, pour le débarrasser de quelques plombs dans la main et le bras. L'agent Caron a aussi été hospitalisé, mais aucune intervention n'a été jugée nécessaire dans son cas.

Miron: la cour rejette la requête en injonction déposée par la Ville

GERMAIN YARDIP

La Cour supérieure a rejeté hier matin la requête en injonction interlocutoire provisoire déposée par la Ville de Montréal contre la compagnie Miron.

La Ville avait entrepris cette démarche afin d'interdire immédiatement à Miron de continuer à exploiter sa carrière et ses usines de béton sur l'emplacement dont elle est devenue propriétaire en juin 1984, en vertu d'un contrat de vente au coût de \$45 millions intervenu entre elle et la compagnie.

L'injonction demandée visait également à interdire à Miron d'empêcher l'occupation immédiate de l'emplacement par la

Ville, sauf le terrain réservé à l'enfouissement des déchets.

En vertu d'ententes avec la Ville, la compagnie avait obtenu l'autorisation d'y continuer ses exploitations et l'occupation des lieux jusqu'au 30 septembre dernier. D'autre part, Miron peut encore poursuivre ses opérations d'enfouissement des déchets jusqu'au 31 décembre.

La Ville invoquait l'urgence pour elle, en tant que propriétaire, d'assurer la sécurité des lieux.

En rejetant la demande, le juge Kevin Downs s'est dit d'avis qu'il n'y a pas d'urgence motivant une intervention immédiate du tribunal et que la Ville peut fort bien attendre au 14 octobre, alors que la Cour entendra les arguments de fond présentés par les deux parties.

La STCUM menace de couper dans les services d'ici deux semaines

La Société serait même incapable de terminer l'année sans réclamer trois autres millions des municipalités de la CUM

FLORIAN BERNARD

À moins de trouver de nouvelles sources de financement du transport en commun d'ici une quinzaine de jours, la STCUM commencera à couper directement dans les services à la clientèle. Cet avertissement, lancé hier soir aux élus des villes de la CUM par la présidente et directrice générale, Mme Louise Roy, ne laisse place à aucune équivoque. «Nous ne pouvons plus compresser ailleurs que dans les services directs à la clientèle» a-t-elle dit.

Mme Roy a non seulement confirmé qu'il y a actuellement un «trou» de \$17 millions dans le budget de 1988, mais qu'en outre, un déficit additionnel de \$3 millions vient d'apparaître dans l'exercice des prochaines semaines. La STCUM ne pourra même

pas terminer son année sans recourir à une facturation spéciale des villes, à moins de trouver \$3 millions à très courte échéance. Elle a dit que des directives sévères ont été transmises à tous les services, exigeant des compressions supplémentaires.

Mme Roy a elle-même qualifié «d'alerte sérieuse» son avertissement aux élus. La STCUM, a-t-elle rappelé, est toujours dans l'impossibilité de présenter un budget équilibré, à moins d'entreprendre un programme draconien de réduction des services ou de recevoir des revenus d'une autre source.

Elle n'a pas précisé quels services seraient touchés, ni dans quelle mesure. Elle a cependant déclaré qu'une réduction de services veut dire moins d'autobus, des attentes plus longues, une diminution des heures d'opération

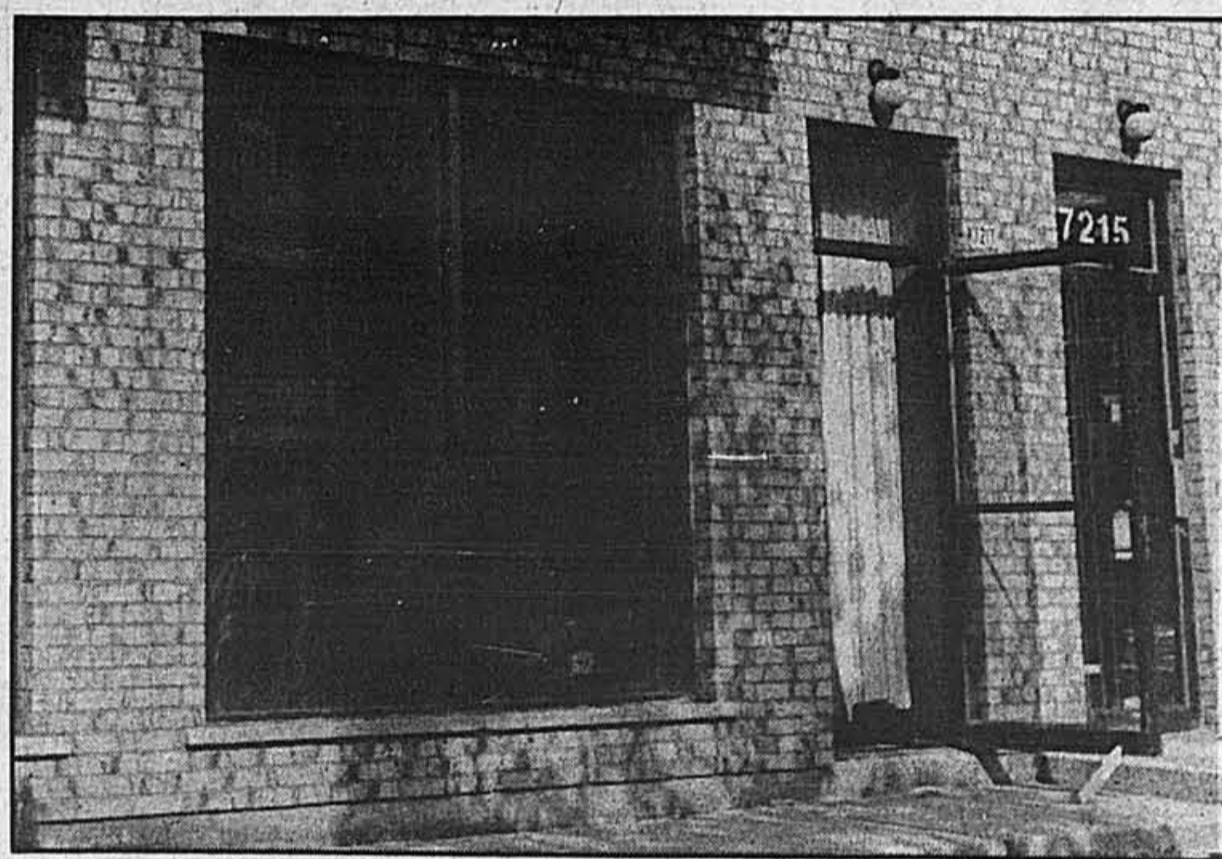
du métro, des stations plus sales et moins entretenues, des dispositifs amoindris de sécurité, une réduction du personnel, etc. «Nous n'avons aucune recette miracle. Si nous devons combler par de nouvelles compressions l'absence de revenus suffisants au budget, c'est l'ensemble des usagers qui devra en subir les conséquences».

Pour éviter une telle situation, le président du conseil d'administration de la STCUM, M. Robert Perreault — qui envisage toujours une fermeture de la station Longueuil — a demandé que le gouvernement du Québec impose dans les plus brefs délais une participation financière de Laval et de la Rive-Sud, ou débloque «un quatrième palier de revenus». Il a ajouté que la STCUM est toujours dans l'impossibilité de dé-

poser son budget, malgré les exigences de la loi, parce qu'on ignore encore le niveau exact de contribution du gouvernement du Québec.

Mme Roy a indiqué, hier soir, que le budget de dépenses pour 1988 sera de l'ordre de \$535 millions, comparativement à \$499 millions en 1987. Elle a révélé que la grève des mois d'avril-mai a provoqué une perte de revenus de \$10,4 millions, de même qu'une réduction de \$2,8 millions des subventions gouvernementales. Si l'on soustrait la baisse des dépenses engendrée par cette grève, il en résulte quand même un déficit net de plus de \$6 millions. Quant au renouvellement des conventions collectives, il a entraîné des dépenses additionnelles de \$1,5 million.

«Nous ferons l'impossible, a-t-elle dit, pour éviter l'envoi d'une facture supplémentaire aux villes en ce qui touche le déficit de \$3 millions pour la fin de l'exercice actuel, mais nous n'avons aucune solution pour le trou de \$17 millions au budget de 1988».



C'est dans ce local loué au 7217 rue Saint-Denis que logera le bureau municipal d'accueil et de services de l'arrondissement Villeray.

L'ouverture des treize bureaux municipaux coûtera \$1 million

MARIANE FAUREAU

L'ouverture prochaine de 13 bureaux municipaux dans autant d'arrondissements de Montréal, entraîne des dépenses d'environ un million de dollars. Leur ouverture s'échelonne depuis la fin d'octobre jusqu'au début de janvier prochain.

Des 13 «bureaux d'accueil et de services» prévus par l'administration Doré-Fainstat, un seul logera dans un immeuble municipal. Les autres occuperont des locaux loués sur le marché privé au loyer annuel total d'environ \$360 000. Le 13e sera situé à l'intérieur même de l'hôtel de ville.

Une cinquantaine de fonctionnaires municipaux, triés sur le volet, participent actuellement à une session de formation: la moitié d'entre eux prendront charge de ces bureaux.

Enfin, une firme de communication (Communications Bleu, Blanc, Rouge) a été retenue au coût de \$140 000 pour faire connaître à la population les nouveaux services aux citoyens, dont ces bureaux d'arrondissement.

En comptant le coût des installations informatiques requises (\$400 000), du mobilier (\$120 000), de la location annuelle des bureaux (environ \$360 000) et de la publicité (\$140 000), c'est environ \$1 million qui sera consacré à l'opération, cette année, explique M. André Huneault qui en est responsable. Il est assistant directeur au module des relations avec les citoyens du Service de planification et concertation de l'hôtel de ville.

Le conseil municipal a entériné la location de sept locaux:

- Villeray: 7217 rue Saint-Denis, \$19 152 par an.
- Rosemont: 3304 boulevard Rosemont, \$15 909.
- Mercier: 6070 est, rue Sherbrooke, \$27 675.
- Sud-Est: 4295 est, rue Ontario, \$48 000.
- Côte-des-Neiges: 5885 Côte-des-Neiges, \$44 075.
- Notre-Dame-de-Grâce: 5814 ouest, rue Sherbrooke, \$53 595.
- Pointe-aux-Trembles: 13068 est, rue Sherbrooke, \$24 840.

Celui d'Ahuntsic sera aménagé dans un immeuble municipal à l'intersection des rues Lajeunesse et Fleury. (Auparavant, on avait envisagé la location d'un local voisin pour \$48 300.) L'aménagement de ce local entraînera toutefois des dépenses.

Le conseil municipal devra entériner, à sa prochaine assemblée, la location des bureaux des arrondissements de Saint-Michel, Plateau Mont-Royal, Sud-Ouest et Rivière-des-Prairies.

M. André Huneault explique que celui d'Ahuntsic mis à part, aucun immeuble municipal ne répondait aux critères retenus: local d'environ 1 000 pieds carrés, situé au cœur du quartier, facilement repérable (de préférence sur une artère commerciale) et accessible aux handicapés.

Quels genre de services?

Le bureau d'arrondissement est appelé à devenir «un comptoir pour tous les services de la Ville», explique M. Huneault. Mais ils commenceront plus modestement leur carrière.

Leur mission: l'information, la référence et la prestation de services. Et cela, poursuit M. Huneault, tout en respectant la confidentialité requise par la loi et l'expertise de chacun des services municipaux dans son propre domaine.

Par exemple, on pourra y payer ses comptes de taxes, s'ils ne sont pas en retard, et les contraventions.

On pourra aller y chercher un permis. Dans le cas des permis de chiens ou de bicyclette, ce sera fait sur-le-champ. Pour un permis de construction, la demande sera acheminée au service municipal compétent, et le citoyen reviendra à son bureau d'arrondissement recevoir son permis plus tard.

Les préposés pourront aider à remplir les formulaires, vérifieront si les demandes à transmettre sont bien remplies, etc. On pourra déposer au bureau local le courrier à l'intention de la Ville, on y trouvera les rapports de commissions, et toute autre documentation municipale pertinente (horaires, ordre du jour des assemblées du conseil).

Dans chaque bureau, deux écrans cathodiques (et plus tard, des imprimantes) pour trouver et donner l'information requise. Un béllinographe permettra de faire venir de l'hôtel de ville (par téléphone) copie d'un règlement ou d'un document.

Mais on ne pourra, à ces bureaux d'arrondissement, s'inscrire aux activités de loisirs, ni déclarer une naissance.

Huit semaines de formation

Les bureaux d'accueil et de services seront ouverts de 9 h à 18 h et deux «agents de communication sociale» y seront au service des citoyens.

Lors d'un concours auquel se sont présentés 1 067 employés municipaux, cet été, 238 ont réussi l'examen écrit. Un peu moins d'une centaine ont été retenus après l'examen oral. Vingt-sept ont été engagés et 22 autres constituent une équipe de réserve. Ces 49 fonctionnaires suivent, depuis le 24 août, une session intensive de formation de huit semaines.

Répartis en trois équipes, ils reçoivent d'une firme spécialisée une formation sur les transactions avec le public. Ils se familiarisent également avec les systèmes informatiques de la Ville. Mais le plus important de leur formation, explique M. Huneault, vise à acquérir une connaissance approfondie des procédures et services municipaux. Pendant six semaines, ils vont donc apprendre ce qui se passe dans les divers services.

Ils seront «diplômés» le 16 octobre, et ils feront alors l'apprentissage sur les lieux mêmes de leur futur travail.

Ces «agents de communication sociale» ont de 35 à 45 ans, ils possèdent entre 15 et 25 ans d'expérience à la Ville, et le tiers sont des femmes. Dans la plupart des cas, leur nomination constitue une promotion dans l'échelle salariale.

Le journaliste Lester saura demain s'il doit révéler ses sources

PC et La Presse

Le juge Claude Jourdain, de la Cour supérieure, à Québec, doit décider demain s'il obligera un journaliste de Radio-Canada à identifier des sources qui lui ont permis de diffuser des reportages sur l'infiltration de la CSN par le Service canadien du renseignement de sécurité.

L'avocat du syndicaliste Gérard Thériault, Me Jacques Larochelle, a déposé hier une requête en ce sens, parce que, dit-il, il a besoin de connaître l'identité de ces sources afin de les faire témoigner au procès de son client. Il veut en outre forcer à témoigner le directeur du SCRS pour la région de Montréal, M. Philippe Bi-beau.

Gérard Thériault est un des quatre permanents de la CSN arrêtés après l'explosion du 23 mai à l'hôtel Universel de Chicoutimi. Il doit subir son procès devant jury le 26 octobre pour complot et attentat à la bombe.

Pour préparer la défense de son client, Me Larochelle affirme avoir besoin de témoignages qui pourront expliquer aux jurés les activités d'infiltration du SCRS au sein de la CSN et raconter les circonstances exactes de l'arrestation de Marc-André Boivin, syndicaliste de la CSN, mais aussi source du SCRS.

Dans ses reportages, le journaliste Normand Lester a traité de toutes ces questions mais refuse de dévoiler ses sources. Si la Cour l'y oblige, cependant, il devra le faire sous peine d'outrage au tribunal.

FPJQ, FNC et... CSN contestent

La requête de Me Larochelle a été condamnée dans un communiqué par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, qui estime que justice peut être rendue envers M. Thériault sans recourir au témoignage d'un journaliste.

La FPJQ rappelle que les journalistes ne peuvent faire leur métier sans le respect de la confidentialité de leurs sources.

«L'intention de la CSN est d'autant plus condamnable que cette centrale a toujours tenu un discours favorable à la liberté de la presse. Pourquoi la CSN change-t-elle son discours aujourd'hui, alors qu'elle soutient par ailleurs les efforts de la FPJQ et de Radio-Canada qui s'opposent à la saisie des images tournées au Manoir Richelieu lors d'une manifestation où des actes de vandalisme auraient été commis?», demande la FPJQ.



ÉPIC
un cahier spécial, le samedi 10 octobre 1987
à ne pas manquer dans **La Presse**

NINGT ANS
AU  DE
NOTRE VIE

Bâtiment: les agents de la FTQ appuient le prolongement du décret

LISA BINSE

Les gérants d'affaires de la FTQ-construction ont donné leur accord hier pour prolonger d'un an le décret qui régit les conditions de travail des 113 000 ouvriers de la construction, tel que proposé dans le protocole d'entente intervenu la semaine dernière avec l'organisme patronal.

Le protocole d'entente, qui a aussi reçu l'aval des gérants d'affaires du Conseil provincial des métiers de la construction (international), outre la prolongation du décret d'un an, prévoit aussi une hausse de salaires de 5 p. cent en mai 1988, tandis que la contribution patronale aux avantages sociaux augmente dans une proportion de 15 cents l'heure, à compter de novembre 1988.

Plus des trois-quarts des gérants d'affaires ont donné leur aval au protocole, et ils en recommanderont l'acceptation à leurs membres. Les résultats du vote en assemblée générale, pour les deux syndicats, seront connus à la fin du mois. Il faut se rappeler que la prolongation ne prendrait effet que le 30 avril prochain, portant la fin du décret à avril 1989.

Ce protocole provoque la colère de deux autres associations syndicales, la CSN-construction et la CSD-construction.

La CSN-construction s'offusque du fait qu'elle n'a pas été consultée, même si elle représente 18,5 p. cent des travailleurs. Selon elle, l'entente serait illégale et elle a demandé hier à la Cour supérieure d'émettre une injonction pour empêcher le gouvernement de ratifier ce protocole. Mais la demande a été rejetée.

La CSD-construction, qui représente 8,6 p. cent des travailleurs dans cette industrie, qualifie ce protocole de « transaction indécente et inacceptable ».

L'Association des entrepreneurs en construction du Québec, qui représente les 15 000 employeurs, a convoqué pour demain trois associations syndicales — la FTQ-construction, le Conseil et la CSN-construction — pour discuter de l'entente proposée.

Grève illégale de la CSN dans un centre d'accueil de 175 malades

LISA BINSE

Environ 110 préposés aux bénéficiaires du Centre d'accueil de Brossard, membres d'un syndicat CSN, sont en grève illégale depuis deux jours privant de leurs services 175 malades laissés sous les soins des cadres et du personnel infirmier de l'établissement.

Mme Sylviana Trempe, directrice générale de ce centre privé, a expliqué hier que le débrayage a été provoqué par le refus de l'administration de combler quatre postes vacants aussi rapidement que l'exige le syndicat. Les malades, a-t-elle dit, sont très majoritairement des « cas lourds », des personnes souffrant de troubles psychiatriques, référées par les hôpitaux Pierre-Boucher et Charles-Lemoyne.

« Pour le moment, dit-elle, la situation n'est pas critique, mais elle peut le devenir rapidement. On ne peut pas tolérer cette situation longtemps. »

Le Conseil des services essentiels, qui a entendu les arguments patronaux hier matin, doit rendre une décision dans les jours à venir. Déjà mardi, le conseil mettait le syndicat en demeure de retourner au travail, mais l'avis a été ignoré.

Une porte-parole de la CSN a précisé qu'au-delà de la question de l'affichage de postes, la grève serait aussi le fruit d'une accumulation de problèmes entre le syndicat et l'administration. La convention collective de ces salariés, comme tous les autres salariés du secteur public, ne prend fin qu'en décembre 1988, d'où l'illégalité du débrayage.

M. Renaud Royer, porte-parole du syndicat, explique que « c'est notre sécurité d'emploi qui est en jeu ». La grève va se poursuivre, a-t-il affirmé, tant que les postes ne seront pas affichés ou que l'administration n'aura pas fourni une raison valable pour justifier son refus. Un poste est vacant depuis 18 mois et les trois autres depuis cet été. Seulement 50 des 110 salariés ont des emplois à temps plein.

Mme Trempe a expliqué que le refus d'afficher les quatre postes à temps plein provenait du fait que le centre est présentement en voie de relocalisation et de réorganisation. L'administration du centre préfère attendre que le réaménagement soit complété avant d'afficher les postes.

L'accord de libre-échange nous fera tous devenir Américains, selon Gérald Larose

MADELINE BERTHAULT

Syndicats et employeurs ne pensent pas que ce protocole aura un effet marqué sur le maraudage en cours dans l'industrie, en vue du vote de changement d'allégeance du 4 au 8 novembre prochain.

Si le protocole est accepté par les salariés et les patrons, les deux associations syndicales et l'organisme patronal demanderont alors au ministre du Travail, M. Pierre Paradis, d'amender la loi des relations de travail dans l'industrie de la construction pour prévoir qu'à l'avenir la période de maraudage, source de frictions entre les associations syndicales, soit tenue un an avant la fin du décret, au lieu de six mois.

Le protocole d'entente prévoit aussi des négociations aux tables de métiers qui débuteraient six mois avant la fin du décret, soit en novembre 1988; un comité d'étude qui se penchera sur la réduction des heures de travail et la sécurité du revenu; une nouvelle version de l'article concernant les primes de transport dans le secteur industriel. Une mésentente patronale-syndicale sur ces primes a provoqué des arrêts de travail illégaux cet été.

Le protocole stipule que les autres conditions de travail resteront en vigueur jusqu'à la signature d'un nouveau contrat, à moins qu'une grève ou un lock-out n'intervienne auparavant.

« Avec l'accord de libre-échange, le Canada et le Québec deviendront américains, car nous devons harmoniser nos politiques sociales, fiscales et commerciales à celles des États-Unis », a déclaré hier soir le président de la CSN, M. Gérald Larose. « Nous demandons au responsable d'un tel gâchis de se présenter devant le peuple, nous demandons des élections », a-t-il ajouté en précisant que « nous devons livrer une bataille politique importante ».

M. Gérald Larose s'adressait alors aux quelque 500 délégués et invités au 25e congrès du Conseil central de Montréal de la CSN, qui, commencé hier soir, se poursuivra jusqu'à dimanche.

« Cet accord que nous appréhendons nous est livré avec une réalité qui confirme nos appréhensions », a précisé le président de la CSN, soulignant que l'accord est global et non pas sectoriel. « Quand on va faire les analyses secteur par secteur, on va se rendre compte qu'on a changé un gros cheval pour un petit lapin », a encore dit M. Larose.

Il a aussi rappelé qu'on nous affirmait que l'agriculture, le pacte de l'auto et la culture seraient ex-

clus. « Mais on nous a menti, et en agriculture, c'est le mensonge total. » M. Larose est d'avis que le traité de libre-échange donne aux Américains « l'accès illimité à nos ressources naturelles, en plus de leur permettre une intrusion dans le secteur des services et en élargissant leurs possibilités d'accès à la propriété chez nous ». M. Larose souligne qu'on ne peut rester indifférent à tout cela.

Manoir Richelieu

Parlant ensuite du conflit qui sévit depuis 20 mois entre les 350 employés du Manoir Richelieu mis à la rue et le nouveau propriétaire de cet hôtel, le président de la CSN a affirmé solennellement que « la lutte va se poursuivre et ne s'arrêtera pas à petit feu comme certains le souhaitent ». M. Larose a annoncé que la campagne de soutien financier « pour le pain et le beurre de ces travailleurs en lutte » continue. Jusqu'à maintenant plus de 1 000 syndiqués ont donné \$650 000.

Et, le président de la CSN a parlé d'espoir: en effet, on attend la décision de la Cour suprême sur la question de savoir si en achetant le Manoir Richelieu, le nouveau propriétaire était automatiquement lié au syndicat existant alors. « Si la décision est favorable, les instances politiques se-

ront mises en demeure de corriger la situation actuelle qui dure depuis trop longtemps. »

Mais si l'article 45 est caduque, « le mouvement syndical en entier aura un problème majeur ». De toute façon, selon M. Larose, la mobilisation est nécessaire pour faire pression sur les hommes politiques pour qu'ils prennent les moyens pour régler le problème.

Outre le président de la CSN, des représentants de d'autres centrales syndicales avaient été invités à prononcer un discours pour l'ouverture du 25e congrès du Conseil central, présidé par M. Pierre Paquette. Ainsi, Mme Lorraine Pagé, présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal, est-elle venue sensibiliser les camarades de la CSN « aux problèmes de démocratie » qui touchent la Commission des écoles catholiques de Montréal. Mme Pagé a rappelé que les élections scolaires auront lieu en novembre et qu'il « serait temps de doter la CECM de dirigeants capables de s'adapter à la société montréalaise ». Mme Pagé faisait allusion au mouvement politique, MEMO, qui émerge « pour une école moderne et ouverte ». Rappelons que cet article figure à l'ordre du jour du congrès.



Le président de la CSN, Gérald Larose. PHOTO: PHOTOTHÈQUE LA PRESSE



La classe Affaires a un sixième sens. C'est le sens de l'horaire.

Le rythme de votre journée de travail n'est pas plus lent aujourd'hui qu'hier. Au contraire. Les exigences sont grandes. Et vos horaires... disons athlétiques. C'est pourquoi la classe Affaires d'Air Canada met à son horaire plus de 225 vols quotidiens vers 28 grands centres d'affaires à travers le monde. De manière à rendre vos voyages d'affaires un peu plus simples, quel que soit votre horaire,

en Europe, en Asie et en Amérique du Nord.

Le sens de l'horaire, c'est aussi l'engagement de tous les effectifs d'Air Canada à servir les gens d'affaires mieux que quiconque. On s'affaire de tout coeur.




AIR CANADA

La cité de la mode. C'est Montréal!

Montréal est sans nul doute la capitale canadienne de la mode. Il suffit de se promener dans le quartier des affaires, rue St-Jacques, pour s'en rendre compte. Ou d'admirer les tenues resplendissantes des amateurs de concert à la Place des Arts. De regarder les gens dans la rue, sur les boulevards, au travail ou lors d'événements culturels.



Chez les spécialistes de A. Gold & Sons, on privilégie l'élégance en ne présentant que des vêtements de qualité, dans des styles faits pour vous. Et nous nous sentons particulièrement honorés et privilégiés que tant de Montréalais continuent à nous faire confiance et recherchent ce qu'il y a de mieux en matière de mode. Voici un aperçu du nouveau look des Montréalais cette saison:

LES CADRES DÉCONTRACTÉS



LUXUEUSE ALLURE SOIE

Superbe veston sport en soie et laine mélangée. 2 boutons, revers cranté. Tons chatoyants de bleu, noir, gris, magenta. 350\$

TENUE CLASSIQUE

Magnifiquement taillée. Lignes bien structurées. Élegance raffinée. 100% laine. Nombreux coloris, à carreaux et à rayures. 295\$ à 495\$

BLAZER BLEU MARINE TRADITIONNEL

Idéal en toutes occasions. Poche plaquée. Boutons métalliques originaux. 185\$ à 295\$

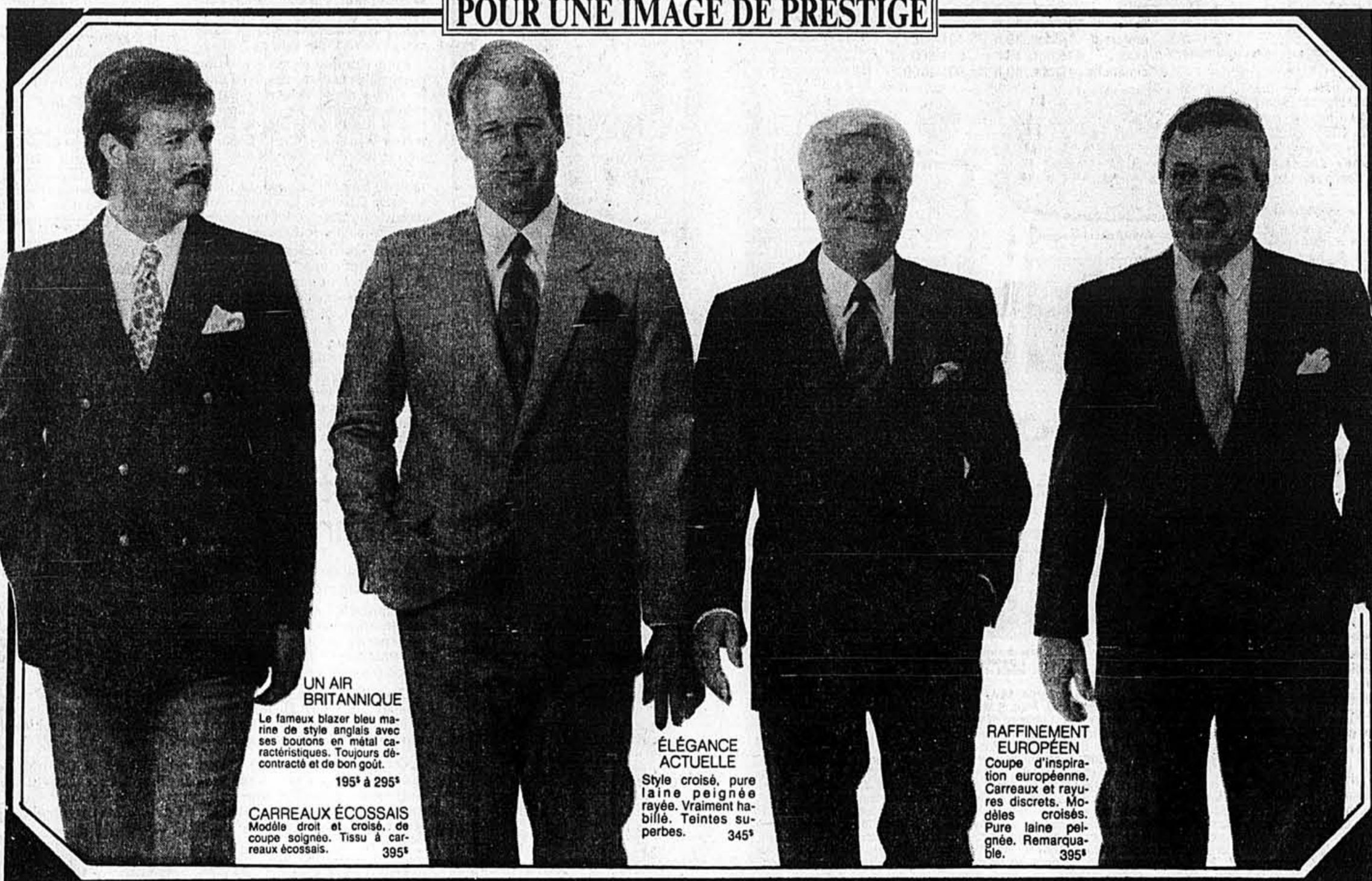
COLLECTIONS SUR MESURE

Pour les hommes qui ont de la difficulté à s'habiller en prêt-à-porter ou qui recherchent quelque chose de spécial. Notre service de confection sur mesure peut vous offrir ces modèles ou d'autres styles à prix étonnamment abordables.

HIER COMME AUJOURD'HUI, NOTRE DEVISE:

« Nous Ne Signons Que des Vêtements Qui Vous Vont à la Perfection »

POUR UNE IMAGE DE PRESTIGE



UN AIR BRITANNIQUE

Le fameux blazer bleu marine de style anglais avec ses boutons en métal caractéristiques. Toujours décontracté et de bon goût. 195\$ à 295\$

CARREAUX ÉCOSSAIS

Modèle droit et croisé, de coupe soignée. Tissu à carreaux écossais. 395\$

ÉLÉGANCE ACTUELLE

Style croisé, pure laine peignée rayée. Vraiment habillé. Teintes superbes. 345\$

RAFFINEMENT EUROPÉEN

Coupe d'inspiration européenne. Carreaux et rayures discrets. Modèles croisés. Pure laine peignée. Remarquable. 395\$

PLACE VERTU • CENTRE ROCKLAND • FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE • 960, STE-CATHERINE O. •



• LES PROMENADES SAINT-BRUNO • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Carte Blanche, Diners, A. Gold & Sons

TÊTES D'AFFICHE



Guy Pinard

Un centenaire en forme!

Joseph-Arthur Charbonneau, un des pensionnaires de la résidence du Tremblay, célèbre hier son 100^e anniversaire de naissance. A la retraite de Postes Canada depuis 1951, lui et sa femme Anna (elle est décédée en 1984 à l'âge de 92 ans), qu'il avait épousée en 1910, ont eu sept enfants, cinq filles et deux garçons. Ses enfants leur ont donné une importante progéniture, soit 31 petits-enfants, et 29 arrière-petits-enfants. Et M. Charbonneau est suffisamment en bonne santé pour faire quotidiennement ses mots croisés dans *La Presse*. Le plus grand quotidien français d'Amérique offre à M. Charbonneau ses meilleurs vœux de santé et de bonheur.

La Conférence des directeurs de bibliothèques publiques de l'île de Montréal célèbre son 10^e anniversaire en organisant un concours de dessins et de photos sur le thème *Les plaisirs de la lecture*. Ce concours s'adresse aux enfants de 5 à 12 ans, et la date-limite d'inscription a été fixée au 30 octobre. Les enfants résidant sur le territoire sont priés de s'adresser à leur bibliothèque pour obtenir de plus amples informations.

Le Conseil des artistes peintres du Québec propose, jusqu'au 16 octobre, une exposition des oeuvres de *Robert Chicoine, John Drew-Munro, Louise Mercure et Odette Théberge*. Pour informations: 842-0243.

David L. Johnston, principal de l'Université McGill, est l'animateur d'une nouvelle série télévisée du réseau PBS, *The Editors*, poste qu'il partage en alternance avec *Peter Desbarats*.

Le *Dr François Lamoureux*, président de l'Association des



PHOTO ROBERT NADON La Presse

Monique Bergeron a gagné le bon d'achats de \$100 pour le mois de septembre, après avoir correctement identifié Colette Boky.

Le groupe Alliance Québec annonce la nomination de *Geoffrey Kelley* au poste de directeur des Communications, et celle de *Sheila Moore* au poste de directrice du programme des affaires culturelles.

L'exposition *Henri Rousseau, le tourne-disque et la récréation du monde*, se poursuit jusqu'au 17 octobre à la galerie Chantal-Boulangier. Cette exposition se veut un hommage au douanier Rousseau.

La société Celsat, de Dollard-des-Ormeaux, a été acceptée comme membre actif de l'Association de l'industrie de l'équipement de sécurité, dont le siège social se trouve en Californie.

Jean-Luc Drapeau a accepté la présidence d'honneur de la deuxième expo-vente d'oeuvres originales présentée du 19 au 21 octobre au profit de la fondation Pearl-Harrington du centre hospitalier de Lachine. L'événement se déroulera à la bibliothèque municipale Saul Bellow, et la date-limite d'inscription a été fixée au 12 octobre. Pour informations: 637-2351, poste 217.



Mafalda s'en va. Tel est le titre du dernier album que son créateur, *Quino* (de son vrai nom *Joaquim Salvador Lavado*), consacrera à Mafalda (ci-dessus). L'humoriste argentin a en effet décidé de se consacrer désormais exclusivement au dessin d'humour. Et pour souligner l'événement, les éditions Glénat décident d'offrir l'agenda Mafalda 1987-88, qui fera les délices des jeunes et des moins jeunes.

Pierre Handfield, de l'auberge Handfield, a accepté de présider le comité du prochain congrès de l'Association des restaurateurs du Québec, qui se déroulera au centre Sheraton, du 24 au 26 avril 1988.

Alain Monast, directeur du personnel, annonce la tenue d'auditions afin de trouver des musiciens pour l'Orchestre métropolitain. Les auditions auront lieu à la place des Arts, du 19 au 21 octobre, mais les inscriptions seront acceptées jusqu'au 14 octobre seulement. Pour informations: 282-9565.

L'ensemble vocal Tudor de Montréal inaugurera sa deuxième saison sous la direction de *Patrick Wedd*, le jeudi 15 octobre à 20 h, à l'église St. Andrew et St. Paul, en présentant *Mass* du réputé compositeur *Leonard Bernstein*. Pour informations: 932-3376.

A SAMEDI

AU GÉNÉRIQUE

Raymond Royer, président et chef de l'exploitation de Bombardier Inc., sera le conférencier lors du dîner d'ouverture du colloque annuel de la Corporation des comptables en management accrédités du Québec ce soir à 17 h 30, à l'hôtel Le Reine Elizabeth. Pour informations: 875-8621.

l'été de 1945. Pour informations, 499-0159.

L'Orchestre symphonique de Montréal annonce le désistement, pour cause d'infection à la gorge, du ténor *Jon Vickers*, qui devait se produire avec l'orchestre le 18 octobre. Le programme a donc dû être modifié.

Pierre Shooner a accepté la présidence d'honneur de la campagne de financement de la fondation *Les adultes de demain*. La conférence de presse de l'organisme, demain à 18 h 30, à l'hôtel Shangrila, sera précédée d'un dîner-causerie, sous la présidence d'honneur du *Dr Myriam David*, de l'institut Alfred-Binet, de Paris.

L'UQAM tiendra, du 9 au 11 octobre, un congrès intitulé *Narcotiques anonymes*, à la salle Marie-Gérin-Lajoie du pavillon Judith-Jasmin. Pour renseignements: *Carole Gagnon*, au 738-5008.

Le promoteur *Daniel Brotman* prévoit que 25 000 personnes visiteront le Salon du passe-temps de Montréal, du 10 au 12 octobre, à la place Bonaventure. Pour informations: 485-1373.

Le fléché, historique et démonstration. Tel est le thème de la conférence de la série *A l'heure de la Nouvelle-France* présentée dimanche à 11 h, au château Ramezay. Pour informations: 861-7182.

L'institut Goethe de Montréal présente, jusqu'au 30 octobre, une exposition des photos de *Robert Capa* prise à Berlin à



PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

Policiers belges à Montréal

Le chapitre montréalais de l'Association internationale des policiers recevait récemment au mess des sous-officiers de la Sûreté du Québec, rue Parthenais, quatre policiers belges dont deux qui ont couru le marathon de Montréal récemment. *Christian Merenne* (à gauche), enquêteur aux crimes économiques de la Police cantonale de Liège, et *Georges Hénaut*, gendarme à la Brigade de Liège-Wandre, encadrent *Jean-Guy Pouliot*, président du chapitre local de l'IPA.

médecins de langue française du Canada, a remis récemment la médaille de l'association, sa plus haute distinction, au *Dr Augustin Roy*, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

Le Centre international de recherche et formation en gestion des grands projets procédait récemment à l'élection de son nouveau conseil d'administration. Il comprend notamment les personnalités suivantes: *Gérard Prévost* (Hydro-Québec), président; *Claude Chamberland* (Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée), vice-président, corporations; *Pierre Ménard* (UQAM), vice-président, institutions; *Jacques M. Cléroux* (École polytechnique), directeur général; et *Serge Pichette* (Langlois, Trudeau, Tourigny, avocats), secrétaire.

Anne Garon, coordonnatrice de la garderie Les ateliers Inc., est à la recherche d'un bénéficiaire de l'aide sociale afin de participer à des travaux communautaires. Pour informations: 274-8972.

La troupe israélienne de danse *Harimon* tiendra des auditions pour des danseurs, hommes et femmes, le jeudi 22 octobre, à 20 h, au 5480, avenue Westbury. Pour renseignements: 738-8867.

Le centre Berthiaume-du Tremblay vient de lancer le concours littéraire «La plume d'argent», dont la particularité est d'être réservée aux personnes âgées de 55 ans et plus au 31 janvier 1988. En plus de voir son manuscrit édité, le gagnant recevra le prix Angelina Berthiaume-du Tremblay et une bourse de \$500 offerte par la fondation Berthiaume-du Tremblay. Pour informations: *Françoise Morin*, au 387-3612.

Charles Henri de Coussergues, Hervé Durand et Frank Furtado rappellent que le seul vin fait à partir de vignes du Québec, «L'Orpailleur», est actuellement disponible. On peut se le procurer au vignoble situé à Dunham, sur la route 202, en direction du Vermont.

Gilles Poirier, d'Ayer's Cliff, dans la catégorie «amateurs», et *Denis Labine*, de la Sûreté du Québec, dans la catégorie «professionnels», ont gagné le concours de photographies organisé à l'occasion de l'inauguration de l'édifice «Le Windsor».

Sortie du premier des trois tomes de l'Atlas historique du Canada

Presse Canadienne

Les Presses de l'Université de Montréal ont présenté mardi le premier des trois tomes de l'Atlas historique du Canada. L'ouvrage de 204 pages (\$95) comporte 70 planches en couleurs (sur deux pages chacune), des dessins, graphiques et reproductions de tableaux.

Couvrant la période qui va des origines à 1800, ce premier tome illustre les 14 millénaires durant lesquels Indiens, Inuit et peuples précédents venus d'Asie ont colonisé le pays, avant l'arrivée des Européens.

Ce tome décrit les mouvements de nouveaux arrivants, les pêcheries dans le golfe du Saint-Laurent, la colonisation de l'Acadie et du Québec, la croissance initiale des villes; les cartes indiquent

des détails comme le nom des colons, les «clôtures probables», les sentiers.

Il s'agit de la version française de l'atlas, un projet amorcé en 1979; la réalisation des trois tomes bénéficie d'une subvention fédérale évaluée à \$5 millions. La version anglaise du tome I a été lancée la semaine dernière, par les Presses de l'Université de Toronto.

Cole Harris, professeur de géographie à l'Université de Colombie-Britannique, a dirigé le tome I, appuyé notamment par l'archi-

viste fédéral Jean-Pierre Wallot et l'universitaire torontois John Warkentin.

Louise Dechêne, professeure d'histoire à l'Université McGill, en a dirigé l'édition française. Environ 20 p. cent du contenu est français au départ, a précisé M. Harris. La traduction vers le français est de l'expert Marcel Paré (U de M), celle vers l'anglais est de Cole Harris.

L'ouvrage est imprimé à Toronto; le tirage initial du tome I en anglais est de 30 000 exemplaires, en français de 4 000 exemplaires.

LES ANIMATEURS "DOLLARMANES" DE CKOI DISPERSENT ENCORE DE VÉRITABLES BILLETTS D'UN DOLLAR CANADIEN DANS LE PUBLIC.

JUSQU'À 100 000 \$ À GAGNER

CKOI

Lutte contre le sida: deux démissions

Agence France Presse WASHINGTON

Le président et le vice-président de la commission nommée par le président Reagan pour faire des recommandations sur la lutte contre le sida, ont annoncé hier leur démission.

Le Dr Eugene Mayberry, directeur de clinique à Rochester (Minnesota), n'a pas voulu faire de commentaires sur les raisons de sa démission mais il avait récemment déclaré que les travaux de la commission lui prenaient trop de temps.

Le vice-président de la commission, le Dr Woodrow Myers, a déclaré qu'il ne pensait plus pouvoir «être efficace» pour atteindre ses objectifs.

La création de cette commission de 13 personnes coté avait été entourée d'un grand scepticisme dans les milieux médicaux et la communauté homosexuelle, faisant valoir que sa composition rendrait difficile l'élaboration de recommandations unanimes sur la question.

La commission devait remettre son premier rapport au président Reagan le 7 décembre.

LIQUIDATION DE FOURRURES

CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS REÇUES D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE NOUS LIQUIDONS LE STOCK D'UNE IMPORTANTE MANUFACTURE DE FOURRURES

Voici l'occasion d'investir dans des fourrures vraiment luxueuses, offertes à prix abordables en raison de circonstances exceptionnelles. Grande qualité, travail impeccable, coupes superbes. Investissez dans un achat qui durera des années. Offrez-vous une fourrure à

PRIX DE LIQUIDATION INCROYABLEMENT BAS!

VENEZ ET COMPAREZ!

2 JOURS SEULEMENT

UN ENDROIT SEULEMENT

Centre Sheraton, Montréal
Dorchester et Stanley

POPELINE	MANTEAUX DOUBLÉS FOURRURE	299\$ et plus
BELLE POPELINE	MANTEAUX DOUBLÉS FOURRURE COL ET DOUBLURE OPOSSUM	

Vestes de vison de Chine réversibles	225\$
Vestes de castor rasé	1 375\$
Vestes de chat sauvage, coyote	795\$
Manteaux de chat sauvage	1 395\$
Manteaux de coyote	1 395\$
Manteaux de coyote pour hommes	1 195\$
Splendides chapeaux de fourrure pour hommes et pour femmes. Vison, chat sauvage, loutre, castor	79\$ et plus

BISSELL & BISSELL LTÉE liquidateurs

Visa, Mastercard, American Express

LIQUIDATION DE FOURRURES

500 infirmières québécoises s'inscrivent à des cours de réanimation cardiaque

CONRAD BERNIER

Les premières minutes sont cruciales pour la survie d'une victime d'un arrêt cardio-vasculaire. D'où l'importance pour les premiers intervenants d'être exceptionnellement compétents et efficaces. Or, plus souvent qu'autrement, c'est l'infirmier ou l'infirmière qui est le premier intervenant auprès d'un malade dans nos hôpitaux.

C'est pour permettre aux infirmiers et aux infirmières du Québec d'accéder à un plus haut degré de compétence et d'efficacité que le Centre Hélène Quevillon leur offrira à partir de novembre prochain un cours de seize heures

en soins avancés en réanimation cardiaque. Cinq cents infirmières et infirmiers sont déjà inscrits.

En annonçant la nouvelle, hier, en présence du Dr Yves Leclerc, chirurgien-chef de l'Institut de cardiologie de Montréal et du Dr Charles Berryman, de la Faculté de médecine de l'Université South Alabama, la directrice du Centre, l'infirmière Hélène Quevillon, a soutenu que « ces cours, qui dispensent un enseignement de pointe », visent essentiellement à assurer une meilleure coordination des soins d'urgence dans le cas d'un accident cardiaque, à faciliter le travail d'équipe entre les professionnels de la santé à l'intérieur d'un même établis-

Ces cours visent à assurer une meilleure coordination des soins d'urgence dans le cas d'un accident cardiaque

sement, à permettre une intervention médicale plus efficace et plus rapide.

« Il est maintenant possible à une infirmière et à un infirmier du Québec, a déclaré Hélène Quevillon, d'acquiescer avec ces cours l'une des formations les plus avancées au monde en matière de soins d'urgence en cardiologie. Cette formation est d'ailleurs obligatoire pour les infirmières et les infirmiers qui travaillent dans les salles d'urgence des hôpitaux aux États-Unis, en

Ontario et en Colombie-Britannique.

Ces cours permettent d'abord à une infirmière et à un infirmier de diagnostiquer plus rapidement un malaise cardiaque chez un patient. Ils offrent ensuite l'apprentissage des dernières techniques reconnues en réanimation, les notions essentielles en pharmacologie vasculaire et les connaissances nécessaires à la maîtrise de la réanimation par choc électrique. Les données de base, et celles plus avancées pour la réanimation

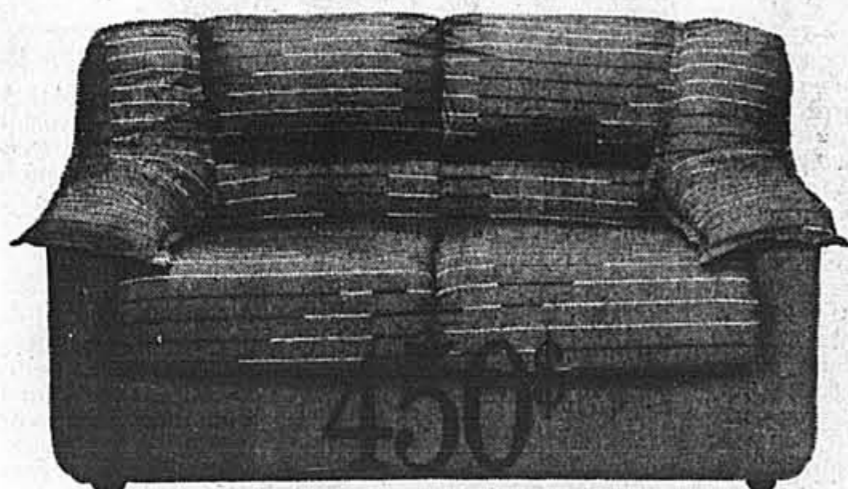
d'un enfant atteint de malaise cardiaque, sont aussi enseignées. Ce programme de cours est révisé régulièrement pour tenir compte des dernières découvertes en cardiologie.

Enfin, au dire des initiateurs de ce programme, ce sont les 730 000 Québécois souffrant de troubles cardio-respiratoires qui bénéficieront le plus de l'apprentissage de ce programme puisque leurs chances de survie à une crise augmentent proportionnellement à l'accroissement de l'efficacité de l'intervention médicale

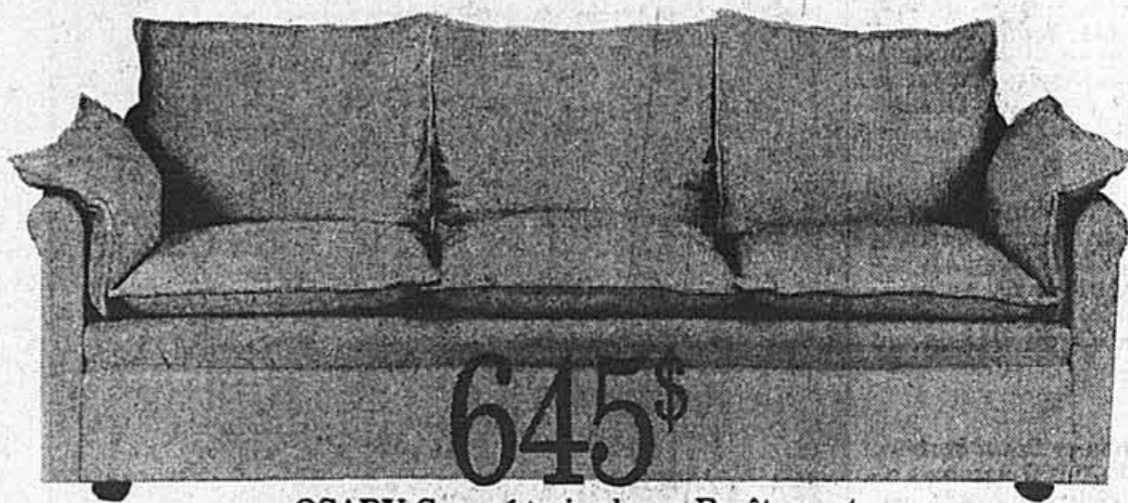
d'urgence. Cette amélioration est maintenant solidement prouvée aux États-Unis et en Ontario.

Le chirurgien-chef de l'Institut de cardiologie de Montréal, le Dr Yves Leclerc, a pour sa part affirmé que « plus les infirmières et les infirmiers suivront ces cours, plus l'impact sera positif et concret dans les hôpitaux du Québec, et particulièrement en province où le nombre réduit de médecins et de spécialistes, par rapport aux hôpitaux universitaires des grands centres, place l'infirmière ou l'infirmier en première ligne d'intervention d'urgence et, par voie de conséquence, donne à leur intervention une importance déterminante ».

IKEA a un faible pour les sportifs de salon.



KABUSA. Canapé deux places. Revêtement 100% coton bleu-gris. Aussi offert en cuir gris. 985\$.



OSABY. Canapé trois places. Revêtement 100% offert en trois nouveaux motifs. Ton gris foncé, bleu pâle ou beige. Aussi offert en cuir beige, rouge, turquoise, bleu-gris ou noir. 1795\$.



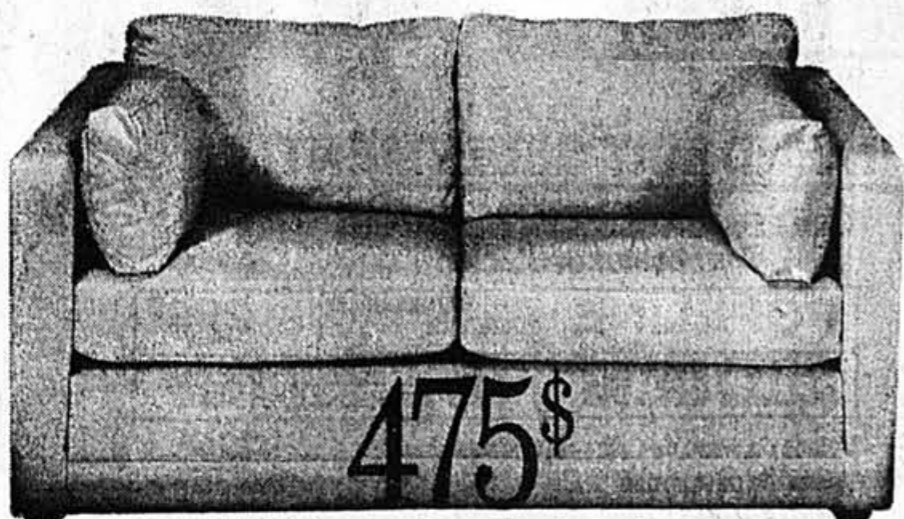
BALFORS. Canapé trois places. Revêtement de tissu beige. 685\$.



HENRIKSBERG. Canapé deux places. Revêtement 100% coton beige, gris foncé ou bleu et brun. 678\$.



Plusieurs de nos canapés sont disponibles en modèles 2 et 3 places et fauteuils. Tous vous sont présentés en couleurs dans le catalogue IKEA, pages 6 à 29.

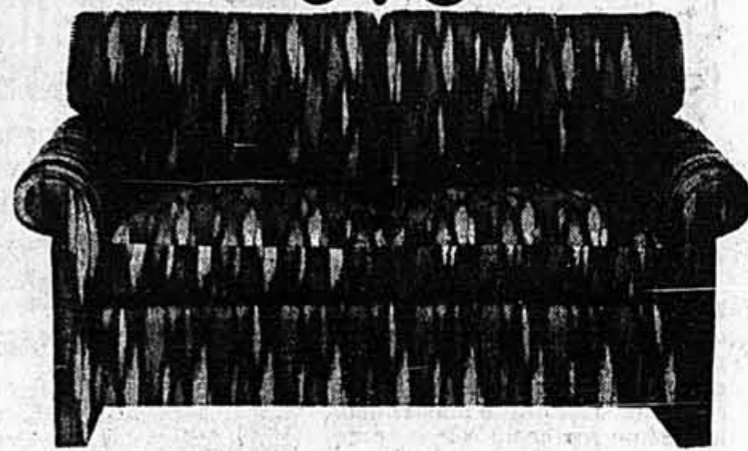


DORMEN. Canapé deux places, revêtement en tissu beige. 475\$.

275\$

LYSING. Canapé deux places. Revêtement en tissu bleu. Aussi offert: Canapé trois places, 345\$. Fauteuil, 175\$.

IKEA



KLIPPAN. Canapé. Choix de revêtement en tissu jaune, bleu, noir ou écru. Aussi offert en cuir noir. 985\$.



495\$

Le bon sens à la suédoise

9191, boul. Cavendish, (Sortie Cavendish de l'autoroute Transcanadienne, direction sud) Ville Saint-Laurent. Tél.: 738-2167.
HEURES D'OUVERTURE: lun. à mer. 11h à 18h, jeu. et ven. 11h à 21h, sam. 9h à 17h.

Moins d'homicides au Canada en 1986

Presse Canadienne
OTTAWA

Le nombre d'homicides déclarés au Canada en 1986 a connu une baisse de 19 p. cent par rapport à l'année précédente. De plus, il n'a jamais été aussi bas depuis 1973, et est inférieur de 14 p. cent à la moyenne annuelle d'homicides pour les 10 dernières années, a révélé hier le Centre canadien de la statistique juridique.

Ainsi, 569 victimes d'homicide ont été signalées au pays l'année dernière, comparativement à 704 en 1985. Le nombre annuel moyen d'homicides depuis 10 ans (1976-1985) est de 663.

Le taux d'homicides pour 100 000 habitants est toujours de trois à quatre fois moins élevé au Canada qu'aux États-Unis.

Parmi ces 569 homicides, l'on compte 261 meurtres au premier degré, 261 homicides involontaires coupables et trois infanticides.

Cette diminution s'est fait sentir dans la majorité des provinces, sauf au Manitoba, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le nombre d'homicides enregistrés au Québec et en Saskatchewan durant cette période est le plus bas depuis 1973, tandis qu'en Ontario on n'a pas vu d'aussi faibles résultats depuis 1969. Au contraire, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest n'avaient pas répertorié un aussi grand nombre d'homicides depuis 1961, année où la collecte de statistiques officielles a commencé.

Par ailleurs, c'est dans les Ter-

ritoires du Nord-Ouest et au Yukon que l'on retrouve les taux d'homicides pour 100 000 habitants les plus élevés avec 27,5 et 13,1 respectivement; suivent le Manitoba (4,4) et la Colombie-Britannique (3,1). Les deux provinces qui se classent au bas de l'échelle sont Terre-Neuve (0,7) et l'Île-du-Prince-Édouard (aucun homicide).

Il faut cependant noter que, parmi les crimes commis avec violence, les homicides sont les moins nombreux. On compte en effet en moyenne une fois et demie plus de tentatives de meurtre, cinq fois plus de suicides et environ 200 fois plus de voies de fait au cours d'une année.

Près de la moitié des victimes d'homicides ont été tuées à leur domicile. Dans cette catégorie, l'on compte plus de femmes (61

p. cent) que d'hommes (40 p. cent).

Dans trois quarts des infractions résolues, la victime et le suspect se connaissaient.

De surcroît, plus du tiers des homicides résolus ont été commis par un membre de la famille immédiate de la victime. Sur les 174 homicides de ce genre commis en 1986, 71 femmes ont été tuées par leur mari, 19 hommes par leur épouse, 56 enfants par un parent, 20 parents par un enfant et huit personnes par un frère ou une sœur.

Environ le tiers des homicides ont été perpétrés à l'aide d'une arme à feu, alors que 29 p. cent des victimes ont été poignardées et 22 p. cent battues.

Les hommes représentent près des deux tiers des victimes d'homicide et 85 p. cent des suspects.

Les acteurs d'Aurore l'enfant martyre ont gain de cause

Le producteur de la pièce *Aurore, l'enfant martyre*, Michel Sabourin, devra verser \$3370 à l'Union des artistes, et \$2200 à dix de ses membres, sommes dues pour deux représentations.

Les dix artistes et le syndicat avaient poursuivi M. Sabourin en Cour provinciale afin de réclamer ce qui leur revenait. Le producteur n'avait ni payé aux dix acteurs la valeur de deux représentations, ni versé à l'union un pourcentage des cachets, comme

il y était requis par l'Union et l'Association des directeurs de théâtre Inc.

Le 28 janvier dernier, M. Sabourin avait signé une reconnaissance de dette afin de ne pas être déclaré «producteur irrégulier» par l'union. Dans ce document, le producteur s'engageait à verser les \$3370 en deux versements. Les artistes se sont joints à l'union pour réclamer leurs cachets. Le juge Gilles Trudel, de la Cour provinciale, leur a donné gain de cause hier.

Un procès pour l'accusé? un psychiatre témoignera

PIERRE BELLEMAR

Denis Vaillancourt, âgé de 38 ans, sur qui pèsent une dizaine d'accusations, la plupart concernant la possession et l'utilisation illégale d'armes à feu, retournera demain au Palais de justice de Longueuil, où on déterminera s'il est apte à subir un procès.

L'accusé, en compagnie d'Eric Oswald, est celui qui a quitté le centre-ville à bord d'une auto-patrouille de la police de la CUM, obtenue à la pointe d'une arme de fort calibre, vers la mi-août, pour ensuite s'emparer de trois voitures sur la Rive-Sud, avant d'être finalement capturé par quatre policiers de Saint-Hubert, dont l'un d'eux avait atteint Vaillancourt d'un projectile au cou.

Son avocat, Pierre Bélisle, a indiqué hier au juge Claude Martin, des Sessions de la paix, qu'il s'était entretenu, en matinée, avec le suspect. «Il a été impossible pour moi d'obtenir plus d'information», a précisé Me Bélisle.

Il a ajouté que le psychiatre Jacques Talbot, attaché à l'Institut Pinel, où séjourne d'ailleurs Vaillancourt, s'est livré à un examen approfondi sur une période de trente jours.

«J'ai tenté de joindre le psychiatre, ce matin, et on m'a répondu qu'il était à l'extérieur pour la journée», a poursuivi Me Bélisle. Le procureur de la Couronne, Me Claire Lessard, est alors convenue avec Me Bélisle de la nécessité du témoignage du psychiatre Talbot avant de continuer les procédures dans ce dossier.

Le psychiatre devrait donc se présenter demain devant la cour, dans le but d'expliquer le rapport dont Me Bélisle a pris connaissance.

Durant sa brève apparition devant le juge Martin, Vaillancourt est resté figé. Les cheveux coupés très courts, totalement silencieux, contrairement à l'aspect qu'il avait à sa comparution précédente, le 3 septembre, il était vêtu d'un pantalon noir, d'un tee-shirt bleu et il tenait un paquet de cigarettes entre ses mains menottées.

Le procès de Remorquage Québécois interrompu

Le procès de «Remorquage Québécois à vos frais» et de ses deux propriétaires associés subira une interruption de plus de deux mois, ne reprenant que le 14 décembre. De fait, le juge Claude Joncas doit entendre d'autres causes, celle-ci ayant nécessité des procédures plus longues que prévues.

Alors que la Couronne avait terminé sa preuve, la défense a commencé la sienne, la semaine dernière, en faisant entendre l'un des associés, M. Peter Dahmen. Le procureur de la Couronne a ensuite procédé au contre-interrogatoire du témoin mais ne l'a pas terminé, évaluant qu'il lui faudrait encore deux jours.

Rappelons que «Remorquage Québécois» ainsi que MM. Dahmen et Salois doivent chacun répondre à 29 accusations d'intimidation à l'endroit de personnes pour recouvrer des créances relatives au remorquage de voitures stationnées sur des terrains privés.

Ces poursuites ont été intentées par l'Office de protection du consommateur.

RÉSIDENCE MONT-CARMEL



LE CHOIX DES PERSONNES ACTIVES DU 2e ET 3e ÂGE

PRESTIGE • SÉCURITÉ CONFORT

Notre résidence offre des appartements confortables et sécuritaires au centre-ville près des centres commerciaux, hôpitaux et moyens de transport.

- Clinique médicale
- Pharmacie
- Restaurant
- Dépanneur
- Piscine
- Saunas
- Chapelle
- Loisirs et activités organisés

App. 2 1/2 - 3 1/2

DU GRAND LUXE à partir de \$575 PAR MOIS

au 955 est, boul. Dorchester
842-4184

BIENTÔT!

Deux nouvelles bijouteries C.M. Michaud à Laval et à Brossard mais le gérant de Montréal n'a pas dit son

Dernier Mot

40 à 60% d'escompte

sur la valeur réelle des bijoux et le prix suggéré des montres:

MONTRES

J'ai réduit de 40 à 60% le prix suggéré de toutes mes montres. C'est la plus belle collection au pays, comprenant plus de 2000 modèles, du simple et pratique à la plus prestigieuse signature internationale.

Jusqu'au samedi 10 octobre seulement.

BIJOUX

Encore là, la plus belle collection au pays, et je donne de 40 à 60% d'escompte sur la valeur réelle d'absolument tout: boucles d'oreilles, pendentifs, bracelets, bagues, chaînes, colliers de perles, bijoux à diamants en or ou en argent.

Voyez ces exemples:

Bague à pierre pour homme or 10K Valeur réelle \$420	Prix CM Michaud \$270	-60%	\$168
Bague à diamant pour homme or 10K Valeur réelle \$1300	Prix CM Michaud \$895	-50%	\$650
Boucles d'oreille or 10K Valeur réelle \$74	Prix CM Michaud \$49	-40%	\$44

Non monsieur Michaud! Je ne laisserai pas vos deux nouvelles bijouteries diminuer la popularité de ma bijouterie.

Ma vente DERNIER MOT, ça vous en bouche un coin hein?

Gérant de Montréal



LA GRANDE BIJOUTERIE... PLUS PRÈS DE VOUS.
937 est Bélanger, Montréal
279-4527

Prix spéciaux en vigueur du 7 au 10 octobre, jusqu'à épuisement du stock. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités par client. Pas de plan de mise de côté.

Le commerce menace le Vieux-Longueuil: des citoyens veulent un moratoire

PIERRE BELLEFLEUR

■ L'Association des résidents du Vieux Longueuil (ARVL), présidée par l'écrivain Yves Beauchemin et comptant quelque 200 membres, intensifie sa croisade contre l'invasion du développement commercial qui, affirme-t-on, risque à court terme de compromettre à tout jamais le caractère à la fois historique et résidentiel de ce quartier.

Selon M. Beauchemin, l'ARVL exige de l'administration du maire Roger Ferland de décréter un moratoire d'un an, dès maintenant, visant à «geler» tout nouveau projet commercial dans le Vieux Longueuil.

En outre, l'auteur du «Matou», qui réside dans ce secteur depuis plusieurs années, suggère de tenir, durant l'application du moratoire, une consultation publique sur l'avenir du Vieux Longueuil comme quartier résidentiel.

«Si on laisse les établissements commerciaux se multiplier dans notre milieu, on atteindra un point de non-retour et le visage résidentiel du quartier sera chose du passé», appréhende M. Beauchemin.

Trop d'exceptions
En juin dernier, les dirigeants

de l'ARVL sont allés manifester leur inquiétude devant les élus à l'hôtel de ville, sans toutefois arriver à justifier leur démarche par des données précises.

C'est alors qu'ils ont décidé de se lancer dans une étude exhaustive, une véritable «radiographie» du Vieux Longueuil où, maison par maison, ils ont fait un relevé complet du zonage.

L'étude, rendue publique hier et assortie de photos et de plans, révèle que l'évolution du zonage, depuis dix ans, a nettement favorisé le commercial, qui est passé de 11 à 19 p. cent, pendant que le résidentiel diminuait de 71 à 67 p. cent. Cependant, le zonage communautaire a progressé de 14 à 18 p. cent.

M. Beauchemin condamne également le fouillis, dit-il, dans les règlements de zonage, qui permettent toutes sortes d'exceptions. «C'est comme si la loi interdisait de maltraiter les enfants comportait 3 500 exceptions», observe M. Beauchemin.

Il a relevé entre autres certaines «aberrations» comme le petit parc Saint-Jean-Baptiste, de forme triangulaire et jouxtant l'hôtel de ville, «qui a un zonage commercial dans le plan d'urbanisme de Longueuil».

Décès du journaliste Jean Vincent

■ Jean Vincent, rédacteur en chef adjoint de l'Agence France Presse, est décédé hier à Paris à l'âge de 60 ans. Ayant vécu au Québec durant une quinzaine d'années, il avait exercé son métier au journal Le Devoir, à la salle des nouvelles (radio) de Radio-

Canada, à l'hebdomadaire politique et culturel «L'autorité du peuple» et au service français de la Presse Canadienne. Rentré en France dans les années 60, il avait été correspondant de l'AFP en Angleterre et en Chine.

Il laisse sa femme, Suzanne Lauriault, et un fils, Stéphane. Les funérailles auront lieu à Paris demain.

VERRES DE CONTACT AJUSTÉS PAR DES PROFESSIONNELS



COMPAREZ NOS PRIX
QUOTIDIEN..... \$ 90
PROLONGÉ..... \$140 et \$200
TEINTÉ..... \$150

Examen de la vue par un optométriste

VERRES DE CONTACT SPÉCIALISÉS POUR:
● ASTIGMATISME
● DOUBLE FOYER
● FORTE MYOPIE

CENTRE DU VERRE DE CONTACT JACQUES TELLIER
8415 St-Denis 387-6060
Clinique médicale de Montréal

LA MODE À VOTRE MESURE



En deux semaines, Belmonti Geffrion confectionne pour vous, dans son atelier, un complet personnalisé. Venez découvrir nos plus beaux tissus automne/hiver: ZEGNA, DORMEUIL, REDA, CERRUTI...

Belmonti & Geffrion.
1499, rue Fleury est
381-4267

Wow

Ras de cou

Chandails laine d'agneau 100% pure, filée en Écosse

\$40 de rabais

Ordinaire \$115 Maintenant **\$75**

RAS DE COU OU COL EN TRICOT GENRE POLO TAILLES 40 à 46 MOTIFS INTARSIA OU DE TEINTES UNIES, CHOIX DE MAGNIFIQUES COULEURS!

Motifs Intarsia dans le ras de cou. Combinaisons de:

- Gris clair/Gris ardoise avec rouge ou rose
- Émeraude/Gris avec marine royal ou bleu acier
- Taupe/Avoine avec vert forêt

Teintes unies col Polo:

- Émeraude ● Gris ardoise
- Rouge ● Royal ● Rose ● Jaune
- Bordeaux

Col en tricot genre polo

- PLACE VERTU
- CENTRE ROCKLAND
- 960, STE-CATHERINE O.
- FAIRVIEW, PTE-CLAIRE
- LE CARREFOUR LAVAL
- LES GALERIES D'ANJOU
- PROMENADES ST-BRUNO

American Express, Visa, MasterCard, Carte Blanche, Diners, A. Gold & Sons

le Festival du Sud

du soleil sur toute la ligne!

Jamais de hic!

Devinez où ...

Devinez le nom de la destination Sol-Vac mise en vedette cette semaine et vous pourriez gagner un voyage de rêve pour deux vers le Sud.

Écoutez CKAC tous les matins du lundi au vendredi. Entre 5h 15 et 8h 45, Louis-Paul Allard fait connaître le nom d'un gagnant et livre de nouveaux indices qui augmentent vos chances de gagner.

On vous emmène!

Prenez le transport en commun

Vendredi, de 5 h 15 à 8 h 45, Louis-Paul Allard animera son émission dans le métro.

Venez nous rencontrer vendredi matin à la station de métro Lionel-Groulx

30 voyages de rêve pour deux à gagner!

SOL-VAC TOURS

le Festival du Sud

Si on vous dit «Jamais de hic!», vous songez:

A) au Venezuela
B) à la République Dominicaine
C) aux Antilles françaises
D) à la Jamaïque
E) au Mexique
F) à la Barbade

Encernez la bonne réponse et vous pourriez gagner un des 30 voyages de rêve pour deux. La destination sera connue le 30 octobre. Envoyez votre coupon de participation au plus tard le 26 octobre à l'adresse suivante:

Le Festival du Sud
C.P. 7474
Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 4A9

Nom _____ Age _____
 Adresse _____
 Ville _____ Code postal _____ Téléphone _____

Je suis abonné(e) à La Presse J'achète La Presse en kiosque
 Chacun des 30 voyages pour deux offerts en tirage a une valeur approximative de 1718\$.
 Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à La Presse et à CKAC/73.

SOL-VAC TOURS **CKAC 973** **La Presse** **ST.C.U.M.**

Seul Amiga permet tout ça

- RAM standard de 512 K-octets, extensible à 1 M-octets
- Graphiques Amiga extraordinaires
- Son stéréo intégral, sur 4 canaux
- Capacité multitâches **immédiate**

Commodore **AMIGA 500**



895\$

* Moniteur non compris

Le nouveau Commodore Amiga 500, chez:

CENTRE VIDEO-JEUX & ORDINATEURS

NOUVEAUX MAGASINS À
POINTE-AUX-TREMBLES
ET SHERBROOKE

Carrefour
de la Pointe
à Tremblay
12675, rue
Sanguin, est
642-7699

Sherbrooke
518, 13e avenue
est
622-1881

MONTREAL 1174, Bélanger Est 270-5362
LAVAL Galeries Papineau 1950, boul. La Concorde 669-6989
LONGUEUIL Place Desmarais 2877, chemin Chartrand 651-7575
JOLIETTE 528 de LaSalle 753-3372
TROIS-RIVIERES 1300, Notre-Dame 372-1798

Une poupée qui parle et qui lit

Associated Press
FREMONT, Californie

■ Un fabricant américain de jouets vient de commercialiser une poupée qui répond aux questions, chante et sait lire: elle contient un microprocesseur 25 fois plus puissant qu'un habituel ordinateur de bureau.

«Cela fait des siècles que les enfants croient que leur poupée parle. Pour eux, cela n'a rien d'anormal», explique M. Bob Goldberg, vice-président de la firme «Worlds of Wonder Inc.», de Fremont en Californie.

La poupée s'appelle Julie. A la question «As-tu faim?», elle répond «J'aimerais quelque chose pour mon estomac». Quand on lui demande «Sais-tu chanter?», elle entonne l'air de la chanson «Twinkle, Twinkle Little Star», berceuse connue (en français, c'est l'air de «Ah vous dirais-je maman»).

La poupée peut ainsi répondre à une centaine de questions-typiques, réagit à la voix de sa propriétaire, et sait même lire: le bout de ses doigts est équipé de capteurs qui enregistrent les lettres d'un livre qu'on lui présente. Ses lèvres et yeux bougent quand elle parle, elle réagit au froid et à la chaleur, à la lumière et à l'obscurité — et prévient quand ses piles sont usées.

C'est «la poupée la plus intelligente et la plus technologique jamais produite», affirme M. Goldberg. Julie contient un microprocesseur 32-bits de Texas Instruments 25 fois plus puissant qu'un ordinateur de bureau IBM-PC, et a une mémoire de 64K.

Lancée lundi sur le marché en quantités réduites, Julie sera disponible partout aux États-Unis pour les fêtes de Noël. Son prix varie autour de \$90-\$125 US, mais certains magasins la vendent déjà \$200.



CCD - V5 - CAMESCOPE COMPACT - 8 MM
AUTO-FOCUS «HANDYCAM»

- caméra et magnétoscope dans un même appareil
- supervision numérique pour différents effets

1795\$
et où le service est compris?



Rien à payer avant 1988.
La Carte-Privilege SPEC.
Demandez-la. Profitez-en

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| AUDIOTRONIC (1975) ENR.
368, rue Ste-Catherine ouest
Montreal 861-5451 | A. FORTIN TELEVISION INC.
47, rue Fleury ouest
Montreal 381-9261 |
| ATELIERS ELECTRONIQUES
BROSSEAU INC.
3258, rue Grande Allée
St-Hubert 678-3430 | MAGIC TOUCH
LA TOUCHE MAGIQUE
5343, Queen Mary
Montreal 481-2702 |
| TV & ELECTRONIQUE COUTU
6394, rue St-Hubert
Montreal 273-9121 | ELECTRONIQUE MAMBO INC.
400, boul Cartier
Laval 663-2351 |
| CENTRE A.T. VIDEO INC.
5559, boul Léger
Montreal-Nord 321-5159 | MARCEL TV REPENTIGNY INC.
587, rue Notre-Dame
Repentigny 581-8503 |
| DUBÉ ELECTRONIQUE INC.
2719, rue Des Ormeaux
Montreal 352-2130 | PERRON & GAGNE TV INC.
3774, boul Levesque
Chomedey, Laval 681-6466 |

SPEC
ELECTRONIQUE

80 marchands... service compris!

DÉTENTEURS D'OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Vérifiez votre portefeuille

ASSUREZ-VOUS QUE VOUS NE DÉTENEZ PAS DES OBLIGATIONS DÉJÀ ÉCHUES. SI TEL EST LE CAS, VOUS DEVEZ LES ENCAISSER, CAR ELLES NE RAPPORTENT PLUS D'INTÉRÊT.

Toutes les émissions antérieures à 1980 sont échues

Examinez bien votre portefeuille, car il se peut que vous déteniez certaines de ces émissions. Pour le savoir, vérifiez le numéro d'émission et la date d'échéance imprimés sur le certificat. Si vous êtes détenteurs d'obligations d'émissions antérieures à 1980, il est temps de les encaisser, car elles ne rapportent plus d'intérêt. Profitez-en aussi pour en racheter de nouvelles.

Les obligations émises en 1980 (S-35) arrivent à échéance cette année

Les Obligations d'épargne du Canada de l'émission S-35 de 1980 arrivent à échéance le 1^{er} novembre de cette année. Vous devriez donc les encaisser, car elles ne rapportent plus d'intérêt après cette date.

Au 1^{er} novembre de cette année, chaque tranche de 1000\$ de l'émission S-35 vaudra 2319,66\$ dans le cas de l'obligation à intérêt composé. D'autre part, l'obligation à intérêt régulier vaudra sa valeur nominale de 1000\$ plus l'intérêt pour l'année de 105,00\$.

Cette année encore, les Obligations d'épargne du Canada constituent un placement avantageux. N'oubliez pas d'en racheter de nouvelles.

Les nouvelles Obligations d'épargne du Canada seront en vente à compter du 26 octobre dans les institutions financières autorisées.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Une place de choix dans tout portefeuille.



Canada

Canadien en attente de libération en Grèce

Presse Canadienne
TORONTO

■ Le Canadien détenu depuis plus d'un mois dans une prison en Grèce après avoir été accusé d'homicide involontaire attend toujours une décision relativement à sa libération sous caution.

Une décision pourrait être prise d'ici deux semaines ou un mois, dépendant de la charge de travail de la poursuite, a indiqué hier le consul canadien George Bechard, au cours d'une interview depuis Athènes. «Ce n'est pas une situation inhabituelle.»

Bent Bertelsen, âgé de 56 ans,

de Huntsville en Ontario, s'est vu refuser tout cautionnement à la suite d'une fusillade survenue le 2 septembre dernier, causant la mort d'un Italien de 19 ans. L'accusé a interjeté appel de cette ordonnance le 17 septembre.

Il fait également face à des accusations de possession et d'utili-

sation d'une arme sans permis et de danger à la sécurité publique.

Sa femme, Anna Grette, a témoigné que son mari avait tiré sur le jeune homme après que ce dernier eut tenté de monter à bord du bateau familial, près de l'île de Corfou. Mme Grette habite sur le bateau.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Travaux dans la ville de Longueuil
Comté de Taillon
Appel d'offres no: 134-4-03-41-06

Construction des installations électriques, fourniture et installation d'une quèrite et de barrières automatiques pour les installations temporaires au futur centre d'épuration Rive-Sud sur l'île Charron.

DOCUMENTS DISPONIBLES: Consortium Ménélan Gest-Eau Inc., 67, rue Ste-Elizabeth, Longueuil (Québec) J4H 1J3. Tél.: (514) 670-1810.

PRIX: 50,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ménélan Constructeurs-Gestionnaires (1984) Inc., 1430, Saint-Denis, Montréal (Québec); Consortium Ménélan Gest-Eau Inc.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Consortium Ménélan Gest-Eau Inc.: a/s M. Gilles Pineault, ing., Ph.D. et directeur général, 67, rue Ste-Elizabeth, Longueuil (Québec) J4H 1J3. Le jeudi 22 octobre 1987 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: 23 000,00\$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: M. Michel Roy Tél.: (514) 282-8220.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

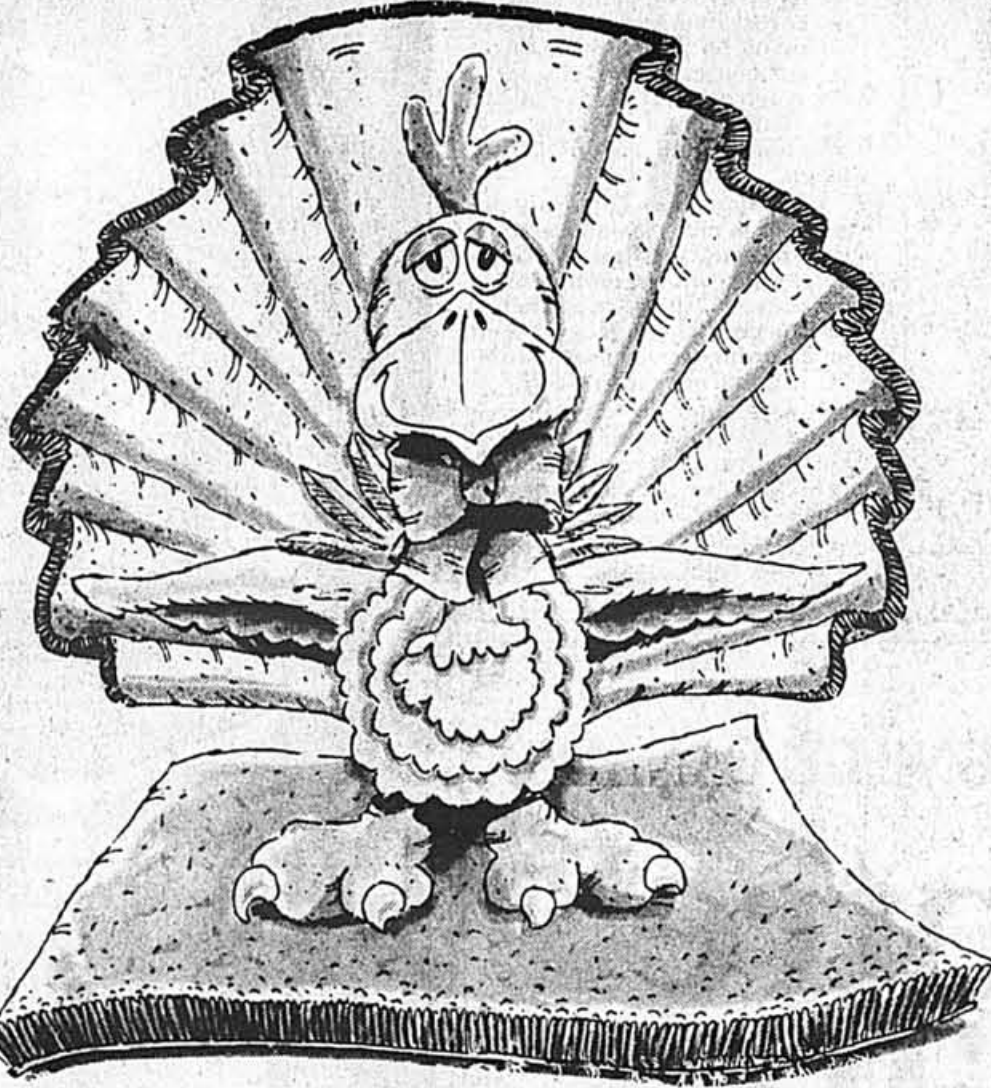
René Chouinard, Ing.
Directeur, gestion des contrats

F-08-10-87

La Factorerie de Tapis^{MD}

VENTE DE L'ACTION DE GRÂCE

2 JOURS SEULEMENT, VENDREDI 9 ET SAMEDI 10 OCTOBRE



**OUVERT LUNDI
TOUTE LA
JOURNÉE**

**UNE BONNE OCCASION POUR ÉPARGNER SUR
DE MAGNIFIQUES TAPIS.**

***LES PRIX SPÉCIAUX COMPRENNENT MESURAGE, TAPIS,
SOUSTAPIS DE PREMIÈRE QUALITÉ ET INSTALLATION EXPERTE.**

**PAYEZ ET EMPORTEZ
SPÉCIAL
LÈVE-TÔT**
SAMEDI SEULEMENT, de 9 h à 10 h
COUPONS DE TAPIS
9 pi x 12 pi à 12 pi x 12 pi

99⁹⁹\$
CH. LIMITE DE 1
PAR CLIENT
SEULEMENT

Jusqu'à épuisement des stocks. *Non applicables.

**TAPIS
BERBÈRE**

- Un attrayant tapis berbère style européen.
- Tissage à boucles épaisses et texturées pour durabilité accrue.
- Sélection de coloris naturels.

PRIX SPÉCIAL: 16⁹⁹\$
la v⁺ COMPLÈTEMENT
INSTALLÉ

Une valeur de: 24,99\$ la v⁺

**TAPIS PELUCHEUX
"SAXONY" DE COULEUR UNIE**

- Un magnifique tapis "Saxony" fait de 100% nylon de première qualité.
- Traité SCOTCHGARD^{MD} pour résister aux taches.

PRIX SPÉCIAL: 16⁹⁹\$
la v⁺ COMPLÈTEMENT
INSTALLÉ

Une valeur de: 24,99\$ la v⁺

**LUXUEUX TAPIS
DE TONS MULTIPLES**

- Un splendide tapis ciselé rehaussé de tons multiples.
- Traité anti-taches SCOTCHGARD^{MD} de 3M pour résistance aux taches comme jamais auparavant.

PRIX SPÉCIAL: 23⁹⁹\$
la v⁺ COMPLÈTEMENT
INSTALLÉ

Une valeur de: 38,99\$ la v⁺

**ÉLÉGANT TAPIS
PELUCHEUX "SAXONY"**

- Un tapis de couleur unie fait de 100% nylon "conception avancée".
- Traité anti-taches SCOTCHGARD^{MD} de 3M pour résistance aux taches comme jamais auparavant.

PRIX SPÉCIAL: 39⁹⁹\$
la v⁺ COMPLÈTEMENT
INSTALLÉ

Une valeur de: 56,99\$ la v⁺

**TAPIS
"SAXONY" CLASSIQUE**

- Un tapis pelucheux de toute beauté aux couleurs unies.
- Fait de 100% nylon de première qualité pour rendement élevé.
- Choix de couleurs dernière mode.

PRIX SPÉCIAL: 22⁹⁹\$
la v⁺ COMPLÈTEMENT
INSTALLÉ

Une valeur de: 41,99\$ la v⁺

La Factorerie de Tapis^{MD}

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE DE COUVRE-PLANCHERS AU CANADA.

• Appelez pour estimation gratuite à la maison **521-4273** • Magasinez en personne ou service à domicile
• Sans obligation • Crédit offert • Installation sur demande avec garantie de service à vie • Coupe immédiate sur mesure • Apportez les mesures de votre pièce.

FACTOERIE DE TAPIS	BROSSARD 7205 Boul. Taschereau Ouest (En face de Place Portobello)	656-8440
	ST-LÉONARD 5878 Rue Jean Talon Est (A l'Est de Langelier)	259-2571
	ST-LAURENT 3450 Côte Vertu (En face de Place Vertu)	332-2851
	LAVAL 1710 Boul. des Laurentides (Au coin de St-Martin)	668-1140
	QUÉBEC 5500 Boul. des Gradients (Place Lebourgneuf)	662-1430
	OTTAWA 1560 Chemin Mervale (Au coin de Meadowlands Dr.)	226-3961
	POINTE-CLAIRE 6361, Transcanadienne (Près du Maxi, sortie St-Jean)	694-0872

**HEURES
D'OUVERTURE**
LUNDI au MERC: 9h à 18h
JEUDI et VEN: 9h à 21h
SAM: 9h à 17h

MAINTENANT OUVERT: Ville LaSalle 7800 Boul. Newman (En face de Marché du Boulevard) 367-3141

ÉGALEMENT A LA VILLE DE QUÉBEC • MONTREAL • HALIFAX/DARTMOUTH • OTTAWA • TORONTO • HAMILTON • LONDON
• ST. CATHARINES • SUDBURY • WINNIPEG • REGINA • SASKATOON • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • HOUSTON • DALLAS • AUSTIN • SAN ANTONIO

**VILLE DE
BEAUCEVILLE**
Comté de Beauce-Nord
Appel d'offres no: 171-4-01-40-01

La ville de Beauceville requiert des offres pour l'exploitation de la station d'épuration de type boues activées, des six (6) postes de pompage et des ouvrages associés.

DOCUMENTS DISPONIBLES:

LIEU DE VENTE: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service gestion des contrats, 475, rue St-Amable, bureau 150, Québec G1R 5E4. Tél.: (418) 641-0711.

PRIX: 25,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Beauceville et Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Beauceville: a/s M. Hilaire Turmel, greffier, directeur général, 540, 1ère avenue Renault, Beauceville, Beauce-Nord (Québec) G0S 1A0. Le vendredi 30 octobre 1987 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION: 10% de la valeur de la soumission (selon l'option pour laquelle le montant le plus élevé est soumissionné).

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Communiquer avec Mme Sylvette Daigneault, tél.: (514) 873-7411, poste 289.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La ville de Beauceville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Hilaire Turmel
Greffier, directeur général

V-08-10-87

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
BSA-87-EXP-015
pour 10 h 30 (heure locale)
le vendredi 23 octobre 1987

Région Saint-Laurent

**VENTE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE
(SURPLUS D'ACTIF)**

- 33 imprimantes pour micro-ordinateurs (Burroughs)
- 1 mini-ordinateur complet Burroughs (B1900)
- 3 micro-ordinateurs
- 1 lot de matériel Northern Telecom
- 2 imprimantes HP
- 1 lot de câbles pour imprimantes
- 1 ordinateur complet IBM Systeme 7 et plusieurs autres appareils

EXAMEN DU MATÉRIEL
Les 14, 15 et 16 octobre 1987
de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
ACHATS, CONTRATS
ET SURPLUS D'ACTIF**
11355, boul. Henri-Bourassa est
Montréal (Québec)

ADMISSIBILITÉ
Toute personne physique ou morale répondant aux conditions précisées dans le document d'appel d'offres. Le document utilisé pour soumissionner peut être consulté ou obtenu gratuitement les jours d'examen du matériel, à l'endroit mentionné ci-dessus.

GARANTIE DE SOUMISSION
10% du montant total soumissionné
Cette garantie devra être sous forme de chèque visé ou de mandat fait à l'ordre d'Hydro-Québec.

Pour renseignements:
M. François Guilbault
(514) 383-2508

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin

Ville de LÉRY

**AVIS PUBLIC
APPEL D'OFFRES**
Élimination des déchets solides
du 1^{er} janvier 1988 au
31 décembre 1990

Le conseil municipal de la Corporation de ville de Léry demande des soumissions pour la cueillette, le transport et la disposition des ordures ménagères.

Les cahiers des charges sont disponibles au bureau de la secrétaire-trésorière, 1, rue Hôtel-de-ville, Léry, aux heures normales d'affaires entre le mardi 13 octobre 1987 et le vendredi 23 octobre 1987 pour la somme de vingt dollars (20 \$).

Les soumissions scellées seront reçues au bureau de la soussignée, 1, rue Hôtel-de-ville, jusqu'à 11 heures le lundi 2 novembre 1987 alors qu'elles seront immédiatement ouvertes en la salle des délibérations à la même adresse.

Ne seront considérées que les soumissions conformes au cahier des charges préparé à cette fin, présentées sur les documents préparés par ville de Léry et dans des enveloppes fournies à cette fin et sans autre marque d'identification.

La présente fait partie du cahier des charges.

Donne à Léry, ce 8^e jour du mois d'octobre 1987.

HELENE BOUDREAU
Secrétaire-trésorière

**AVIS AUX ACTIONNAIRES
DE ULSTER-PETROLEUMS LTD
ET
DE CANADIAN WESTGROWTH LTD.**

Des assemblées spéciales de Ulster Petroleum Ltd. et de Canadian Westgrowth Ltd. ont été convoquées; elles seront tenues le vendredi 23 octobre 1987 à Calgary en Alberta pour étudier les résolutions nécessaires pour mettre à exécution un plan d'arrangement en vertu duquel les actionnaires de Canadian Westgrowth Ltd., échangeront leurs actions contre des actions de Ulster Petroleum Ltd. Un avis, une formule de procuration et une circulaire d'information ont été postés à tous les actionnaires de chaque société. Ces documents sont également à la disposition des actionnaires aux bureaux principaux de La Société Canada Trust à Calgary, Vancouver, Regina, Toronto et Montréal et seront également à la disposition des actionnaires à d'autres bureaux de La Société Canada Trust sur demande. Cet avis est donné en vertu d'une ordonnance de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta en date du 30 septembre 1987.

RECTIFICATIF

Dans notre annonce publiée dans LA PRESSE du 7 octobre, le texte du rabais sur Taurus 1987 aurait dû se lire comme suit:

RABAIS SUR TAURUS 1987
6 cylindres, boîte automatique, climatiseur
à partir de **13 575\$** ou **3299\$** par mois

MONT ROYAL

**Suite des Avis légaux,
Appels d'offres,
Soumissions et Encans
en pages B 4 et D 19**

**SAMEDI DANS
La Presse
LE CAHIER
"EXCELLENCE 87"**

La Presse
MONTRÉAL, SAMEDI 8 OCTOBRE 1987

Aujourd'hui **Le temps de l'excellence**

Une rétrospective de l'excellence dans les domaines de l'administration, des affaires sociales, des arts, de la radio-télévision et des sports en 1987.

Les 52 personnalités de la semaine en nomination au titre de Personnalité de l'année 87 de La Presse vous rappelleront les hauts faits de l'actualité.

Marc-Yvan Côté réaffirme la priorité du parachèvement de l'autoroute 30

Presse Canadienne
QUÉBEC

Le prolongement de la route 30 est devenu la priorité pour le renouvellement de l'entente fédérale provinciale sur les transports, a affirmé hier le ministre des Transports du Québec Marc-Yvan Côté.

«La position du gouvernement du Québec est très claire. Elle a été dite publiquement, elle a été réitérée au sommet de la Montérégie et en plus elle est signée. Venez pas me demander de faire à nouveau une démarche pour que la priorité soit la priorité», a répondu M. Côté aux membres du Comité de parachèvement de l'autoroute 30.

Une cinquantaine de maires et une dizaine de commissaires industriels sont venus en autobus

de Montréal hier afin de rencontrer le ministre à l'Hôtel du Parlement et se faire confirmer par lui que le prolongement de l'autoroute 30 jusqu'à la route 20 était la priorité du gouvernement dans le domaine de la construction routière au Québec.

M. Côté leur a expliqué qu'il avait été convenu avec M. André Bissonnette, député de Saint-Jean aux Communes, que l'autoroute 30 était la priorité «puisque on a signé un document uniquement pour la 30».

«C'est très clair avec ça. Le dossier chez nous est réglé.»

Les journalistes n'ont pas assisté à la rencontre, mais M. Gérald Laberge, préfet du comté de Beauharnois, au cours d'une interview accordée par la suite, a révélé que M. Côté leur avait promis que l'autoroute 30 serait la priorité dans la prochaine enten-

te fédérale provinciale de 1990-91.

«Il a aussi dit que les études sont déjà commencées et qu'elles vont continuer même avant l'entente.» M. Laberge a ajouté toutefois: «On aurait aimé un échéancier plus précis.» Il a avoué que son groupe s'attendait à la réponse que leur a faite le ministre mais que les gens auraient aimé que ce soit 89-90 au lieu de 90-91.

«C'est un grand projet qu'on attend depuis 25 ou 30 ans et on est encore capable d'attendre deux ans pourvu que ça se réalise», a-t-il dit.

M. Laberge a expliqué que le projet comprenait le contournement de Kanawaké et le prolongement de l'autoroute entre Châteauguay jusqu'à Côteau-du-Lac, c'est-à-dire jusqu'à la Transcanadienne, soit une distance d'environ 35 kilomètres. Le coût du projet serait d'environ \$280 millions incluant la construction d'un pont.

De son côté, le député libéral de Beauharnois Serge Marcell a ex-

pliqué aux journalistes que le début des travaux était prévu pour l'automne 89.

La partie de Brossard à Candiac est prévue avant la fin de notre mandat, a souligné M. Marcell.

Le député a ajouté que le comité, en rencontrant M. Côté, voulait aussi s'informer des démarches faites jusqu'ici auprès du fédéral dans ce dossier. M. Marcell a ajouté que des négociations avaient déjà eu lieu quant à la répartition des coûts entre les deux paliers de gouvernement étant donné que le pont prévu enjambe la Voie maritime, qui est la propriété du fédéral.

On envisage que ces travaux seront compris dans la prochaine entente fédérale-provinciale, qui englobera les travaux routiers de 1990 à 1995, et que les coûts seront répartis de la façon habituelle à 50-50.

Le prolongement de l'autoroute 30 était le thème de la campagne électorale des libéraux dans le comté lors des élections de 1985, a rappelé M. Marcell.



LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE: un bien collectif!

A tous les professionnels de la santé, l'Université de Montréal offre un certificat d'études de premier cycle en SANTÉ COMMUNAUTAIRE.

Ce programme, axé sur la pratique professionnelle, met l'accent sur des connaissances d'ordre biologique, psychologique et social. Il vise l'acquisition et le développement des savoirs et des techniques de travail propres à répondre aux besoins de santé de l'individu et de la communauté.

Quelques titres de cours offerts dans le cadre de ce programme:

- Introduction à l'épidémiologie
- Éducation à la santé
- Nursing communautaire
- Anthropologie de la santé
- Santé mentale
- Droit de la santé
- Périnatalité

Conditions d'admission: Avoir 21 ans; détenir un D.E.C. ou l'équivalent et posséder une année d'expérience dans le domaine.

Date limite d'admission pour l'hiver 1988: le 1^{er} novembre.

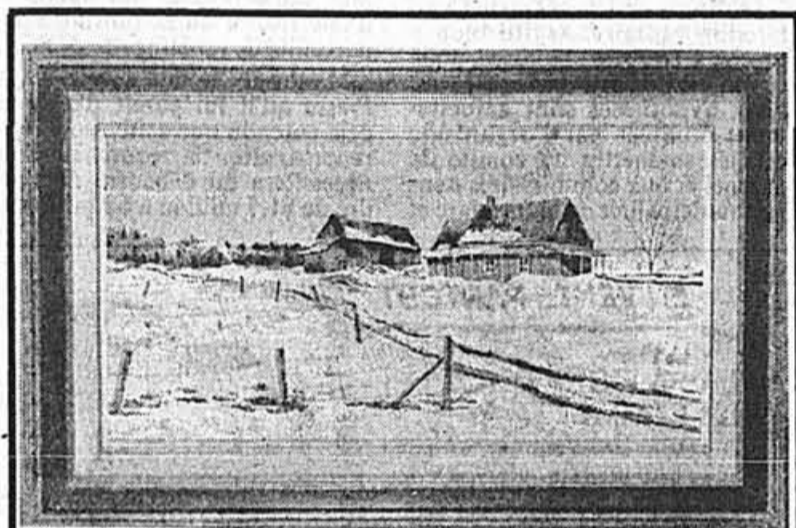
Renseignements: 3335, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

ENCAN PUBLIC TAPIS D'ORIENT

Liquidation d'une cargaison aérienne arrivée trop tard et transportée par Iran Air et d'autres compagnies aériennes. Marchandise dédouanée par les courtiers en douane et transitaires canadiens. Chargement de magnifiques tapis d'Orient noués main à vendre à l'encan. Chaque tapis sera vendu un à un. Les taxes gouvernementales et autres ont été acquittées. Frais d'entreposage de 10% ajoutés au prix de vente. Conformément à la loi canadienne, le pays d'origine est indiqué sur chaque tapis (Iran, Pakistan, Inde, Chine, etc.). L'encan aura lieu à l'adresse suivante:

Endroit: RAMADA INN Centre-ville, 1005 rue Guy, angle Dorchester (GRAND SALON)
Date: JEUDI 8 OCTOBRE à 19 h 30 (exposition à partir de 18 h 15)
Conditions: comptant, cartes de crédit, chèques + pièces d'identité.
Encanteurs autorisés



«Midi près de Bolton, Qué.» par B. Canady, ord. 225\$ 150\$

AVIS PUBLIC GRANDE LIQUIDATION D'OEUVRES D'ART PEINTURES À L'HUILE ORIGINALES À DES RÉDUCTIONS ÉTONNANTES

Voici quelques exemples au hasard:

- ord. 300\$ 85\$
- ord. 300\$ 145\$
- ord. 350\$ 165\$
- ord. 500\$ 195\$

LE CHOIX EST EXTRAORDINAIRE

MAIS FAITES VITE!

POUR 2 JOURS:
SAMEDI de 9h à 17h
DIMANCHE de 13h à 17h

à la Galerie Royale

1420, rue SHERBROOKE ouest (angle Bishop)
Tél.: 845-4383

PROFITEZ-EN! ÉCONOMISEZ!

CENTRE HI-FI

JVC L'inventeur du format Vidéo VHS

Plus de 120 millions d'appareils vendus

36 MOIS POUR PAYER
MIEUX PRIX GARANTIS

4 TÊTES WOW!
HR-D180
Télécommande avec accès direct, cabloélecteur intégré, fameux système 4 têtes de JVC, programmation 14 jours/4 émissions

JVC 499

JVC 98 Table-tournante Semi automatique avec Cartouche Magnétique

JVC 249 XLV220 LECTEUR DE DISQUES COMPACT AU LASER • Système à 3 faisceaux • Digital

JVC 99 RADIO PORTATIF PC-25 AM/FM AM/FM Cassette, Haut Parleurs détachables, Égalisateur graphique à 3 bandes

JVC 199 / 269 RADIOS D'AUTO KS-R17 Radio AM/FM Cassette Digital, contrôles de basses et d'aiguës séparés, 8 watts narrateur
KS-R33 Radio Digital AM/FM Cassette, inversion automatique, contrôles de basses et d'aiguës séparés, recherche musicale

20" COULEUR

MASTER JVC COMMAND C-1936

TELSTAR TV II

- Télécommande incluse
- Affichage à L'écran
- Cablo et minuterie intégrés

499

36 MOIS POUR PAYER
MIEUX PRIX GARANTIS

SYSTÈME DE SON COMPLET TELECOMMANDE 90 WATTS

JVC DOUBLE CASSETTE

ÉGALISATEUR 5 BANDES

699

36 MOIS POUR PAYER
MIEUX PRIX GARANTIS

36 MOIS POUR PAYER
Aucun Dépôt Requis

CRÉDIT INSTANTANÉ DISPONIBLE SUR PLACE
1^{ER} PAIEMENT JANVIER 1988

Demands de crédit acceptées par téléphone. Commandes téléphoniques acceptées.

Aucun frais additionnels pour les cartes de crédit

MasterCard **VISA**

GRANDE OUVERTURE

Maintenant 9 Super Magasins

REPENTIGNY
190 Notre Dame
(En face de McDonalds)
581-0873

ATTENTION! AVIS À LA POPULATION

La compétition vous attire avec des produits électroniques annoncés à des prix ridicules. Quand vous allez dans ces magasins les vendeurs ne veulent ou ne peuvent jamais vous vendre ces spéciaux et ce pour vous inciter à acheter d'autres items plus payants pour le magasin.

Chez Centre Hi-Fi aucune attrape vous êtes assurés d'acheter les meilleurs produits électroniques et ce aux meilleurs prix possibles. Oui, chez Centre Hi-Fi nous vendons ce que nous annonçons.

CENTRE HI-FI

Maintenant 9 Super Magasins

- 1 **SUPER-ENTREPÔT MONTREAL**
10215 Boul. St. Laurent
(Près de Fleury) 387-6484
- 2 **MONTREAL**
6952 Sherbrooke Est.
(Près du métro Radisson) 259-3882
- 3 **LAVAL**
404 Boul. des Laurentides (Pont Viau)
(Face à la Pharmacie Jean coutu) 662-1133
- 4 **CHOMEDEY**
806 Curé La Belle
(Près de Notre Dame) 682-1377
- 5 **LONGUEUIL**
3138 Chemin Chambly
(Près de Roberval) 646-9805
- 6 **WEST ISLAND**
3367 Montée des Sources
(Plaza centennial D.D.O.) 685-4932
- 7 **LA SALLE**
7794 Boul. Newman (Ville La Salle) 366-9922
- 8 **PLAZA ST. HUBERT**
6260 Rue St. Hubert (près Bellechasse)
(En face de Mariette Clermont) 276-4654
- 9 **REPENTIGNY**
190 Notre Dame
(En face de McDonalds) 581-0873

Découvrez la Personnalité de l'année 87 de La Presse en revivant les bons moments de l'actualité en humour, en chansons et en musique.

Les animateurs Dominique Michel et Gaston L'Heureux vous convient à célébrer l'Excellence avec Serge Grenier, Claude Dubois, Diane Tell, le groupe UZEB, Marie-Claire et Richard Séguin, Ludmilla Chiriaeff, Normand Harvey et Dominique Lajeunesse.

Gala "EXCELLENCE 87"

La Presse

Soyez au rendez-vous de l'Excellence aux Beaux Dimanches de Radio-Canada à 20 h 30.

Radio-Canada Télévision

Candidats en faveur de l'abolition de l'anglais en première

Si l'équipe de commissaires en minorité de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer l'emporte aux prochaines élections scolaires de novembre, les classes d'anglais dans les premières classes du cours primaire seront abolies.

Cette promesse a été faite hier par un groupe de cinq commissaires qui s'opposent farouchement à l'actuelle administration dirigée par M. Dominic Perri.

Les classes d'anglais comme langue seconde au primaire ont été offertes depuis peu dans qua-

tre des 26 classes de cette administration scolaire de l'extrémité Est de Montréal. Deux de ces écoles se trouvent à Anjou où la population d'origine italienne est nombreuse.

Les commissaires contestataires, MM. Gilles Caron, Pierre Vidal, Ghislaine Boisvert, Gilles Dion et Jules Lauzon ont expliqué que 24 des 26 comités d'écoles de ce territoire ont refusé cette pratique d'offrir l'anglais dès la première année scolaire. Ils ont dit que cette charge, chez les enfants,

qui doivent apprendre la langue maternelle, sans parler des langues étrangères autres que l'anglais, est trop grande et porte les esprits à la confusion. Mieux vaut, ont-ils dit, offrir de bonnes classes d'anglais à la fin du primaire lorsque l'apprentissage de la langue maternelle est en bonne voie.

Par ailleurs, les mêmes commissaires ont réitéré leurs critiques face à l'efficacité administrative de la Commission Jérôme-Le Royer. Ils ont souligné que des

commissaires se permettaient des voyages à l'étranger dont le coût global au cours des dix-huit derniers mois s'élevait à quelque \$35 000.

Ces conseillers en minorité ont affirmé que la majorité actuelle exerce une « mainmise personnelle » sur l'administration de la commission scolaire. Ils ont promis de présenter une équipe de candidats complète pour prendre le pouvoir en novembre prochain.

Atteint du sida, le prof est réadmis à l'école

Presse Canadienne
SHELBURNE, Nouvelle-Ecosse

Eric Smith, cet enseignant d'un petit village de Nouvelle-Ecosse qui avait été expulsé de l'école après avoir été trouvé porteur du virus du sida, pourra recommencer à enseigner.

La Commission scolaire du

district de Shelburne a décidé, après discussion avec ses avocats ainsi que des médecins, de redonner son poste à M. Smith. Il devrait reprendre ses fonctions à l'école primaire de Cape Sable Island, un petit village de pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse, sous peu, a indiqué le surintendant de la commission scolaire, M. Owen Wheelock.

Les élèves de l'école Georges-Étienne-Cartier, incendiée, récupérés à Calixa-Lavallée?

GEORGES LAMON

Après l'incendie de lundi soir, les 162 élèves de l'école élémentaire Georges-Étienne-Cartier de Saint-Antoine-sur-Richelieu ne pourront reprendre leurs cours que d'ici mercredi ou jeudi de la semaine prochaine. D'ici là, ils seront toujours en congé forcé.

Quant aux six enseignants titulaires et aux trois spécialistes, qui ont perdu le fruit de nombreuses années de travail dans cet incendie, ils devront, pendant ce temps, reconstituer leur matériel didactique.

L'école a été entièrement détruite par l'incendie de lundi soir dont on ignore encore la cause pour le moment: l'hypothèse d'une défectuosité électrique n'est pas écartée.

Le directeur général de la Commission scolaire Argile bleu a précisé à La Presse hier que, pour ce qui est de l'avenir des élèves, deux hypothèses sont actuellement étudiées par l'organisme qui les soumettra au comité de parents et aux commissaires dans les municipalités de Saint-Marc et

de Calixa-Lavallée. La solution la plus plausible prévoit la relocalisation des élèves, de la maternelle à la sixième année, dans une ancienne école de la municipalité de Calixa-Lavallée, située à environ 10 km de l'école incendiée et construite il y a 24 ans. D'ailleurs, comme le faisait remarquer M. Paul-Yvon Proulx, les enfants parcourraient déjà sept à huit km pour se rendre à l'école.

L'ancienne école de Calixa-Lavallée, transformée en centre de loisirs municipal, pourrait, selon M. Proulx, facilement accueillir les six classes d'élèves. Il s'agira de s'entendre avec les parents et la municipalité pour y reloger temporairement les 162 enfants. Une relocalisation qui s'échelonnait au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire, voire davantage.

Entre-temps, les conseillers de la Commission scolaire Argile bleu décideront ce soir au cours d'une séance du conseil de l'opportunité de rebâtir cette école.

M. Proulx a fait savoir à La Presse qu'il lui paraît d'ores et déjà entendu que cette école sera reconstruite. Sa reconstruction nécessitera un déboursé de l'ordre de \$1,5 million à \$2 millions.

QUAND VOUS AVEZ BESOIN D'UN PRÊT, IL N'Y A PAS QUE L'ARGENT QUI COMPTE

NOUS SOMMES PRÊTS À TOUT FAIRE POUR VOUS AIDER À TROUVER LE PRÊT PERSONNEL QUI VOUS CONVIENT

À la Banque de Montréal, vous aider à obtenir un prêt, c'est d'abord comprendre vos besoins, avant de vous proposer celui qui vous convient. Nos directeurs de prêts personnels travaillent fort pour trouver le prêt le mieux adapté à votre situation. Consultez-les, ils passeront en revue toute la gamme des options offertes et vous aideront à choisir le programme convenant le mieux à votre budget. Que vous ayez besoin d'un petit montant ou d'une grosse somme, le terme du prêt et les versements mensuels seront à la mesure de votre budget.

NOUS SOMMES LES « PRÊTS-À-TOUT-FAIRE » !

Nous savons à quel point votre prêt est important pour vous et chacun de nous est prêt à tout faire pour que vous obteniez votre argent rapidement, simplement et confidentiellement. C'est pourquoi nous sommes l'équipe des «Prêts-à-tout-faire». Nous voulons vous faciliter les choses. C'est ainsi que plusieurs de nos succursales ouvrent plus tôt et ferment plus tard. Et nous avons plus de succursales ouvertes le samedi que toute autre institution financière au Québec. Vous pouvez même apporter à la maison une formule de prêt Service Express et la remplir vous-même!

VOUS AUREZ 10 CHANCES DE GAGNER LE REMBOURSEMENT DE VOTRE PRÊT

En obtenant votre prêt personnel, vous obtiendrez beaucoup plus que le meilleur prêt pour vos besoins. Vous aurez 10 chances d'en gagner le remboursement durant notre concours «Prêts-à-tout-faire». En effet, d'ici le 31 octobre 1987, tous ceux dont la demande de prêt personnel est approuvée auront automatiquement la chance de gagner le remboursement de leur prêt, capital et intérêt!



Nos directeurs de prêts personnels sont prêts à tout faire pour vous aider à obtenir le prêt vous convenant le mieux. Parlez-en aux membres de l'équipe des «Prêts-à-tout-faire» de la Banque de Montréal. Vous trouverez tous les détails du concours dans nos succursales.



Banque de Montréal

Toujours plus pour vous

EN VENTE PARTOUT

LA FATIGUE CHEZ LA FEMME

À toutes les femmes qui se sentent fatiguées et épuisées sans savoir pourquoi, en étant persuadées que personne ne prêterait attention à leur problème, ce livre offre l'espoir, rassure, fournit des faits et des solutions.

320 pages



la presse

Illustration
(une division des Éditions La Presse, Ltée)

LA CELLULITE

COMMENT LA PRÉVENIR ET LA VAINCRE

LA CELLULITE

Comment la prévenir et la vaincre

- ce qu'est la cellulite
- comment elle se développe
- les diverses causes
- les traitements possibles
- l'alimentation, le repos, l'exercice
- les injections, les massages, la chirurgie
- qui consulter

186 pages

LA MENSTRUATION

je veux savoir

Cet ouvrage apporte aux filles qui approchent la puberté toute l'information qu'elles souhaitent et dont elles ont besoin à propos de la menstruation.

Un manuel indispensable pour les jeunes filles et les adultes qui sont à leur écoute — leurs parents et les professionnels de l'éducation.

LES ALLERGIES CHEZ L'ENFANT

Redigé par des spécialistes en allergologie, cet ouvrage s'adresse aux parents qui veulent améliorer la qualité de vie de leurs enfants souffrant d'allergies.

Ce livre les aidera donc à reconnaître les allergies, à se préparer pour la consultation chez l'allergologue et à comprendre les médicaments.

160 pages

LA MENSTRUATION

je veux savoir

Cet ouvrage apporte aux filles qui approchent la puberté toute l'information qu'elles souhaitent et dont elles ont besoin à propos de la menstruation.

Un manuel indispensable pour les jeunes filles et les adultes qui sont à leur écoute — leurs parents et les professionnels de l'éducation.

120 pages

160 pages

je veux savoir

Cet ouvrage apporte aux filles qui approchent la puberté toute l'information qu'elles souhaitent et dont elles ont besoin à propos de la menstruation.

Un manuel indispensable pour les jeunes filles et les adultes qui sont à leur écoute — leurs parents et les professionnels de l'éducation.

Deux façons rapides et efficaces de commander vos livres:

1. En composant le **285-6984** et en donnant votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.
2. En nous faisant parvenir le bon de commande ci-joint.

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉ(E)S DE LA PRESSE: 20% DE RÉDUCTION

BON DE COMMANDE
Veuillez me faire parvenir le(s) livre(s) indiqué(s) par un crochet:

	Prix régulier	Prix abonnés de LA PRESSE
() La fatigue chez la femme (711)	19.95	15.95
() La cellulite, comment la prévenir et la vaincre (015)	14.95	11.95
() La menstruation, je veux savoir (002)	11.95	9.55
() Les allergies chez l'enfant (007)	13.95	11.15

IMPORTANT: joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse. Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.

M/ Card
VISA No.

À retourner aux:
Éditions La Presse, Ltée
44, rue Saint-Antoine ouest
Montréal (Québec) H2Y 1J5

NOM

ADRESSE

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

TÉL. (Plus 15¢ pour frais de poste et de manutention, avec chaque commande)
TOTAL ci-joint

Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas acceptés.

FAITES FI AU FROID!

ÉCONOMISEZ JUSQU'À \$30 sur une sélection de manteaux courts pour dames. Voyez-y les styles et les très bas prix. Vous serez de plus en plus convaincue que M fait toute la différence...peu importe la saison!

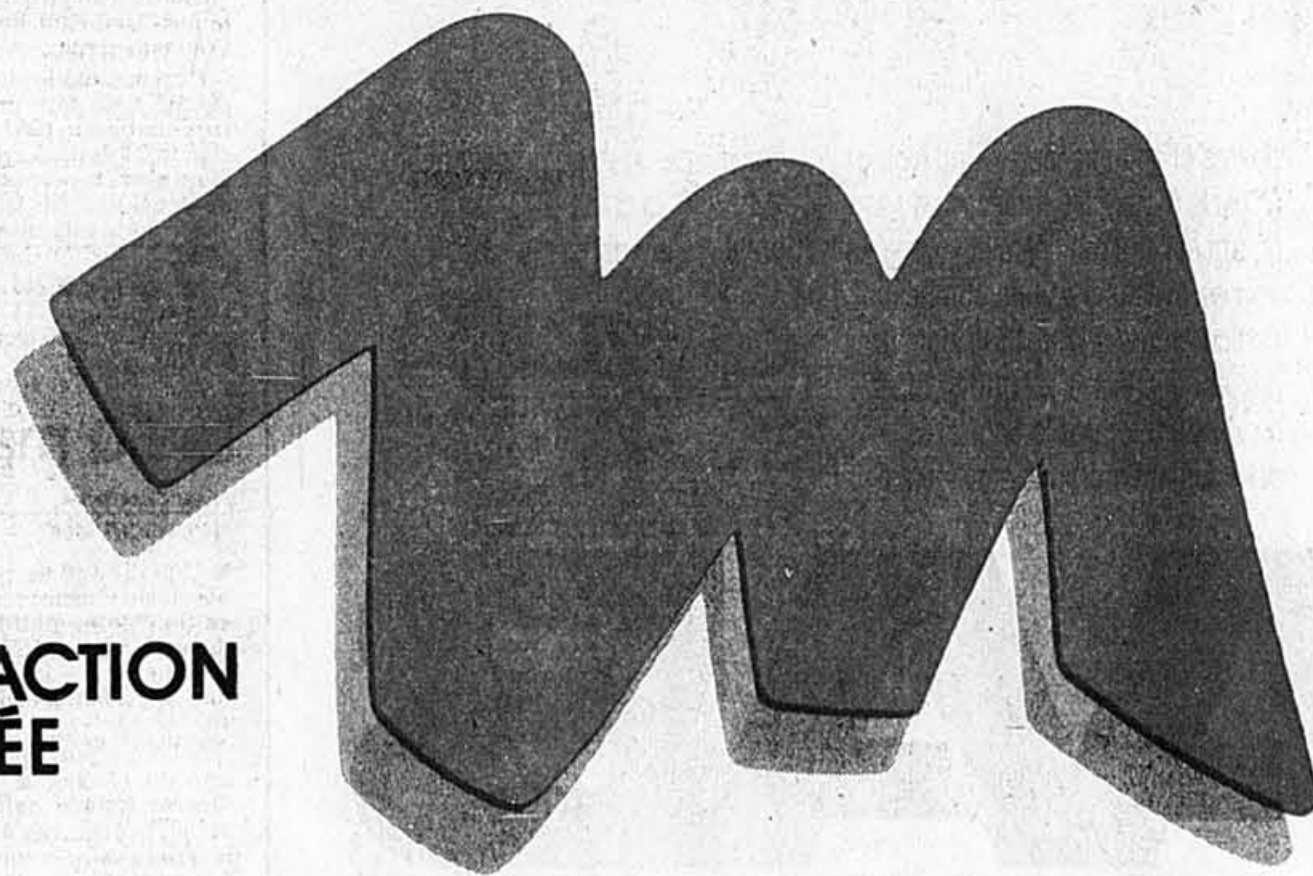


49⁹⁹
Coton

L'automne... il est si agréable de pouvoir en profiter surtout quand on s'habille confortablement! Notre magasin regorge de manteaux sport, comme celui-ci en coton avec bourre de polyester, et vous les offre en une variété de coloris saisonniers. Tailles variées pour dames. Ord. jusqu'à 74.99 chac.

59⁹⁹
chac.
Laine mixte

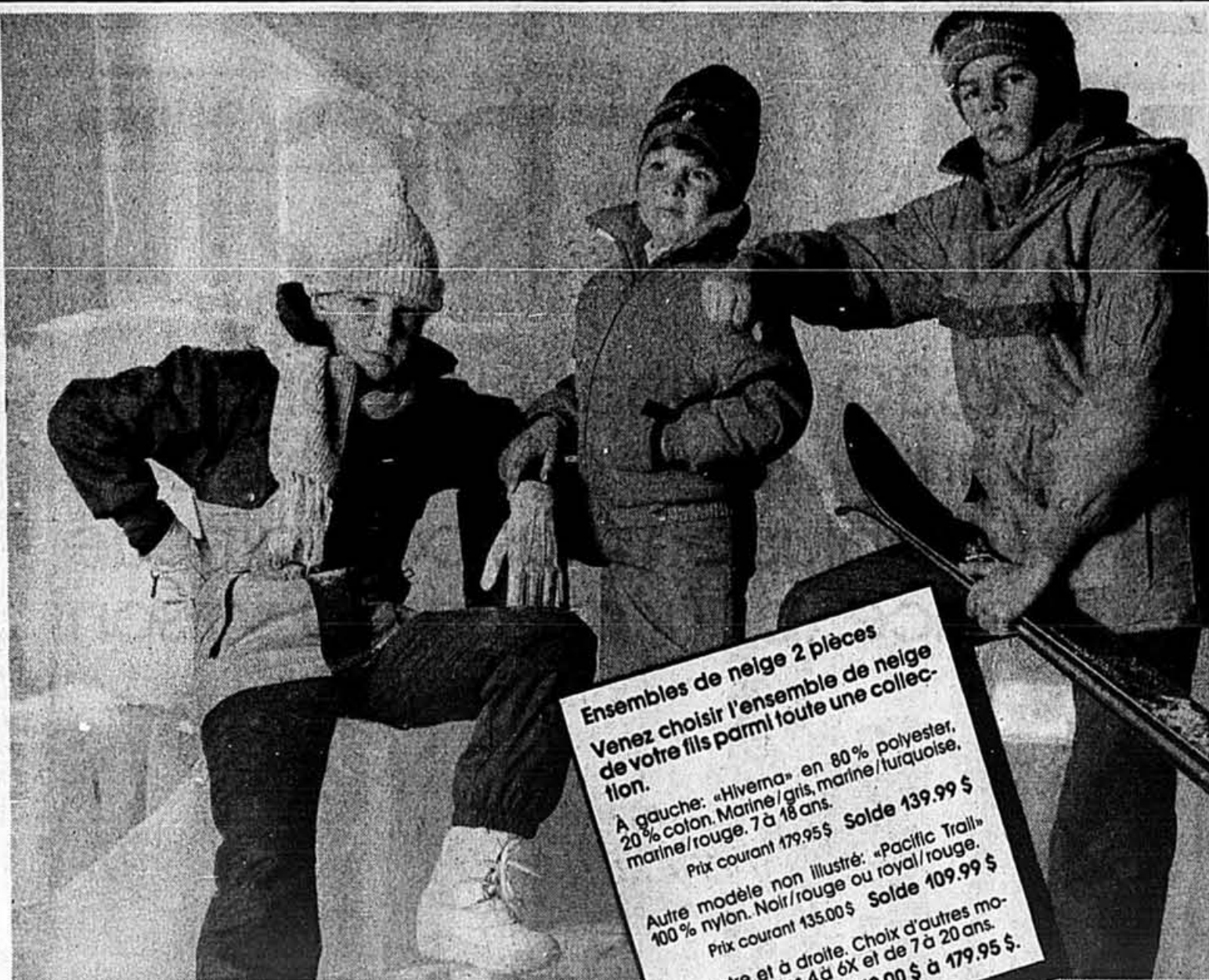
Si vous êtes plutôt du genre classique, nos deux manteaux illustrés sauront sûrement vous intéresser. Ils ne représentent qu'une partie de ce que M vous réserve en magasin, entre autres, modèles en melton ou tweed dans une gamme de couleurs et tailles. Ord. jusqu'à 89.99 chac.



**SATISFACTION
ASSURÉE**

■ Carrefour Laval ■ Centre Commercial Pont-Viau ■ Place Longueuil ■ Mail Champlain à Brossard ■ Les Promenades Saint-Bruno ■ Mail West Island ■ Place LaSalle ■ Les Galeries Lachine ■ 180, boul. Anjou à Châteauguay ■ Place Alexis Nihon ■ 4325 est, rue Jean Talon ■ Place Versailles

Prix en vigueur du 8 au 10 octobre 1987, jusqu'à épuisement des stocks. Tous les prix ordinaires indiqués sont ceux des magasins M. Pas de bons de réservation. Achats en magasin.



Ensembles de neige 2 pièces
Venez choisir l'ensemble de neige
de votre fils parmi toute une collec-
tion.

À gauche: «Hiverna» en 80% polyester,
20% coton. Marine/gris, marine/lurquoise,
marine/rouge. 7 à 16 ans.
Prix courant 179,95\$ Solde 139,99\$

Autre modèle non illustré: «Pacific Trail»
100% nylon. Noir/rouge ou royal/rouge.
Prix courant 135,00\$ Solde 109,99\$

Au centre et à droite: Choix d'autres mo-
dèles, en tailles 4 à 6X et de 7 à 20 ans.
De 110,00\$ à 179,95\$.

CLUB GARÇONS

- Galeries d'Anjou
- Centre Rockland
- Plaza Saint-Hubert
- Centre Laval
- Fairview-Pointe-Claire
- 6554, rue Saint-Hubert
- Carrefour Laval
- Promenades Saint-Bruno
- Carrefour Angrignon

...où la mode,
c'est un jeu
d'enfants

Maintenant, pour moins de 22 000 \$,
la Saab 900 vous donne... la lune!



Le toit ouvrant, sans aucun supplément, de notre Saab 900 est pour nous une autre manière de vous démontrer notre désir de tout vous offrir! Il vient compléter notre liste déjà impressionnante de détails bien pensés, tels que nos sièges avant chauffants, notre système de lavage et d'essuie-glace pour les

phares et notre traction avant. Ajoutez à cela le moteur 2 L à injection du carburant et l'énorme coffre et vous vous trouvez avec une voiture européenne particulièrement distinctive dont le prix est inférieur à 22 000 \$! Mais, ne vous arrêtez pas là. Venez l'essayer par vous-même. Vous serez alors

convaincus que pour seulement 22 000 \$, la Saab 900 est vraiment prête à vous donner la lune!



Les nouvelles Saab...
pour saborder vos habitudes!

SAAB

Saab Élégante
7965 Langelier
(au nord du boul. Métropolitain)
St. Leonard 322-0104

Robert Barrell Auto Inc.
11355 Cote de Liesse
Dorval
631-4387

Lavigne Garage Inc.
37 Rue St. Anne
Ste. Anne De Bellevue
457-5537



PHOTO LA PRESSE

Sourire de millionnaire

Un résident du quartier Saint-Henri, à Montréal, M. Marcel Alepin, a décroché le gros lot du tirage du 30 septembre du lotto 6/49, soit la somme de \$ 1 368 795. Le jeune homme âgé de 24 ans est allé chercher son chèque aux bureaux de Loto-Québec, en compagnie de sa fiancée Lydya Witkowsky. Après un voyage à Disney World, M. Alepin, qui est menuisier, a l'intention de réaliser son rêve de se lancer en affaires. « J'ai toujours rêvé d'être à mon propre compte », a-t-il déclaré.

Septième meurtre en cinq jours à Montréal

GILLES ST-JEAN

L'enquête dans cette affaire a été confiée aux sergents-détectives Maurice Demers et Théo Poitras.

Trois en deux jours

Ce meurtre était le septième en cinq jours sur le territoire de la CUM et le troisième en deux jours dans le quartier Côte-des-Neiges.

Rappelons en effet que le gérant et un client d'une station-service du boul. Décarie ont été tués, lundi après-midi, lorsqu'un ex-client apparemment rancunier a fait irruption dans le bureau où ils se trouvaient et a tiré une dizaine de coups de feu. L'un des propriétaires du commerce et un autre gérant ont été blessés lors de la fusillade.

Un suspect est recherché relativement à cette affaire. Il s'agit de Noël Richards, âgé de 34 ans et domicilié sur la rue Barclay. L'homme mesure 1m70 et pèse 68 kgs. Il a les yeux, les cheveux et la peau noirs; il porte des tresses à la jamaïcaine.

Les enquêteurs dans cette affaire sont les sergents-détectives Raymond Bellemare et Guy Lachapelle.

Tout renseignement dans ces deux affaires peut être communiqué confidentiellement aux enquêteurs, au 280-2052.

Un homme blessé d'un coup de feu mardi soir dans une maison de la rue MacDonald, dans le quartier Côte-des-Neiges, est mort dans la nuit d'hier à l'hôpital où il avait été transporté.

John Steven Rowe, 26 ans, aurait été victime d'un règlement de comptes. Il a été atteint en plein front par un projectile de calibre toujours indéterminé hier, les expertises balistiques n'ayant pas encore été complétées.

Par ailleurs, les recherches policières autour de la scène du crime dans le but de trouver une arme ont été vaines.

La victime du 49e meurtre de l'année sur le territoire de la CUM a été abattue vers 21 h au 6205, rue MacDonald. L'homme, transporté à l'Hôpital général juif, a été maintenu en vie par des appareils jusqu'à environ minuit et demi.

Selon la police, l'appartement où il a été trouvé était innocupé. La victime, qui avait apparemment vécu un peu partout au Canada, n'avait pas d'adresse connue à Montréal où il serait arrivé voici quelques mois seulement.

Rowe était connu de la police et était en libération conditionnelle.

Coupable de meurtre

GILLES ST-JEAN

Jean-Guy Chantal, 44 ans, a été reconnu coupable hier du meurtre au premier degré du concierger d'une brasserie de l'est de la ville tué sauvagement à l'aide d'un contenant de peinture, l'hiver dernier.

Chantal a été reconnu coupable en soirée par un jury présidé par le juge Jean-Paul Bergeron, de la Cour supérieure.

L'accusé, qui avait déjà été condamné à vie pour un autre meurtre commis en 1967, avait été arrêté le 24 mars dernier, quelques jours après la découverte du corps du concierger, M. Jean-Paul Lavigne, 63 ans, au sous-sol de la brasserie.

Le vol aurait été le mobile du crime, puisque \$1 500 seraient disparus du réfrigérateur où ils étaient cachés.

Chantal habitait face à la brasserie où le meurtre avait eu lieu. De la peinture correspondant à celle contenue dans l'arme du crime avait été trouvée sur des vêtements lui appartenant.

Les sergents-détectives Maurice Demers et Théo Poitras, de l'escouade des homicides de la CUM, avaient résolu l'affaire en moins de trois jours.

Rappelons que Chantal avait été condamné en 1968 pour le meurtre d'Ange-Albert Fournier, poignardé et assommé à coups de bouteille à la suite d'un règlement de comptes. Le corps avait été trouvé sur une plage de Laval en octobre 1967.

À la suite d'une condamnation pour meurtre au premier degré, le juge n'aura d'autre choix que de la condamner à une peine de prison de 25 ans.

Il avait terminé sa première sentence en 1984.

La SQ mandée à Murdochville.

Presse Canadienne

MURDOCHVILLE

Une dizaine de policiers de la Sûreté du Québec sont intervenus en fin d'après-midi hier pour disperser les manifestants qui avaient bloqué la route 198 pour une deuxième journée consécutive.

Selon un porte-parole de la Sûreté du Québec à Rimouski, le sergent Claude Saint-Gelais, les policiers dépêchés à Murdochville n'ont pas eu besoin d'utiliser la force pour débloquer la route. « Il n'y a eu aucun problème. Tout s'est fait sur une base volontaire et c'est la loi du gros bon sens qui l'a emporté », a-t-il indiqué.

En plus de mettre un terme à leurs manifestation, a-t-il précisé, les ex-travailleurs de Mines Gaspé auraient promis à l'escouade de la Sûreté du Québec de ne plus

dresser de barrages au cours des prochains jours.

C'est mardi matin, aux premières heures de la journée, qu'une soixantaine d'ex-travailleurs de Mines Gaspé bloquaient tous les accès à la petite ville de Murdochville. En fait, ils avaient dressés barrages sur la route 198 en direction de Gaspé, au sud, et de l'Anse-Pleureuse, au nord.

Ils ont maintenu leurs barrières durant toute la journée de mardi. Et, hier matin, ils récidivaient et bloquaient de nouveau tous les accès à Murdochville.

Ces ex-travailleurs réclament une accélération des procédures gouvernementales qui leur permettraient de toucher des indemnités pour les maisons qu'ils seront forcés d'abandonner à Murdochville.



Une invention pour les maçons

L'inventeur de Saint-Simon de Bagot, Jean Saint-Germain, ne laisse pas chômer ses méninges bien longtemps. Cet échafaud «hydraumobile», qui a fait son apparition il y a un mois sur les chantiers montréalais, peut hisser et soutenir un poids de 10 000 livres jusqu'à une hauteur de 150 pieds ou d'une quinzaine d'étages, et le déplacer sur une longueur de 208 pieds. Selon M. Saint-Germain (notre photo), son invention, dont il a cédé le brevet pour \$150 000, permet une économie de quelque 42 p. cent sur les coûts de construction d'un mur de briques, en abrégant la durée des travaux et en réduisant le nombre d'ouvriers.

PHOTO RENÉ PICARD, La Presse

VENTE DE FAILLITE — VENTE DE FAILLITE

— VENTE DE FAILLITE — VENTE DE FAILLITE —

**FAILLITE
TOUT DOIT ÊTRE VENDU**

TITAN

(Entrepôt de Gros Titan Inc.)
4900, rue Jean-Talon ouest
Près du boulevard Décarie

OUVERT AU PUBLIC

Jusqu'à 50 % de rabais

nourriture, jouets, appareils électroménagers,
appareils électroniques, livres, articles de sport,
produits de beauté, accessoires d'automobile,
quincaillerie, équipement de bureau, etc.

Heures d'ouverture:

lundi au mercredi 10 h à 18 h
jeudi et vendredi 9 h à 21 h
samedi 9 h à 17 h

Ouvrert le lundi, jour de l'Action de grâces

La vente débute le samedi 10 octobre
et se poursuivra jusqu'à épuisement des stocks.

Clarkson Gordon Inc., syndic

COMPTANT — VISA — MASTERCARD

Toutes les ventes sont finales — Aucun remboursement ni échange

VENTE DE FAILLITE — VENTE DE FAILLITE

— VENTE DE FAILLITE — VENTE DE FAILLITE —

**VOUS ATTENDEZ
UN CHÈQUE...**

Vous attendez un chèque de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Pour la durée du conflit postal, la CSST a mis sur pied des centres de distribution des chèques dans toutes les régions du Québec. Pour connaître l'adresse où vous devez vous rendre pour obtenir un chèque :

1. Vérifiez d'abord quelle est votre direction régionale ;
2. Ensuite, consultez la liste des centres de distribution prévus pour votre direction régionale et assurez-vous que la municipalité que vous habitez relève bel et bien de ce centre de distribution.
3. Les centres de distribution correspondent à des bureaux de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ou à des Centres Travail Québec (C.T.Q.). Ils sont ouverts de 8h30 à 16h30.

Pour tous renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec votre direction régionale. Lorsque vous irez chercher votre chèque, n'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité telle que votre carte d'assurance sociale, votre carte d'assurance-maladie, votre permis de conduire et de préciser votre numéro de dossier à la CSST.

LISTE DES DIRECTIONS RÉGIONALES

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

AMOS (C.T.Q.)
472, 1^{er} rue Ouest
AMOS (Québec)

De Saint-Mathieu et Saint-Marc jusqu'à Matagami y compris Launay-Station, Barabou, Champneuf, Rochebaucourt et Despinassy.

LA SARRE (C.T.Q.)
655, 2^e rue Est
LA SARRE (Québec)

De Duparquet et Laferté jusqu'à Val-Paradis et Selbaie y compris Taschereau et Lanquedoc.

ROUYN (CSST)
33, rue Gamble Ouest
ROUYN (Québec)

De Rollet jusqu'à Rensault y compris Cadillac et Preisac.

SENNETERRE (C.T.Q.)
551, 10^e avenue Ouest
SENNETERRE (Québec)

De Obaska jusqu'à Waswanipi y compris Bellecourt et Okaïléno.

VAL-D'OR (CSST)
1356, chemin Sullivan
VAL-D'OR (Québec)

De Rivière-Héva jusqu'à Louvigny y compris Val-Senneville, La Come et La Motte.

VILLE-MARIE (C.T.Q.)
1, rue Notre-Dame Nord
VILLE-MARIE (Québec)

De Témiscamingue jusqu'à Roulier y compris Winneway, Belleterre et Rémigny.

BAS-SAINT-LAURENT

AMQUI (C.T.Q.)
56, rue Du Pont
AMQUI (Québec)

De Saint-Moise jusqu'à Routherville y compris Saint-Léon-le-Grand, Saint-Vincent et Saint-Damase.

CABANO (C.T.Q.)

237, Commercial
CABANO (Québec)

De Saint-Honoré jusqu'à Dépeles y compris Saint-Athanase, Saint-Étienne, Pohémagook, Sully, Rivière-Bleue, Saint-Marc-du-Lac-Long, Saint-Jean-de-la-Lande, Blencourt et Lac-des-Aigles.

LA POCAITIÈRE (C.T.Q.)

901, 5^e Rue
LA POCAITIÈRE (Québec)

De Saint-André jusqu'à Saint-Philippe-de-Néri y compris Mont-Carmel, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Pascal, Saint-Germain, Sainte-Hélène, Saint-Joseph-de-Kamouraska et Saint-Alexandre.

MATANE (C.T.Q.)

159, rue Saint-Pierre
MATANE (Québec)

De Les Méchins jusqu'à Baie-des-Sables y compris Sainte-Paule, Saint-René-de-Matane, Saint-Adèle et Saint-Jean-de-Cherbourg.

MONT-JOLI (C.T.Q.)

42, rue Doucet
MONT-JOLI (Québec)

De Les Boules jusqu'à Sainte-Luce y compris Saint-Gabriel, Saint-Charles-Garnier, la Rédemption, Sainte-Jeanne-d'Arc et Padoue.

RIMOUSKI (CSST)

180, des Gouverneurs
RIMOUSKI (Québec)

De Pointe-au-Père jusqu'à Saint-Fabien-sur-Mer y compris Saint-Eugène-de-Ladrière, Esprit-Saint, Trinité-des-Monts, Saint-Marcellin, Nègrette et Saint-Anaclet.

RIVIÈRE-DU-LOUP (C.T.Q.)

298, Boulevard Thériault
RIVIÈRE-DU-LOUP (Québec)

De Notre-Dame-des-Sept-Douleurs jusqu'à Notre-Dame-du-Portage y compris Saint-Antoine, Whitworth, Lamy, Saint-Pierre-de-Lamy, Saint-Cyprien, Saint-Clement et Saint-Paul-de-la-Croix.

TROIS-PISTOLES (C.T.Q.)

634, Richard
TROIS-PISTOLES (Québec)

Les municipalités suivantes : La Société, Sainte-Françoise, Sainte-Rita, Saint-Eloi, Saint-Guy, Saint-Jean-de-Dieu, Saint-Mathieu-de-Roux, Saint-Ménard, Saint-Simon, Trois-Pistoles.

CÔTE-NORD

BAIE-COMEAU (CSST)

595, boulevard Lalléche
BAIE-COMEAU (Québec)

Les municipalités suivantes : Chute-aux-Outardes, Franquelin, Godbout, Les Bussons, Papanachois, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Label, Ragueneau, Ruisseaux-Vert.

FORESTVILLE (C.T.Q.)

7, 2^e Avenue,
FORESTVILLE (Québec)

Les municipalités suivantes : Betsiamites, Colombier, Forestville, Îlets-Jérémie, Létoir, Pointe-au-Buisvert, Rivière-Bersimis, Saint-Paul-du-Nord, Sainte-Anne-de-Portneuf.

PORT-CARTIER (C.T.Q.)

2, Elie-Rochefort
PORT-CARTIER (Québec)

Les municipalités suivantes : Rivière-Brochu, Port-Cartier.

SEPT-ÎLES (CSST)

Au Grand Passage
SEPT-ÎLES (Québec)

Les municipalités suivantes : Clarke City, Croisière, De Grasse, Galix, Maltonenam, Moisé, Rivière-Pigou, Sept-Îles.

ESTRIE

ASBESTOS (C.T.Q.)

312, boulevard Monn
ASBESTOS (Québec)

Les municipalités suivantes : Asbestos, Danville, Saint-Andrien-de-Ham, Saint-Camille, Saint-Georges-de-Windsor, Saint-Joseph-de-Ham-Sud, Trois-Lacs, Wottonville, Wotton.

EAST-ANGUS (C.T.Q.)

120, rue Angus Nord
EAST-ANGUS (Québec)

Les municipalités suivantes : Ascot-Comer, Bishopston, Bury, Charlerville, Clifton-Est.

COOKSHIRE, DITTON, EAST-ANGUS, Eaton, Fontainebleau, Gould, La Prairie, Marbelton, Notre-Dame-des-Bois, Paquet, Sawyerville, Scottstown, Saint-Gérard, Saint-Idore-d'Anuland, Saint-Malo, Tingwick, Weedon-Centre.

LAC-MÉGANTIC (C.T.Q.)

5527, rue Frontenac
LAC-MÉGANTIC (Québec)

Les municipalités suivantes : Audet, Coburn-Gore, Courcelles, Frontenac, Lac-Drolet, Lac-Mégantic, Lambton, Marsboro, Marston, Milan, Nantes, Notre-Dame-des-Bois, Piquolis, Stormway, Stratford, Saint-Ludger, Saint-Robert-Bellarmin, Saint-Romain, Saint-Sébastien, Val-Racine, Wabum.

MAGOG (C.T.Q.)

1700, rue Sherbrooke
Local 225
MAGOG (Québec)

Les municipalités suivantes : Austin, Ayer's-Cliff, Beebe-Plain, Bolton-Est, Eastman, Hatley, Magog, Mansonville, North-Hatley, Ogden, Ormville, Orford, Patton, Rock-Island, Sainte-Catherine-de-Hatley, Stukely-Sud, Saint-Benoit-du-Lac.

SHERBROOKE (CSST)

1335, rue King Ouest
SHERBROOKE (Québec)

Les municipalités suivantes : Barnston, Coaticook, Compton, Desjardins, Dorville, East-Herford, Fleurymont, Herford, Johnville, Lennoxville, Martinville, Rock-Forest, Sherbrooke-Est, Saint-François-Xavier, Saint-Jean-de-la-Croix, Saint-Élie-d'Orford, Saint-Herménégilde, Sainte-Eulgèbe, Waterville.

WINDSOR (C.T.Q.)

43, Saint-Georges
WINDSOR (Québec)

Les municipalités suivantes : Bonsecours, Brompton-Gové, Bromptonville, Cleveland, Kingsbury, Lawrenceville, Maricourt, Melbourn, Racine, Richmond, Saint-Claude, Saint-Denis-de-Brompton, Saint-François-Xavier, Brompton, Saint-Grégoire-de-Gravelly, Saint-Anne-de-Larochelle, Valcourt, Windsor.

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADEIÈRE

BONAVENTURE (C.T.Q.)

151, Avenue Grand-Pré
C.P. 400
BONAVENTURE (Québec)

De Saint-Omer jusqu'à Saint-Godofroi.

CHANDLER (C.T.Q.)

175, boulevard Grand-Pabos
CHANDLER (Québec)

De Shigawake jusqu'à Coin-du-Banc.

GASPÉ (CSST)

144, boulevard Gaspé
GASPÉ (Québec)

De Bridgeville jusqu'à Grande-Valée y compris Murdochville.

CAP-AUX-MEULES (C.T.Q.)

210, Route 199
CAP-AUX-MEULES (Québec)

Tous les bénéficiaires doivent se rendre à cette adresse.

MATAPÉDIA (C.L.S.C.)

C.L.S.C. Malauze
14, boulevard Perron
MATAPÉDIA (Québec)

De L'Ascension-de-Matapédia jusqu'à Nouvelle.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS (C.T.Q.)

10, 6^e Avenue Ouest
SAINTE-ANNE-DES-MONTS (Québec)

De Rivière-La-Madeleine jusqu'à Capucins.

ÎLE-DE-MONTRÉAL

MONTRÉAL (CSST)

2, complexe Desjardins
Tour de l'Est
27^e étage
MONTRÉAL (Québec)

Tous les bénéficiaires doivent se rendre à cette adresse. (Métro Place-des-Arts ou Métro Place-d'Armes, direction complexe Desjardins)

LANAUDIÈRE

JOLIETTE (CSST)

432, rue de Lanaudière
JOLIETTE (Québec)

Tous les bénéficiaires doivent se rendre à cette adresse.

LAURENTIDES

MONT-LAURIER (C.T.Q.)

585, rue Hébert
MONT-LAURIER (Québec)

Tout le territoire de la Municipalité régionale de comté Antoine-Labellie, De La Macaza jusqu'à Lac-Gatineau et de Sainte-Anne-du-Lac à Notre-Dame-du-Laus.

*Ouvrert les jeudis 8 et 22 octobre 1987, de 9 h à 16 h. Pour les autres jours de la semaine, les bénéficiaires peuvent se présenter au bureau de Saint-Jérôme.

SAINTE-JÉRÔME (CSST)

1000, rue Labelle
SAINTE-JÉRÔME (Québec)

De Sainte-Thérèse jusqu'à la municipalité de Labelle y compris La Minerve, Lac-Rémi, Huberdeau et Rivington et de Grenville jusqu'à Bois-de-Filion.

LAVAL

ÎLE-DE-LAVAL (CSST)

1700, boulevard Laval
LAVAL (Québec)

(Coin boul. Industriel et boul. Saint-Martin)

Tous les bénéficiaires doivent se rendre à cette adresse y compris ceux des municipalités suivantes : Laval, Lachenaie, Terrebonne, La Plaine et Mascouche.

MAURICIE-BOIS-FRANCS

BÉCANOUR (C.T.Q.)

6500, Raoul-Duchesne
BÉCANOUR (Québec)

Les municipalités suivantes : Bécancour, Deschallons, Fortville, Gentilly, Lemieux, Mansau, Parisville, Saint-Jacques-de-Parisville, Saint-Pierre-les-Beccquets, Saint-Sylvestre, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Sainte-Françoise, Sainte-Marie-de-Blandford, Sainte-Sophie-de-Lévrard.

DRUMMONDVILLE (C.T.Q.)

400, rue Saint-Georges
Local 101
DRUMMONDVILLE (Québec)

Les municipalités suivantes : Drummondville, Durham-Sud, Kingsley-Falls, L'Avénir, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Saint-Bonaventure, Saint-Oymie-de-Windover, Saint-Eugène, Saint-Germain-de-Grantham, Saint-Guillaume, Saint-Lucien, Saint-Nicéphore, Saint-Pie-de-Guire, Sainte-Brigitte-des-Saults, Wickham.

GRAND-MÈRE (C.T.Q.)

451, 4^e Rue
GRAND-MÈRE (Québec)

Les municipalités suivantes : Grand-Pré, Grand-Mère, Hérouville, Hervy-Jonction, Lac-aux-Tortues, Lac-aux-Sables, Notre-Dame-de-Montauban, Notre-Dame-des-Anges, Rivière-Matawin, Saint-Adelphe, Saint-Georges, Saint-Gérard-des-Laurentides, Saint-Jean-des-Piles, Sainte-Anne-du-Lac à Notre-Dame-du-Laus.

LA TUOQUE (C.T.Q.)

290, rue Saint-Joseph
LA TUOQUE (Québec)

Les municipalités suivantes : Boucher, Cam, Carignan, Casay, Champlain, partie Rivière-Windigo, Grande-Anse, Hibbard, La Tuque, Lac-aux-Beauches, Lac-Edouard, Langellier, Linton, Manouane, Parent, Rapide-Blanc, Rapide-Blanc-Station, Rivière-aux-Rats, Sanmaur, Van-Bruyssel, Vindry, Weymontachogue, Windigo.

LOUISEVILLE (C.T.Q.)

511, rue Marcel
LOUISEVILLE (Québec)

Les municipalités suivantes : Louiseville, Maskinongé, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Basile-Nord, Saint-Edouard-de-Maskinongé, Saint-Justin, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Paulin, Saint-Sévère, Sainte-Ursule, Sainte-Angèle, Yamachiche.

NICOLET (C.T.Q.)

Galerie Nicolet
150, Éol-de-Grandmont
2^e étage
NICOLET (Québec)

Les municipalités suivantes : Aston-Jonction, Baie-du-Febvre, Grand-Saint-Esprit, La-Visitation-de-Yamaska, Nicolet, Notre-Dame-de-Pierreville, Odanak, Pierreville, Saint-Césaire, Saint-François-du-Lac, Saint-Léonard-d'Asson, Saint-Wenceslas, Saint-Zéphirin-de-Courval, Sainte-Eulalie, Sainte-Monique, Sainte-Perpétue.

SHAWINIGAN (C.T.Q.)

212, 6^e Rue
SHAWINIGAN (Québec)

Les municipalités suivantes : Charette, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Shawinigan, Shawinigan-Sud, Saint-Boniface-de-Shawinigan, Saint-Élie, Saint-Mathieu.

TROIS-RIVIÈRES (CSST)

1055, boulevard des Forges
2^e étage
Bureau 200
TROIS-RIVIÈRES (Québec)

Les municipalités suivantes : Bastiac, Cap-de-la-Madeleine, Champlain, Pointe-du-Lac, Saint-Clément-des-Grès, Saint-Louis-de-France, Saint-Luc, Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Saint-Prospère, Saint-Stanislas, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest.

VICTORIAVILLE (C.T.Q.)

62, Saint-Jean-Baptiste
1^{er} étage
VICTORIAVILLE (Québec)

Les municipalités suivantes : Arthabaska, Chesterville, Chester-Est, Daveluyville, Lauernville, Norbertville, Notre-Dame-de-Lourdes, Plessisville, Princesville, Saint-Albert, Saint-Louis-de-Blandford, Saint-Pierre-Baptiste, Saint-Rémi-de-Tingwick, Saint-Samuel, Saint-Valère, Sainte-Croix-de-Horton, Sainte-Sophie, Tingwick, Victoriaville, Villeroy, Warwick.

MONTERÉGIE

LONGUEUIL (CSST)

25, boulevard Lafayette
LONGUEUIL (Québec)

Tous les bénéficiaires doivent se rendre à cette adresse. (Métro Longueuil, sortie côté autobus, édifice en face du Holiday Inn).

SAQUENAY-LAC-SAINT-JEAN

ALMA (C.T.Q.)

725, rue Harvey Ouest
2^e étage
ALMA (Québec)

De Desbiens à Sainte-Monique y compris Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, Hébertville, Mont-Apica, Saint-Ludger-de-Milot, Notre-Dame-du-Rosaire et Bégin.

CHIBOUGAMAU (C.T.Q.)

373, 3^e rue - Local 1
CHIBOUGAMAU (Québec)

Les municipalités suivantes : Chibougamau et Chapais.

CHICOUTIMI (CSST)

Place du Fjord
901, boulevard Talbot
CHICOUTIMI (Québec)

De Saint-Ambroise jusqu'à Saint-Marguerite, de Jonquière jusqu'à Saint-Siméon y compris Port-aux-Œufs, Baie-des-Rochers, Baie-Sainte-Catherine, Boileau, Laternière et Saint-David-de-Falardeau.

SAINT-FÉLICIEN (CSST)

913, boulevard Sacré-Coeur
C.P. 1019
SAINT-FÉLICIEN (Québec)

De Chambord jusqu'à Péribonka y compris Saint-Augustin, Sainte-Élisabeth-de-Proulx, Lac-des-Commissaires, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Thomas-de-Dodyme et La Doré.

QUÉBEC

QUÉBEC (CSST)

524, rue Bourdages -
Salle R-12
QUÉBEC (Québec)

Tous les bénéficiaires, exception faite de ceux de La Pocatière et de Thérèse-Mines, doivent se rendre à cette adresse.

LA POCAITIÈRE (C.T.Q.)

901, 5^e Rue
LA POCAITIÈRE (Québec)

Les hôpitaux et les DSC du Québec prient Ottawa d'adopter le projet C-51

63% des Québécois seraient contre la publicité sur le tabac, selon un sondage

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

Même s'il est soumis au lobbying des grandes compagnies de tabac, le gouvernement fédéral ne doit pas céder. Il doit adopter le projet de loi C-51 qui interdit la publicité sur les cigarettes, parce que cette législation est souhaitée par une majorité de la population.

C'est ce que conseille l'Association des hôpitaux du Québec et les 32 Départements de santé communautaire (DSC), qui s'appuient sur un sondage réalisé auprès des Québécois.

Cette enquête révèle que 63 p. cent des Québécois favoriseraient l'interdiction de la publicité sur les produits du tabac et la restriction de fumer dans les lieux publics.

Si les Québécois sont d'accord, alors le gouvernement fédéral doit aller de l'avant avec son projet de loi, et ce même s'il mécontente les multinationales du tabac.

Le projet de loi a été déposé le printemps dernier à la Chambre des communes. Il n'a pas encore passé l'étape de la deuxième lecture.

Or l'Association des hôpitaux

crainent que les grandes compagnies de tabac ne réussissent à convaincre les parlementaires fédéraux de laisser tomber la législation. Déjà, elles se sont lancées dans une campagne publicitaire qui invite à abandonner ce projet de loi, prétextant qu'il brime leur liberté.

Les hôpitaux et les Départements de santé communautaire décrient aussi «la disproportion des moyens financiers» dont disposent les multinationales du tabac face aux groupes de promotion de la santé. «C'est sûrement du 100 pour 1. Ils dépensent des millions en publicité», précisait en conférence de presse le Dr Laurent Marcoux, du Comité sur le tabagisme de l'Association des hôpitaux.

L'association n'a «aucune raison de croire pour le moment» qu'Ottawa cédera aux pressions, mais elle ne veut pas courir de risques.

Autres résultats

Actuellement, les non-fumeurs représentent 62 p. cent de la population. L'Association des hôpitaux aimerait qu'on porte la marque à 90 p. cent d'ici à l'an 2000. Santé et Bien-Être social Canada a déjà fait connaître son objectif de 100 p. cent de non-fumeurs en l'an 2000. La cigarette est respon-

sable de 7 500 décès chaque année au Québec et de 30 000 au Canada.

Le sondage révèle aussi une donnée étonnante. Même une majorité de fumeurs réguliers approuve l'interdiction qui frapperait la publicité sur le tabac. Quelque 58 p. cent d'entre eux sont d'accord avec l'éventuelle interdiction.

Dans le même sondage, 81,4 p. cent des répondants ont dit qu'ils préféreraient que des espaces soient réservés aux fumeurs dans les milieux de travail. Quelque 87 p. cent ont émis le même souhait pour les restaurants, épiceries et banques.

Il existe une semblable législation provinciale au Québec, mais la législation fédérale est moins avancée dans le domaine.

Aussi, 73 p. cent des gens interviewés ont jugé insuffisants les avis qui paraissent depuis quelques années sur les paquets de cigarettes. À leurs yeux, ces avis en petits caractères incitent peu à arrêter de fumer.

Le sondage a été réalisé en mai 1987, par le Centre de calcul de l'Université de Montréal, auprès de 3 300 personnes. Il a été commandé par l'Association des hôpitaux et les 32 Départements de santé communautaire.

La CSN veut sauver 700 emplois menacés au chantier de la Vickers

Le Conseil central de Montréal de la CSN et le syndicat des travailleurs de MIL Vickers demandent à tous les intervenants sociaux et politiques de faire pression sans tarder sur le gouvernement fédéral afin de préserver les 700 emplois menacés au chantier maritime de la MIL Vickers dans l'est de Montréal.

Rappelant les recommandations du Comité de relance de l'économie et de l'emploi de l'Est de Montréal, les porte-parole des deux organismes signalent qu'une politique d'achat préférentiel pour un secteur en difficulté aurait toute raison de s'appliquer ici.

Aussi demandent-ils qu'on accorde à la MIL Vickers les contrats pour lesquels elle a soumissionné: réfection des deux navires de la Garde côtière, le *Simcoe* et le *Tracy* (350 emplois pendant un an), la construction de deux navires dans le cadre du programme Trump (500 emplois pendant deux ans), et la construction de wagons pour Via Rail (250 emplois pendant cinq ans).

À long terme, les porte-parole syndicaux voudraient que tous les intervenants de la région de Montréal travaillent à l'obtention

du contrat des sous-marins canadiens.

Ils demandent également que la Ville de Montréal renouvelle son programme quinquennal de coopération industrielle de \$20

millions qui sert à la revitalisation des bâtiments industriels. Ils voudraient également la mise sur pied d'un fonds spécial de formation pour la main d'oeuvre des entreprises en cours de restructuration.

La mort par noyade de 40 Dominicains est l'un des drames de l'immigration clandestine aux USA

Agence France-Presse
WASHINGTON

La mort mardi dans un naufrage d'une centaine de ressortissants de la République Dominicaine qui tentaient de gagner illégalement Porto Rico est le dernier en date des drames de l'immigration clandestine aux États-Unis.

Il y a dix mois, une embarcation transportant 48 Dominicains tentant également d'aborder à Porto Rico avait chaviré. Onze personnes seulement avaient été sauvées.

Selon les services d'immigration et de naturalisation des États-Unis (INS), quelque 1 500 Dominicains tentent chaque année d'entrer aux États-Unis via Porto Rico.

Une fois sur l'île, dont les habitants sont citoyens américains, ces immigrants clandestins hispanophones acquièrent l'accent local, se font passer pour Portoricains et se rendent aux États-Unis.

À la frontière mexicaine

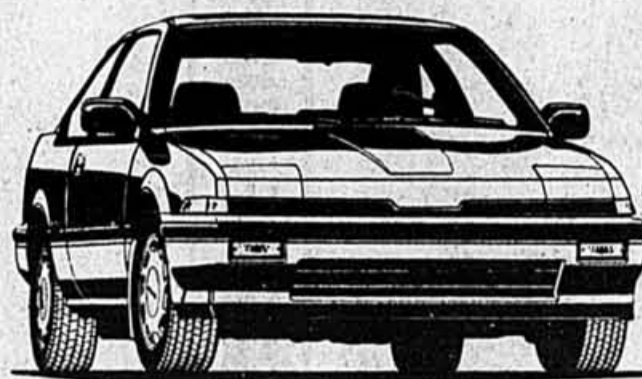
Des drames comme celui de mardi ont lieu également à la frontière entre les États-Unis et le Mexique.

Le 2 juillet dernier, 18 immigrants clandestins mexicains avaient été retrouvés morts dans un wagon de marchandises à Sierra Blanca (Texas). Les malheureux avaient été enfermés par une température de près de 40 degrés centigrades dans ce wagon quasi-hermétique par un «coyote», surnom donné aux passeurs clandestins. Ils étaient morts asphyxiés.

Selon les services de police locaux, les immigrants clandestins qui se massent quotidiennement aux points de passage connus de la frontière américano-mexicaine en attendant la nuit sont en outre souvent dévalisés par des bandes organisées

LES 4 CONCESSIONNAIRES ACURA DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

VOUS OFFRENT POUR UN TEMPS LIMITÉ



LA CLIMATISATION
OU
UNE BOÎTE AUTOMATIQUE
GRATUITE
SUR TOUS SES MODÈLES
INTEGRA

ACURA

Une spectaculaire réussite à découvrir...

Venez découvrir ce fougueux coupé sport chez:

MONTRÉAL
Luciani Automobile Inc.
4040, Jean-Talon Ouest
340-1344

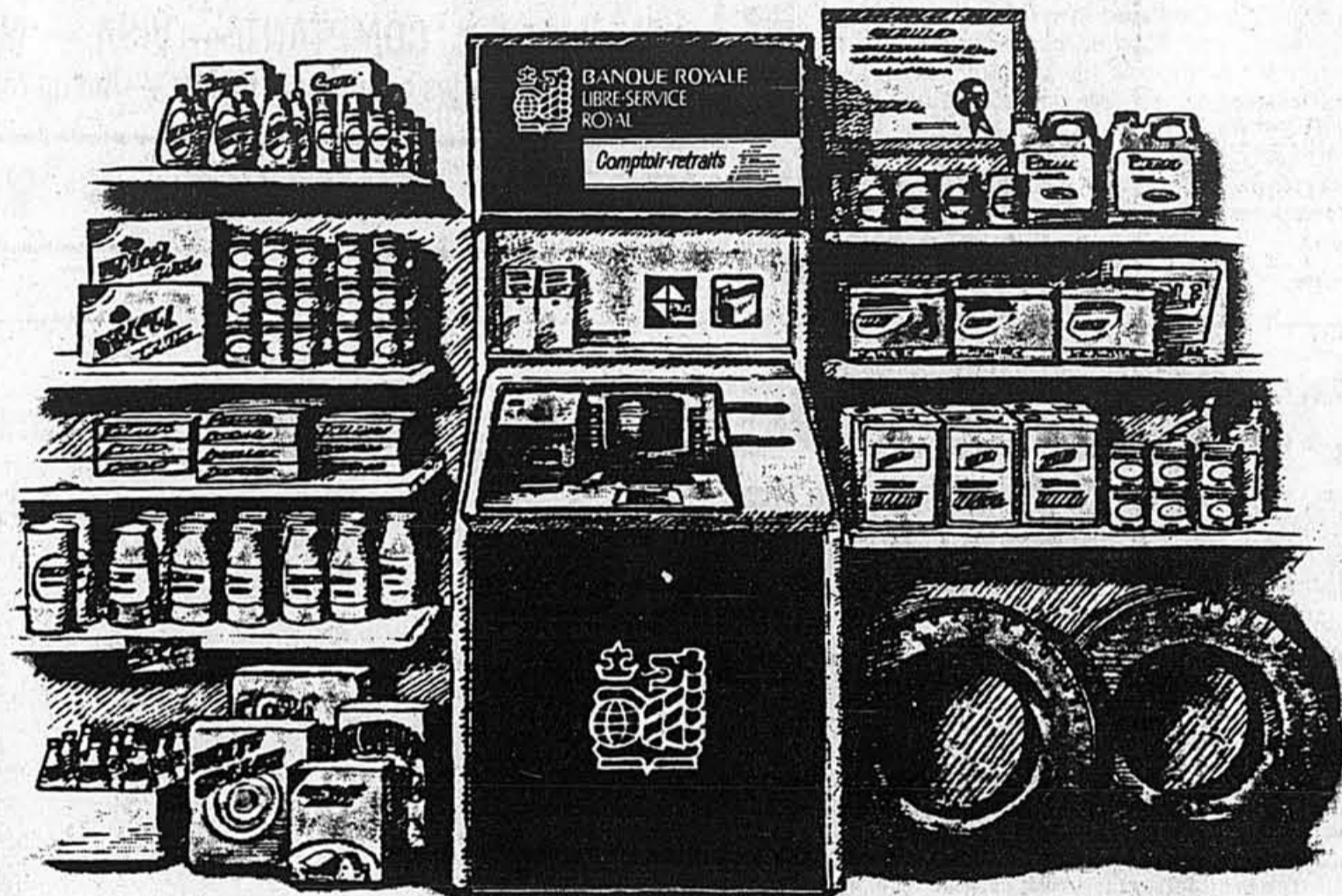
DOLLARD-DES-ORMEAUX
Acura Président
4648, boul. Saint-Jean
624-0415 / MTL: 1-800-361-6054

LAVAL
Prestige Acura
3700, autoroute Laval Ouest (440)
745-1234

RIVE SUD
Sudbec Acura
4645, chemin Chambly
(Aux limites de Longueuil et Saint-Hubert)
445-7333/Montréal: 879-6360



Le groupement des concessionnaires Acura du Montréal métropolitain



Les nouveaux Comptoirs-retraits*: une idée pratique qui se répand de plus en plus...

Dorénavant, vous aurez toujours du comptant à portée de la main. Grâce aux Comptoirs-retraits de la Banque Royale, les nouveaux guichets automatiques que l'on retrouve de plus en plus dans les dépanneurs et les stations-service. Pratique, n'est-ce pas?

Comme ça, avec la Carte-Client de la Banque Royale ou avec une carte d'une autre institution financière membre du réseau Interac**, vous pourrez retirer jusqu'à \$500 par jour.



Voici où sont situés les Comptoirs-retraits:

LAVAL

Esso: Mascouche, Ste-Marie/Mascouche. La Maisonnée: Chomedey, Samson/Promenade des Îles. Provi-Soir: St-Martin/De Blois.

MONTRÉAL

#Club Price: St-Laurent, Côte Vertu/Cavendish. Esso: Crémazie/St-Hubert. La Maisonnée: Beaconsfield, Montrose Drive/Ste-Marie. Lucerne/Métropolitain. *St-Laurent/Guizot. Sherbrooke/Cadillac. Verdun, Wellington/Hickson. Le 505 De Maisonneuve: De Maisonneuve/City Councillors. Provi-Soir: *De Salaberry/St-Evariste. *Henri-Bourassa/Valade. Hochelaga/Joliette. Jarry/Galeries d'Anjou. LaSalle, Dollard/Lithuania. Pie IX/Prieur. Rockland/Métropolitain. *St-Laurent, Côte Vertu/Muir. Steinberg: Pie IX/Jean-Talon. Texaco: Repentigny, Notre-Dame-des-Champs/Notre-Dame. *Université McGill: Édifice MacIntyre.

RIVE-SUD

Esso: *St-Hubert, Grande-Allée/Champlain. Provi-Soir: *Beloeil, Bernard Pilon/L'Heureux. Boucherville, De Mortagne/Montarville, Candiac, 172 de l'Industrie, Longueuil, Chemin Chambly/Leblanc, Longueuil, Roland-Therrien/Désormeaux. St-Bruno, Montarville/Seigneurial. *Ste-Julie, Chemin du Fer à Cheval/Des Haut-Bois. St-Jean-sur-le-Richelieu, du Séminaire/McMilan.

*Selon les heures d'ouverture du centre commercial *D'ici la fin de 1987



BANQUE ROYALE

*Marque de commerce déposée de La Banque Royale du Canada.

**La Banque Royale du Canada est un usager inscrit de cette marque.

Parlez-moi d'une banque... Royale!

Le groupe Jean Coutu ouvre un nouveau centre de distribution

PIERRE BELLEMANE

Le groupe Jean Coutu vient d'investir \$5 millions dans la construction d'un deuxième centre de distribution de 100 000 pieds carrés, dans le parc industriel de Longueuil, juste en face de l'autre centre existant, dont la surface est de 180 000 pieds carrés.

Inauguré hier en présence d'une foule impressionnante, ce nouveau centre est assorti de divers équipements qui profiteront d'abord aux 450 employés et à leur famille et, plus tard, à l'ensemble du personnel: gymnase double, piscine intérieure, salle polyvalente pour yoga, judo, auto-défense... salle de musculation, saunas et autres aménagements sportifs à l'extérieur (terrain de balle-molle, piste de course, jeu de pétanque, de fers à cheval).

La gestion du programme d'activités a été confiée au Centre sportif du cégep Edouard-Montpetit, réputé pour son programme CorporAction destiné aux entreprises et dont le coordonnateur est Jean-Marc Labbé.

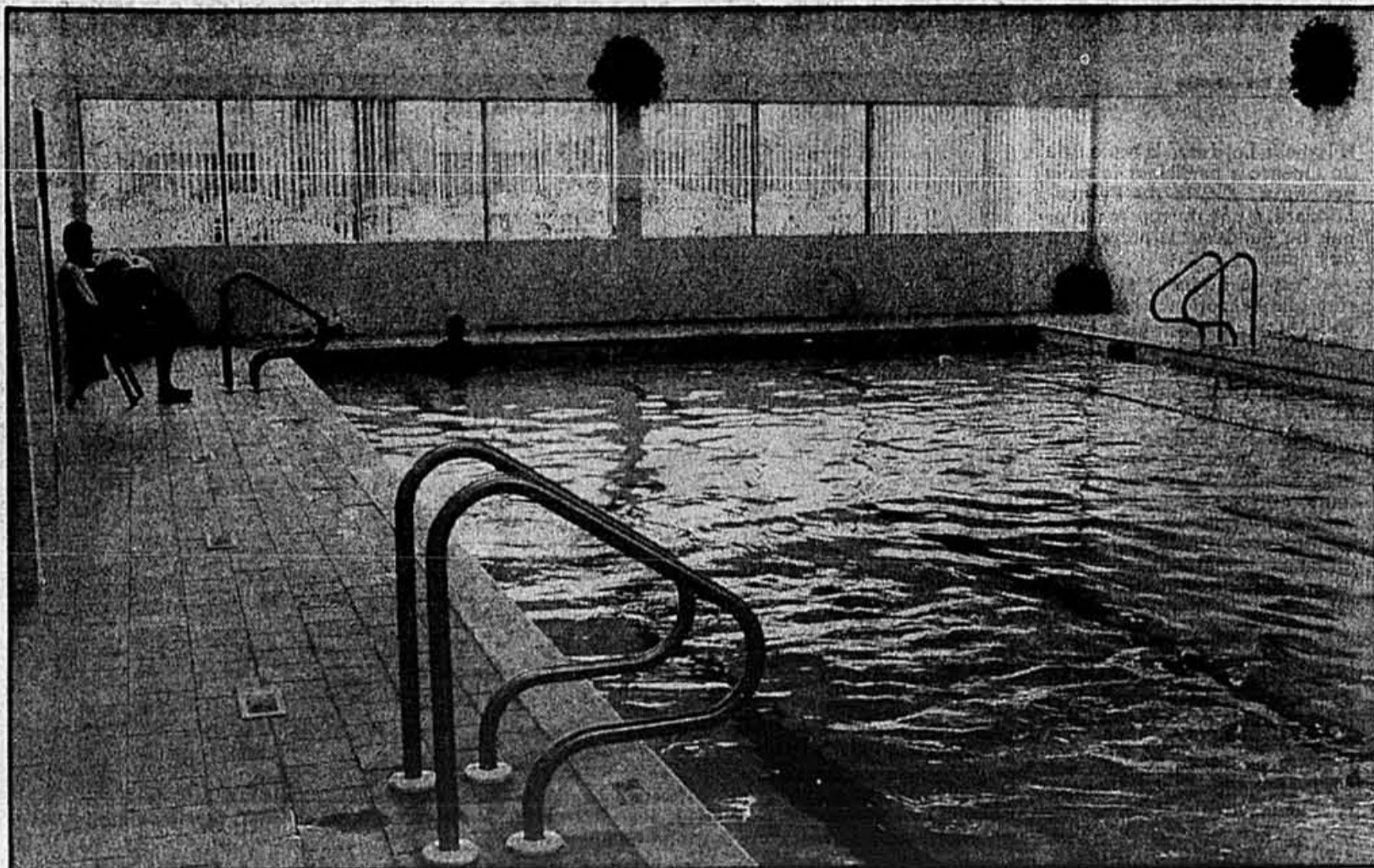
«J'avoue que je suis particulièrement ému aujourd'hui, a fait savoir, aux centaines d'invités le président du groupe Jean Coutu. Je me sens un peu comme un patriarce qui, dans les occasions exceptionnelles, est heureux de retrouver tous les siens autour de lui», a ajouté M. Coutu, en notant qu'il s'est inspiré notamment des grandes firmes japonaises pour la réalisation du complexe sportif d'une superficie de 5 168 pieds carrés.

Projets d'expansion

Le géant québécois de la pharmacie exploite une entreprise comportant le franchisage de 131 établissements où travaillent 4 000 personnes au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Prévoyant faire cette année un chiffre d'affaires approchant les \$650 millions, le groupe Jean Coutu entend cependant accroître sa pénétration sur le marché américain, où deux pharmacies Maxi Drug ont été récemment lancées, l'une à Springfield, l'autre à New Bedford, au Massachusetts.

«Dans peu de temps, indique M. Coutu, on en ouvrira une à Pittsfield et une à East Springfield.» En outre, l'acquisition de la chaîne des pharmacies Cadieux a permis au «géant» d'occuper le premier rang au Canada pour les ventes au pied carré, le deuxième rang dans toute l'Amérique.

Enfin, M. Coutu espère atteindre le nombre de 140 succursales avant mai prochain. «Nous n'écarterons aucune occasion favorable pour assurer, à notre expansion aux États-Unis, le même succès que nous connaissons ici», a-t-il dit.



L'expansion que prend le groupe Jean Coutu dépasse la distribution comme telle: on trouve dans le nouvel immeuble de

Longueuil de l'équipement sportif pour les employés, notamment cette piscine.

PHOTO ROBERT MADON, LA PRESSE

Boulevard Henri-Bourassa: 25 gallons d'insecticide sur la chaussée

La circulation a été interrompue pendant plus de deux heures hier en fin de matinée sur le boulevard Henri-Bourassa, près de la rue De Miniac, non loin de l'autoroute 13 dans le nord-ouest de Montréal. À la suite d'une fausse manoeuvre d'un camionneur, cinq barils remplis d'insecticide, totalisant 25 gallons, se sont écriés sur la chaussée. Le camion de la compagnie Christian Chaput transportait 34 barils de cet insecticide utilisé pour traiter les pelouses et les arbres. Le produit, bien que toxique, ne serait pas dangereux à l'extérieur. Selon les spécialistes d'Urgence Environnement du Québec, la quantité d'insecticide déversée est minime et ne devrait pas causer de problèmes environnementaux. Par ailleurs, des techniciens ont examiné le système d'égoût car environ deux gallons d'insecticide y sont passés. Enfin, on a étendu du sable sur la chaussée pour absorber le produit déversé.

RABAIS
25%

NOTRE ENTIÈRE
SÉLECTION
DE DESSOUS
PLAYTEX
À PRIX ORDINAIRE

SOUTIENS-GORGE, GAINES, CULOTTES...
TOUS À RABAIS CHEZ SIMPSON!
Faites provision dès maintenant de dessous Playtex pendant qu'ils vous sont offerts à bas prix. Le choix inclut les modèles «18 heures», «Seyance», «Cross Your Heart», «Incroyable c'est une gaine», «Enfin, ça me fait bien», «Super Look» et «Wow» (sans armature). Soutiens-gorge, culottes, gaines-culottes, gaines, combinés, tous à 25% de rabais sur le prix ordinaire. Venez vite économiser! Le choix varie selon le magasin.

178, DESSOUS FÉMININS

**EN VIGUEUR JUSQU'AU
10 OCTOBRE SEULEMENT**



**Nous savons
que votre courrier,
c'est trop important.**

Nous vous prions
de continuer à utiliser
la poste comme d'habitude,
sans oublier d'inscrire
le code postal.

Nous nous engageons
à maintenir
le service postal.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES



**LE CENTRE HOSPITALIER
DE
L'HÔPITAL DE MONTRÉAL
POUR ENFANTS**

AVIS DE CONVOCATION

Le public est cordialement invité à une séance publique d'information qui se tiendra le mercredi, 28 octobre 1987 à 16 heures

à l'Amphithéâtre Forbes —
Cushing de l'Hôpital

DÉNEIGEMENT



NE PELLETEZ PLUS CET HIVER
APPELÉZ DENIS, C'EST PAS CHER!

441-0533

LES ENTREPRISES DE DÉNEIGEMENT
DENIS DUBÉ INC.

Nous desservons les régions de:
Brossard, Greenfield Park, Saint-Lambert, Longueuil, Saint-Hubert, Boucherville, Sainte-Julie, Saint-Amable, Saint-Bruno, Chambly, McMasterville, Beloeil, Saint-Hippaire, Otterburn Park.

Simpson
MONTRÉAL



TOUT EST DANS LE STYLE

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 6^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.

L'adolescent de Daveluyville se sentait menacé par sa mère

Presse Canadienne
ARTHABASKA

■ L'adolescent de Daveluyville se croyait en guerre pour sa survie lorsqu'il a commis un véritable carnage dans un foyer d'accueil de cette municipalité le 30 janvier dernier. Et sa mère, dans son univers, était son ennemi ultime.

Voilà comment le psychiatre Louis Morissette de l'Institut Pinel à Montréal, qui a rencontré le jeune peu après le drame, a expliqué au juge Andrée Bergeron du Tribunal de la jeunesse, au palais de justice d'Arthabaska, la motivation et le raisonnement du jeune accusé.

A la première journée du procès, qui se poursuit aujourd'hui, le procureur de la défense, Me Jean-Guy Provencher, a d'abord admis que l'adolescent est l'auteur des meurtres de Mme Agathe Huot et Mme Alma Arsenault et de trois tentatives de meurtres sur autant de pensionnaires du foyer. L'arme utilisée est un couteau.

Dès le début du procès, la confrontation attendue des trois psychiatres, qui ont analysé le cas de l'accusé, s'est mise en branle, avec l'objectif d'établir si oui ou non l'adolescent avait de sérieux problèmes psychiatriques au moment du crime et n'avait donc pas d'intention coupable.

La Couronne croit que oui et vise un acquittement pour aliénation mentale. Or, le défenseur, Me Provencher, croit que son client était en mesure de juger le bien et le mal et réclame l'acceptation d'un plaidoyer de culpabilité.

Le Dr Morissette a ouvert le bal. Sans détour, il a clairement dit que l'adolescent avait «une maladie qui le rendait hors contact avec la réalité.»

Par une déformation de la réalité, le psychiatre a expliqué que l'adolescent voyait sa mère comme «son ennemie». Cet état d'esprit provenait de son enfance, lorsque sa mère, a-t-il noté, a modifié le régime alimentaire de l'enfant pour l'aider à se développer, sous les conseils d'un médecin.

Le Dr Morissette a mentionné que «l'adolescent avait la conviction délirante que sa mère l'emprisonnait... le contrôlait». «Il était convaincu, a-t-il ajouté, que sa mère désirait sa mort à petit feu», ce qui l'aurait incité à chercher «à éliminer sa mère».

Il a qualifié de «délirant» le plan diabolique de l'adolescent selon lequel tout l'entourage de sa mère devait périr afin que personne ne l'empêche d'éliminer finalement sa mère.

Il a affirmé que l'adolescent, très influencé par le concept du bon et du mauvais, souffrait d'une maladie mentale et qu'il avait des troubles de développement. La défense n'est jamais parvenue à faire prendre une autre piste au psychiatre. Le psychiatre Jacques Talbot a abondé sensiblement dans le même sens que le premier témoin.

Battue à mort?

■ Il n'est pas impossible que la femme trouvée assassinée mardi soir dans sa maison d'un rang de Vinoy, dans l'Outaouais, ait été battue à mort, a fait savoir la Sûreté du Québec hier. Mme Marie D'Amour, 31 ans, avait été trouvée sans vie mardi, vers 18h35, dans une chambre de la maison où elle vivait seule. Une autopsie pratiquée hier au Laboratoire de médecine légale à Montréal devrait permettre d'en savoir davantage. Mme D'Amour avait été vue vivante pour la dernière fois lundi vers 22h. Il semble que l'assassin ait pénétré dans la maison par effraction. Vinoy est située entre Saint-André-Avelin et Chénéville.

SEALMASTER
G.B.S. GENERAL BEARING SERVICE INC.
Montréal: 937-7423 ou 326-0471
Laval: 668-5330
Rive-Sud: 679-2550

ERRATUM
WEIGHT WATCHERS
Le numéro de téléphone publié dans le guide de télévision du samedi 3 octobre aurait dû se lire ainsi:
EN PROVINCE:
1-800-361-6564
Nous nous excusons pour l'inconvénient.

Rencontre nationale de jeunes sur la prévention du crime

GILLES ST-JEAN

■ Isabelle Lord sera la seule fille du Québec à participer le mois prochain, à l'île du Prince-Édouard, à une rencontre nationale de jeunes sur la prévention du crime.

«C'est un honneur et je suis sûre que l'expérience sera enrichissante», a noté hier l'étudiante de 16 ans, au cours d'une interview accordée à la polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry, à Saint-Léonard.

En tout, 60 jeunes Canadiens dont six Québécois seront réunis à Summerside pendant cinq jours, afin de discuter de prévention du crime. L'événement est organisé par le secrétariat d'État à la jeunesse du Canada et le ministère du Solliciteur général.

Dans ses bagages, Mlle Lord apportera une cassette vidéo de la pièce *Dégel*, une production de Much Music à la création de laquelle elle a participé au printemps dernier.

D'abord produite pour les 1300 étudiants de Saint-Exupéry et leurs parents, *Dégel* voulait expliquer les dangers de la drogue. Cette pièce en trois tableaux a ensuite été filmée sur vidéo et des représentations dans d'autres écoles de la région métropolitaine ont eu lieu depuis.

D'autres écoles, dont une de Cowansville, ont demandé le texte de la pièce afin de la présenter elles aussi.

A cause d'une amie

Mlle Lord a décidé l'an dernier de s'impliquer dans la lutte contre l'usage de la drogue («je n'en ai jamais pris», dit-elle) quand une de ses amies a eu des



Isabelle Lord, entourée du policier Jean Héneault, du district 54, et de MM. Guy Maillé et André Soucy, des services aux étudiants de la polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry.

PHOTO ROBERT NADON, LA PRESSE

problèmes reliés à sa consommation de cocaïne.

L'étudiante a été choisie pour assister à cette rencontre par les responsables de la polyvalente et les agents de Police-Jeunesse du district 54 qui ont contribué à la création de la pièce.

«Nous avons choisi Isabelle parce qu'elle a été une dynamo dans la création de la pièce, mais aussi parce qu'elle est une fille. Nous avons constaté que

beaucoup de filles avaient des problèmes de consommation de drogue; Isabelle sera donc représentative des victimes de première ligne», note M. Jean Héneault, le policier du district 54 qui a un bureau depuis trois ans à la polyvalente.

«Notre école est devenue l'une des plus sensibilisées à la drogue dans la région de Montréal. Ailleurs, on n'en parle pas ou on fait la morale. Ici, M. Héneault avait décidé de ne pas fai-

re de la morale mais de l'information», note Mlle Lord.

Laisser le choix

«Il était sûrement plus efficace d'expliquer aux jeunes ce qu'ils risquaient que de leur répéter pour la énième fois de ne pas consommer. Nous avons préféré leur laisser le choix, en les mettant en garde contre les conséquences», rappelle l'agent Héneault.

Quoiqu'il en soit, les agents de Police-Jeunesse du 54 ont

trouvé une nouvelle méthode d'intervention tirée du théâtre: pendant la Semaine de la prévention du crime, du 4 au 11 novembre, ils organiseront une série de matches d'improvisation entre les différentes polyvalentes de la région.

Pendant ce temps, à l'île du Prince-Édouard, Mlle Lord a l'intention d'expliquer à ses camarades comment la prévention se fait à son école et espère pouvoir leur présenter sa vidéo-cassette...

C'est la grosse vente de gros coussins Pier 1.



"Minou" non inclus.



Gros, c'est bien beau. Mais gros comment? 26 po x 26 po. C'est à peu près deux fois la grandeur de cette page. Toute la semaine, tous les gros coussins en magasin sont en solde à des rabais de 20 à 25%. Ça tombe bien, parce que nos p'tits coussins sont eux aussi réduits de 25%. On vous les offre dans une gamme de couleurs et d'imprimés et le choix varie selon les magasins. Alors faites vite! Ils sont gros, mais on les aime gros, gros, gros! Prix réguliers de 26,99\$ à 44,99\$, en solde de 19,88\$ à 34,88\$.

Pier 1
imports

Un monde à découvrir.